



Mise au point
des Artisans de la paix
au sujet du déroulé réel
de la phase finale du
désarmement d'ETA

**Le 16 décembre 2024,
LES ARTISANS DE LA PAIX**

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
-------------------	---

UNE RÉÉCRITURE DE L'HISTOIRE, MENSONGÈRE ET INTÉRESSÉE.....	7
--	---

• Louhossoa fait bouger les lignes.....	8
• Les éclaircissements du premier ministre français.....	8
• Sur les relations avec le gouvernement français.....	10
• Des échanges encourageants, sous-estimés par Gasteiz.....	11
• L'annonce au journal Le Monde de la date du 8 avril.....	11
• « Tout se passa comme prévu ».....	12
• Réunion d'Arkaute : bataille autour d'un communiqué.....	13
• Des mensonges inacceptables.....	13
• Un scénario construit au fil des échanges.....	14
• Dix réunions entre Artisans de la paix et gouvernement basque.....	15
• Croire le PP plutôt que les Artisans de la paix.....	16
• Multiples inexactitudes, omissions et contre-vérités.....	17
• Sur le caractère légal du désarmement.....	18
• Continuer le chemin.....	20

COMPTE-RENDU DES DIX RÉUNIONS ENTRE ARTISANS DE LA PAIX ET GOUVERNEMENT BASQUE, ET LEUR CONTEXTE.....	21
---	----

Lundi 6 février, 1ère réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque.....	22
--	-----------

• L'opération Louhossoa relatée aux représentants du gouvernement basque.....	22
• Les Artisans de la paix présentent au gouvernement basque leurs objectifs et le travail en cours.....	23
• L'analyse du gouvernement basque.....	24
• La discussion entre Artisans de la paix et gouvernement basque.....	24
• Les éléments de contexte du mois de février 2017.....	25
• L'analyse des Artisans de la paix.....	26
• Les trois scénarios possibles.....	27

Mercredi 1er mars, 2ème réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque.....	29
--	-----------

• Les Artisans de la paix informent le gouvernement basque.....	29
• La position du gouvernement basque.....	30

Mercredi 8 mars, 3e réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque	31
Dimanche 12 mars, 4e réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque.....	31
• Le scénario des Artisans de la paix.....	32
• Objectifs du schéma proposé par les Artisans de la paix	32
• L'avis du gouvernement basque.....	33
• Les précisions des Artisans de la paix	34
• Sur la suite immédiate des événements.....	35
Jeudi 16 mars, 5e réunion entre les Artisans de la paix et le gouvernement basque.....	36
• Jeudi 16 mars en soirée, discussions téléphoniques entre le gouvernement basque et les Artisans de la paix.....	37
• Vendredi 17 mars dans l'après-midi : discussion téléphonique entre le gouvernement basque et les Artisans de la paix.....	39
Lundi 20 mars, 6e réunion entre les Artisans de la paix et le gouvernement basque.....	39
• Le problème des fuites dans les médias.....	40
• La bataille du récit	41
• « Il n'y a pas d'accord possible avec le gouvernement français »	42
• Les réunions avec le premier ministre Bernard Cazeneuve, le préfet Eric Morvan, et le président de la CAPB Jean-René Etchegaray	43
Mercredi 22 mars, 7e réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque	45
• L'avis et les demandes du gouvernement basque.....	45
• La réponse des Artisans de la paix	46
• Désaccord du gouvernement basque et tension palpable.....	46
• Les Artisans de la paix s'expliquent et tentent de relativiser les prévisions du gouvernement.....	47
Dimanche 26 mars, 8e réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque	48
• Informations, précisions et rectificatifs des Artisans	48
• Le gouvernement basque insiste	52
• Les Artisans de la paix expliquent à nouveau.....	53
• Les conditions de la présence du gouvernement basque.....	53
• Les éléments de contexte de la fin mars 2017 et les premières discussions opérationnelles avec le gouvernement français.....	54
Jeudi 30 mars, 9e réunion entre les Artisans de la paix et le gouvernement basque.....	54
• Les Artisans présentent au gouvernement une synthèse des dernières informations.....	54
• « Vous allez vers le précipice ! »	55

• Prophétie auto-réalisatrice ?.....	56
• Les dernières discussions entre gouvernement basque et Artisans de la paix.....	56
• Le 31 mars à Bayonne.....	
- Déroulement du 8 avril.....	58
- Réunion préliminaire.....	58
- Demande de précisions.....	59
- Récapitulatif des points problématiques.....	60
• Le 3 avril à Bordeaux.....	60
• Le 5 avril à Bayonne.....	61
• Le 5 avril, la réunion d'Arkaute.....	62
• Les 6 et 7 avril, intenses tractations autour d'un communiqué de presse.....	63
• Le 7 avril, dernières négociations entre Artisans de la paix et gouvernement français....	65
• Le 8 avril 2017.....	65
• Après le 8 avril 2017.....	68
Vendredi 12 mai 2017 à Bayonne, 10ème réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque	69
• Octobre 2019.....	71
• Charte rédigée en octobre 2016 et définissant la philosophie, les valeurs et les principes des futurs Artisans de la paix.....	71

INTRODUCTION

La fin d'ETA, amorcée avec la déclaration d'Aiete le 17 octobre 2011, s'est traduite par son désarmement total le 8 avril 2017 et sa dissolution le 3 mai 2018. Il reste à construire la paix qui n'est pas seulement l'absence d'une violence, violence que le Pays Basque a connue pendant des décennies depuis le coup d'État de Franco en 1936. Cette longue histoire douloureuse exige, de la part de ceux qui veulent contribuer à son écriture, une rigueur et une impartialité extrêmes.

Malheureusement, le document rédigé par le gouvernement basque sur le désarmement et la dissolution d'ETA, rendu public en octobre 2019, ne respecte pas cette exigence minimale. Nous qui nous étions fortement impliqués dans le processus de désarmement, et qui sommes cités à de nombreuses reprises dans ce document, tenons à apporter des rectifications essentielles. Qu'il y ait eu entre le gouvernement basque et nous des points de vue divergents sur telle ou telle stratégie, qu'il y ait eu des analyses différentes sur telle ou telle situation est une chose normale, et n'aurait pas entraîné de notre part cette mise au point publique. Le problème est qu'au-delà de certains désaccords, ce document officiel contient des contre-vérités d'autant plus inacceptables que leur auteur a souhaité faire archiver son écrit pour la mémoire historique au service du vivre ensemble et des droits de l'Homme.

Lorsque ce document a été rendu public le 14 octobre 2019, et constatant combien il nous mettait en cause, de très nombreux journalistes nous ont interpellés pour avoir notre réaction. Au-delà d'une réponse réduite au strict minimum, nous n'avons pas voulu à chaud développer davantage, tout en disant que nous reviendrions plus tard sur le dossier.

Absorbés par l'énorme travail qu'exigeait l'avancement du processus de paix, nous avons ajourné à diverses reprises la publication d'une réponse, pourtant en grande partie rédigée dès l'époque. Différents événements se sont également succédés, dont la disparition de plusieurs Artisans de la paix, notamment Mizel Bergouignan et Michel Tubiana, et celle de Mixel Berhocoirigoin qui avait pris une part active à cette rédaction.

2024 aura vu se tenir le procès de deux Artisans de la paix qui s'est conclu par une dispense de peine pour Béatrice Molle-Haran et Txetx Etcheverry. Cet événement aura permis de rendre publics un certain nombre d'éléments constitutifs de la séquence « Louhossoa-8 avril 2017 », avec le témoignage -dans la presse ou à la barre du tribunal- de certains responsables et représentants de premier plan du gouvernement français de l'époque.

Ne restait plus qu'à tenir notre engagement, pris publiquement en octobre 2019, de rétablir la vérité sur ce qu'il s'est réellement passé entre janvier et avril 2017, notamment entre les Artisans de la paix et le gouvernement basque.

Le document du gouvernement basque travestit les principes politiques et éthiques qui fondent nos engagements. Nous ne comprenons pas comment et pourquoi le gouvernement basque a pu, sur un sujet aussi sensible, écrire un récit qu'il savait contraire à la réalité sur plusieurs points. Comment a-t-il pu nous prêter des intentions que nous avons réfutées à chaque fois, comme nous le verrons plus loin ? Alors que nous pensions avoir des relations franches avec nos interlocuteurs, force est de constater leur manque de confiance à notre égard et dans notre démarche. Nous ne comprenons pas quel a été le but poursuivi. Nous aurions préféré ne pas avoir à réaliser cette mise au point, mais nous devons aujourd'hui rectifier, pour la mémoire historique.

Notre présente initiative n'atténue en rien notre appréciation positive sur des travaux essentiels réalisés par le gouvernement basque comme le rapport officiel sur la torture et les mauvais traitements au Pays Basque sud, la reconnaissance de toutes les victimes, les initiatives promouvant le vivre-ensemble, le soutien à la Commission Internationale de Vérification (CIV) et suite à avoir assumé l'obtention de la compétence pénitentiaire, l'ouverture d'une voie de sortie aux prisonnier.es, qui met peu à peu fin à tout un régime d'exception. Néanmoins, nous restons convaincus que les avancées vers une paix juste et durable, et la construction du vivre-ensemble, nécessitent une complémentarité et une confiance mutuelle entre les citoyens du Pays Basque et leurs institutions.



Le 16 décembre 2024,

Les Artisans de la Paix

UNE RÉÉCRITURE DE L'HISTOIRE, MENSONGÈRE ET INTÉRESSÉE

Le 14 octobre 2019, le gouvernement basque a rendu public un rapport intitulé « *Description et évaluation du rôle tenu par le Gouvernement Basque dans le désarmement et la dissolution d'ETA* » de 116 pages, composé pour près de la moitié d'annexes. Sur les 65 pages qui constituent le récit rédigé par le gouvernement basque lui-même, une quinzaine concernent le désarmement d'ETA et particulièrement la séquence allant de l'action de Louhossoa le 16 décembre 2016, à la journée du désarmement à Bayonne le 8 avril 2017. Quelques jours plus tard, les Artisans de la paix adressaient à la presse un communiqué contestant formellement « *la partie de son contenu concernant les relations et réunions entretenues entre Eusko Jauriaritza* et les Artisans de la paix en charge du démantèlement de l'arsenal d'ETA. Il s'agit ni plus ni moins d'une ré-écriture de l'histoire, mensongère et totalement intéressée. L'impression que le lecteur peut en retirer est parfois diamétralement à l'opposé des faits et du rôle joué par le gouvernement basque dans le processus qui a conduit au désarmement total de l'organisation ETA, réalisé sans incident ni arrestations.* ».

* Gouvernement Basque» en euskara

Louhossoa fait bouger les lignes

La lecture du rapport du gouvernement basque a décidé les Artisans de la paix à rendre public à leur tour le compte-rendu des dix réunions qu'ils ont eues avec ses représentants et les éléments du contexte permettant de mieux en comprendre la portée, par exemple certains échanges des Artisans de la paix avec le gouvernement français pendant toute cette période*.

L'objectif du gouvernement basque apparaît clairement à la lecture de son rapport : sa présentation fallacieuse des faits et ses nombreux mensonges visent à dénigrer les Artisans de la paix et leur travail qui a permis de mener à bien le désarmement total d'ETA, pour mieux se donner un rôle et un apport qu'il n'a pas eus dans le succès de ce processus. Si le désarmement a pu se réaliser « *sans incident ni arrestations* », c'est en suivant précisément le scénario peu à peu construit par les Artisans de la paix pourtant considéré comme irréaliste, irresponsable et voué à l'échec par le gouvernement basque**.

Eusko Jaurilaritza appelle tout au long de son rapport « *Artisans* » ceux que l'opinion publique a nommés « *Artisans de la paix* » pendant leurs quatre jours de garde-à-vue liée à l'opération de Louhossoa. Il qualifie d'échec cette dernière***. Pourtant, l'action de Louhossoa a clairement débloqué la situation et permis de changer l'attitude des gouvernements français et espagnol. C'est ainsi que le 24 février 2017, le ministre de l'intérieur français Bruno Le Roux adresse un message aux Artisans de la paix par l'intermédiaire de Frédérique Espagnac, sénatrice socialiste proche du président français Hollande et du premier ministre Cazeneuve, les informant que son gouvernement a décidé de laisser faire le désarmement et qu'il l'a expliqué au gouvernement espagnol, ce dernier étant d'accord avec cette décision ou tout au moins l'acceptant.

Les Artisans de la paix ont informé le gouvernement basque de la teneur de ce message dès le 1er mars. Pourtant, ce dernier écrit dans son rapport qu'il suggère le 14 mars au président Rajoy**** de ne pas empêcher le désarmement et qu'il envisage avec le gouvernement français la pertinence « *d'établir, avec les Artisans, des règles du jeu et de légalité pour le désarmement* ». Il prétend dans la partie 5-6 que « *ce qui est certain, comme on le verra par la suite, est que les deux suggestions faites par le Lehendakari, furent satisfaites. Rajoy et le gouvernement espagnol n'empêchèrent pas le désarmement et ne poussèrent pas le gouvernement français à le faire, et le gouvernement français avait établi des règles du jeu légales pour permettre que le désarmement se matérialise* ». Bref, il s'arroe, d'une manière un peu pathétique, le rôle qu'a en fait tenu le gouvernement français, suite à l'opération de Louhossoa. On ne comprend pas vraiment dès lors pourquoi le désarmement n'avait pas pu se réaliser bien avant Louhossoa...

Les éclaircissements du premier ministre français

Plus loin, dans la partie 5-7 de son récit, le gouvernement basque évoque la relation qu'il avait avec le gouvernement français, pour laisser penser qu'il jouait un rôle dans l'évolution progressive de la gestion par Paris du dossier du désarmement et de ses relations avec les Artisans de la paix. En fait, si les "interlocuteurs" avec lesquels correspondait le gou-

* Lire ce compte-rendu dans les pages suivantes

** Le plus étonnant est que plus de deux ans après, alors qu'il n'y a plus de doutes à ce sujet, le gouvernement basque continue de le penser irréaliste, contre l'évidence des événements réellement survenus. Il paraît incapable d'analyser la réalité des faits, et semble ne vivre que dans celle, virtuelle, de son propre récit

*** « *El desarrollo de este plan fracasó antes de empezar.* » « *Plan honen garapenak porrot egin zuen hasi aurretik* » partie 5-3

**** Président du gouvernement espagnol, souvent désigné comme «premier ministre» dans les medias français.

vernement basque étaient bien en contact avec les autorités françaises et disposaient de certaines informations, partielles, qu'ils communiquaient à Eusko Jaurlaritza, ils n'avaient cependant aucun rôle direct dans les négociations en cours avec Paris et ne représentaient pas le gouvernement français dans la gestion de ce dossier, contrairement aux interlocuteurs qu'avaient les Artisans de la paix tout au long de cette séquence.

Depuis, dans une interview publiée par le quotidien Sud-Ouest le 10 avril 2024, le premier ministre Bernard Cazeneuve a clairement confirmé cela de manière publique.

Sud-Ouest : Comment a été rendu possible le désarmement d'ETA, le 8 avril 2017 ?

Bernard Cazeneuve : *Des acteurs qui n'étaient pas liés directement à ETA et avec lesquels j'avais des relations de confiance, ont déclenché une ambassade à destination de l'État : ils sont venus garantir que les intentions de ceux qui souhaitaient restituer les armes étaient sincères. Elles ne relevaient pas d'une opération tactique, politique, destinée sous d'autres formes à poursuivre un combat qui pouvait de nouveau prendre un tour violent. Des gens comme José Bové, François Dufour qui était l'un des leaders de la Confédération paysanne en Normandie, étaient en lien avec les acteurs concernés sur place. J'avais confiance en eux. Ils me garantissaient que la totalité des armes serait restituée. C'était pour moi un point absolument central, pour faire cesser tout risque de troubles graves à l'ordre public. (...) « J'ai vécu cet épisode de façon très pragmatique. L'ETA décide de restituer ses armes dans un contexte de lutte contre la circulation et le trafic des armes. La France est alors marquée par des attentats terroristes très meurtriers. Dans un tel climat, le rôle d'un État responsable était de favoriser l'apaisement. Je me suis donc engagé volontairement dans cette démarche, en liaison avec un certain nombre d'acteurs en qui j'avais confiance. (...)*

Sud-Ouest : Éric Morvan était alors le préfet des Pyrénées-Atlantiques. Il fut aussi sous-préfet de Bayonne et votre directeur de cabinet adjoint à Beauvau. La bonne personne au bon endroit...

Bien entendu, je ne l'ai fait que parce que j'avais de la part du préfet des Pyrénées-Atlantiques une information extrêmement précise sur la fiabilité du dispositif qu'on me proposait. Morvan et moi avons une relation de très grande confiance. Je lui avais confié le soin de maîtriser chacune des étapes de cette restitution, de sorte qu'elle s'accomplisse sans aucun défaut. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé. J'ai vraiment fait confiance à mon administration, tout en lui donnant des instructions extrêmement fortes et fermes. Et j'ai fait confiance à mes interlocuteurs : François Dufour et José Bové.

Sud-Ouest : Le « modus operandi » du 8 avril est pour le moins iconoclaste : le désarmement d'une organisation terroriste par la société civile associée à l'État. Comment cela a-t-il été validé ?

Le préfet, en liaison avec le ministre de l'Intérieur élabore un scénario. Ils me garantissent la fiabilité de ce scénario. Il a été décidé à ce moment-là d'ordonner la restitution. Cela sur la base d'un travail extrêmement méticuleux du ministre de l'Intérieur de l'époque, Matthias Fekl, en qui j'avais toute confiance, le tout en lien étroit avec Éric Morvan. (...)

Sud-Ouest : Les principaux interlocuteurs civils de l'État sont mis en examen depuis Louhossoa, dans un dossier estampillé « terrorisme ». Décider de faire confiance supposait un risque...

Oui, mais c'est la gestion de l'État. La fermeté la plus grande et une dose de confiance dans l'humanité. Il faut que les conditions soient réunies pour apaiser des situations, évi-

ter de nouveaux troubles. Là, il y a eu un contexte, une équipe humaine, une confiance... Nous avons fait une opération de désarmement, rien d'autre. Il faut être capable, si les occasions se présentent, de prendre des décisions pour l'apaisement, pour la sécurité. Il faut les prendre si on a le sens de l'État.

Sur les relations avec le gouvernement français

Le gouvernement basque se trompe quand il écrit dans cette même partie 5-7 que « *Finalement, la France non seulement n'empêcha pas le désarmement, mais au cours des derniers jours, tenta, à travers des contacts de la police avec les Artisans eux-mêmes d'éviter des maux plus importants et de mettre un certain ordre dans la dernière phase de l'opération de désarmement, et concrètement en relation avec la présence d'« observateurs-volontaires »* ». En réalité, dans la dernière phase avant le 8 avril 2017, les discussions et réunions opérationnelles entre le gouvernement français et les Artisans de la paix se sont déroulées non « à travers des contacts de la police avec les Artisans eux-mêmes » mais par l'intermédiaire de préfets, et notamment du préfet Eric Morvan*. Précisons qu'elles n'ont quasiment pas porté sur la question de la présence des observateurs Artisans de la paix sur les sites des caches d'armes. Cette question qui n'a jamais constitué un point de tension avec les représentants du gouvernement français semblait obnubiler le seul gouvernement basque.

Les représentants du gouvernement français ont d'ailleurs évoqué les désaccords qu'avait le gouvernement basque avec le déroulement de la journée du 8 avril envisagé par les Artisans de la paix, montrant en cela que Gasteiz ne se privait pas de s'en plaindre à ses contacts français**. Pour autant, ces désaccords du gouvernement basque, tels que la présence d'observateurs Artisans de la paix sur les caches d'armes ou le déroulement en une seule journée de toutes les opérations liées au désarmement, n'ont jamais posé de problème dans les tractations entre Paris et les Artisans de la paix.

Les représentants des Artisans de la paix qui ont participé directement aux discussions avec ceux du gouvernement français et qui ont réussi à se mettre d'accord sur le déroulement du 8 avril 2017, ne croient pas une seconde en la véracité d'affirmations du rapport du gouvernement basque telles que « *Le gouvernement français considérait comme une témérité imprudente l'idée de « volontaires observateurs du désarmement »* », dans la partie 5-7. Ils ne croient pas non plus que les autorités françaises aient suggéré au gouvernement basque, comme il l'écrit dans la partie 5-9, de faire avancer de 24 heures la remise à la justice française des informations sur les caches d'armes : jamais il n'en a été question dans leurs multiples discussions avec les représentants du gouvernement français. Cette idée, qui était techniquement irréalisable pour les Artisans de la paix, correspondait uniquement au « *récit* » très spécifique que voulait construire le gouvernement basque.

* Avant cette dernière phase de réunions opérationnelles, les échanges politiques entre Paris et Artisans de la paix s'effectuaient de diverses manières : entre le premier ministre ou le ministre de l'intérieur et les Artisans de la paix via des intermédiaires comme François Dufour, José Bové, un ancien ministre de la justice, la sénatrice Frédérique Espagnac ou le président de la CAPB Jean-René Etchegaray. Il y a également eu une réunion directe entre Stéphane Le Foll, porte-parole du gouvernement français, et un représentant des Artisans de la paix. Enfin, ont eu lieu des discussions directes entre le cabinet du ministre des affaires étrangères Jean-Marc Ayrault et des parlementaires locaux, ainsi que des représentants de Bake Bidea.

** Dans la partie 5-7, le gouvernement basque rend compte de ses prétendues discussions lors de leurs « *contacts avec les autorités françaises* » et on a l'impression qu'il leur prête les mêmes propos que lui-même tient. Par exemple, il relate le fait que pour le gouvernement français, « *ceux qui s'impliquent dans le désarmement doivent éviter toute mise en scène festive ou appels publics à s'inscrire comme volontaires pour accourir sur les caches d'armes au titre d'observateurs de l'action de la police sur ces sites* ». Les Artisans de la paix, à qui jamais les représentants du gouvernement français n'ont tenu de tels propos ni fait de telles demandes, ont eu le sentiment que le gouvernement basque déployait beaucoup d'efforts auprès du gouvernement français, de la CIV et plus tard de Jean-René Etchegaray, pour remettre en cause en le déformant ce qu'il refusait dans le plan des Artisans de la paix, bien entendu pour ramener ses interlocuteurs sur ses propres positions.

D'une manière générale, même si cela peut paraître surprenant, les Artisans de la paix ont eu une relation beaucoup plus simple et constructive avec le gouvernement français qu'avec le gouvernement basque. Les relations entre les Artisans de la paix et le gouvernement français de l'époque ont toujours été franches et de confiance, même dans les moments où il a fallu gérer les désaccords. Tout cela produira d'ailleurs le résultat paradoxal suivant : le ministre de l'intérieur Matthias Fekl et le préfet Eric Morvan, en poste le 8 avril 2017, viendront témoigner le 2 avril 2024 en faveur des deux Artisans de la paix Béatrice Molle-Haran et Txetx Etcheverry, lors du procès concernant l'action de Louhossoa, alors que le gouvernement basque ne leur adressera pas le moindre message de soutien ou de sympathie.

Des échanges encourageants, sous-estimés par Gasteiz

Pour donner davantage de crédit à la thèse d'un gouvernement basque permettant de rendre Paris et Madrid plus coopératifs, le rapport de Gasteiz* avance à plusieurs reprises que les messages des Artisans de la paix adressés au gouvernement français n'obtenaient pas de réponse. Par exemple, dans la partie 5-4, il affirme que « *les messages adressés au gouvernement français, durant le mois de janvier, n'obtenaient pas de réponse* », puis qu'au 1er mars, « *Les contacts (des Artisans de la paix) avec le gouvernement français continuaient sans résultat clair* ». Pourtant, durant cette période, les Artisans de la paix avaient eu plusieurs contacts, directs et indirects**, avec le gouvernement français (et notamment avec le premier ministre Bernard Cazeneuve, le ministre de l'intérieur Bruno Le Roux et le ministre des affaires étrangères Jean-Marc Ayrault) et avaient fait part au gouvernement basque du contenu plutôt encourageant de ces échanges : on se situait désormais face à une nouvelle attitude de laisser-faire du gouvernement français face au désarmement, attitude que les Artisans de la paix entendaient bien continuer à faire évoluer jusqu'à une vraie concertation opérationnelle. Les Artisans de la paix avaient même expliqué avoir eu à son ministère, le 17 février 2017, une longue réunion avec le porte-parole du gouvernement français Stéphane Le Foll. Après qu'ils aient pu lui exposer leurs intentions et leurs attentes en détail, ce dernier s'était engagé à en faire le compte-rendu au premier ministre. Mais en mars, le président Rajoy avait affirmé au Lehendakari Urkullu*** que le gouvernement français lui aurait dit que cette rencontre n'avait jamais eu lieu, et qu'aucun Artisan de la paix ne l'avait contacté à ce sujet. Le gouvernement basque semble avoir cru le président Rajoy plutôt que les Artisans de la paix.

L'annonce au journal Le Monde de la date du 8 avril

Si l'opération de Louhossoa et son impact massif et retentissant ont réussi à faire changer la ligne du gouvernement français, décidant dans les semaines qui suivent de désormais « *laisser faire* » le désarmement, c'est l'annonce publique, via le quotidien Le Monde, de la date du 8 avril comme journée du désarmement total d'ETA, qui va le faire passer de cette attitude passive lui évitant de prendre le moindre risque politique, à une coopération active avec les Artisans de la paix. Comme l'a diplomatiquement

* Siège du gouvernement basque

** Durant la garde-à-vue des cinq de Louhossoa, quatre ministres du gouvernement français et le président de la république lui-même, M. François Hollande, avaient été directement interpellés par divers interlocuteurs en contact avec les Artisans de la paix, et avaient pu prendre la mesure du caractère inhabituel de ce dossier. Les Artisans de la paix l'avaient expliqué au gouvernement basque.

*** Le président du gouvernement basque

**** Source « Sud-Ouest du 25/03/2024 »

exprimé en 2024 le préfet Eric Morvan, une coopération active qui « *pouvait être totalement limitée du point de vue du droit pur* »****. Mais c'est cette implication directe qui a permis au désarmement de se dérouler dans sa totalité, sans aucun incident ni arrestation.

Comme l'escomptaient les Artisans de la paix, la parution de cette date dans le quotidien Le Monde mettait le gouvernement face à ses responsabilités et l'obligeait à discuter avec les Artisans de la paix des aspects opérationnels du désarmement. Cette annonce publique que le gouvernement basque a voulu empêcher continue d'être critiquée dans son rapport. Or, elle a permis et accéléré les choses : le feu vert du premier ministre Bernard Cazeneuve, les premières discussions opérationnelles avec le préfet Morvan puis avec le préfet de Région Dartout, la mobilisation des centaines de volontaires nécessaires au bon déroulement des opérations et de la journée...

« Tout se passa comme prévu »

A partir des discussions entre le Lehendakari et le président espagnol, les relations se tendent entre les représentants du gouvernement basque et les Artisans de la paix. Le gouvernement basque parle de possibles arrestations avant le 8 avril, d'affrontements à craindre ce jour-là avec la police, d'échec total de l'opération, du fait que la Commission Internationale de Vérification (CIV) refuserait de venir le 8 avril, etc. Au final, rien de tout cela n'est survenu, mais le rapport du gouvernement affirme, en partie 5-9, que le 8 avril 2017, « *tout se passa comme prévu* ». Il prétend que « *Dans ces endroits (où se trouvaient les caches d'armes), se trouvaient des groupes réduits de personnes qui observaient à une certaine distance, et sous contrôle de la police, les opérations. Heureusement, il n'y eut aucun incident* ».

En fait, et comme on peut l'observer sur les images rendues publiques par les Artisans de la paix avant le procès de Béatrice Molle-Haran et Txetx Etcheverry, les observateurs des Artisans de la paix ne se trouvent pas « *à une certaine distance* » mais sur les sites mêmes des caches d'armes, qu'ils entourent avant l'arrivée de la police, et non pas sous le contrôle de cette dernière. La police et les démineurs arrivent ; l'officier, un capitaine, s'identifie auprès des responsables des Artisans de la paix, serre la main à chacun des vingt observateurs présents* et leur annonce que leur identité va être relevée, comme c'était convenu, non pour « en faire quoi que ce soit » mais pour « matérialiser la passation de relais », comme on l'entend clairement dans les vidéos. L'ambiance est tout ce qu'il y a de plus sereine et officielle, et dès lors on ne voit pas ce que vient faire ici la mention du gouvernement basque: « *Heureusement, il n'y eut aucun incident* », à part refuser d'admettre l'existence d'une coopération directe entre les Artisans de la paix et le gouvernement français lors de cette journée du 8 avril 2017.

Le gouvernement basque ne dit pas un mot de la déclaration du premier ministre français Bernard Cazeneuve qui le soir même se félicitait de l'opération du 8 avril, « *menée dans le calme et sans violence* ». Il faut dire que, contrairement au Lehendakari Urkullu qui, dans sa déclaration lue le jour même** n'a pas un mot pour mentionner le rôle joué par la société civile ou les Artisans de la paix dans le désarmement, le chef du gouvernement français cite nommément les « *Artisans de la paix* » comme acteurs de la remise des huit sites contenant l'arsenal d'ETA.

* Les Artisans de la paix n'ont jamais imaginé la présence de centaines de volontaires sur chacune des caches d'armes, contrairement à ce que prétend le gouvernement basque dans la partie 5-5 et 5-8 de son rapport.

** Déclaration « *De l'épique à l'éthique* » reproduite dans la partie 5-9

Réunion d'Arkaute : bataille autour d'un communiqué

Ce refus d'une simple évocation du rôle, pourtant reconnu par tous les observateurs, tenu par les Artisans de la paix dans le processus ayant permis le désarmement total d'ETA, peut surprendre*. Il a été à l'origine d'un épisode saugrenu survenu autour de la réunion d'Arkaute évoquée en partie 5-9 par le rapport du gouvernement basque : « *Malgré les difficultés, le gouvernement basque n'a pas renoncé à exercer sa capacité d'influence jusqu'à la dernière minute. Dans ce contexte, il a préparé et convoqué une réunion discrète le mercredi 5 avril à Arkaute, trois jours avant le désarmement* ».

En fait de « *réunion discrète* », cette rencontre qui réunissait les trois président.es de la Communauté autonome basque, la Communauté forale de Navarre et la Communauté d'agglomération Pays Basque, le président de la CIV et leurs assistants respectifs, fait d'entrée l'objet d'images vidéo et de photographies, qui seront largement diffusées le vendredi 7 avril, accompagnant un communiqué de presse commun aux trois institutions. La version de ce communiqué de presse publiée dans le rapport du gouvernement basque, dans la partie 5-9, n'est pas authentique : elle n'est pas celle qui a été adressée à la presse ce jour-là ! Il y manque une partie de phrase qui fut l'objet d'intenses négociations entre le gouvernement basque et le président de la CAPB Jean-René Etchegaray : «...*ainsi que leur évaluation positive de l'implication de la société pour sa contribution à cet objectif* ».

Aussi étonnant que cela puisse paraître, le gouvernement basque refusait de reconnaître le rôle positif joué par la société civile dans le processus du désarmement, alors même que le parlement de Navarre et le parlement basque l'avaient fait sans problème et de manière encore plus explicite, ainsi que la quasi-unanimité des partis et syndicats du Pays Basque sud, dont le PSOE et le PNV, qui composaient la majorité gouvernementale dans la Communauté autonome basque.

Les tractations durèrent jusqu'au vendredi midi, le président Jean-René Etchegaray refusant de cosigner le communiqué sans l'ajout de la mention en question, ce qui fut finalement fait et permit enfin sa diffusion publique.

On s'aperçoit du manque de rigueur historique avec lequel le document « *Description et évaluation du rôle tenu par le Gouvernement Basque dans le désarmement et la dissolution d'ETA* » a été rédigé en y retrouvant dans son édition espagnole la version non amendée de ce communiqué de presse (l'édition en euskara contient elle l'amendement en question), version qui n'a pourtant jamais été rendue publique par les trois institutions !

Des mensonges inacceptables

Hélas, le rapport du gouvernement basque contient des falsifications ou mensonges bien plus blessants encore pour les Artisans de la paix. Il affirme à cinq reprises que ces derniers avaient initialement envisagé une manifestation festive le 8 avril 2017. Il prétend même dans la partie 5-8 que c'est lui qui les en a dissuadés. C'est tout simplement faux. Jamais il n'en a été question. Les Artisans de la paix ont toujours envisagé, et évoqué auprès du gouvernement basque, le principe d'une mobilisation sociale digne et respectueuse des victimes et souffrances de chaque camp. Au début, il était question d'une chaîne humaine ou d'une manifestation silencieuse, puis l'idée s'est imposée d'un rassemblement statique autour d'un meeting pluriel et solennel. Cette accusation extrêmement grave est inventée

* Ram Manikkalingam, président de la Commission internationale de vérification, écrira personnellement aux porte-paroles des Artisans de la paix, le 24 juillet 2017, pour les remercier des risques qu'ils ont pris pour faire avancer ce processus, précisant que « *leur rôle fut déterminant pour la phase finale* »

de toutes pièces. Au contraire, lorsque des rumeurs ont circulé en Pays Basque Sud sur le caractère festif du 8 avril (on peut désormais avoir quelques doutes sur l'origine de ces rumeurs), les Artisans de la paix ont dit et répété au gouvernement basque qu'une expression festive était totalement opposée à leur éthique, du fait du respect dû aux victimes et du message central de la journée du désarmement. Chaque mot des interventions de l'après-midi fut d'ailleurs pesé pour que personne ne soit blessé, quelque qu'ait été sa situation dans le conflit.

Le rapport prétend à plusieurs reprises qu'à Louhossoa, les Artisans de la paix avaient l'intention de laver et de détruire les armes, ce qui aurait pu en empêcher l'identification judiciaire. Là encore, le gouvernement basque prétend dans la partie 5-8 qu'il a réussi à convaincre les Artisans de la paix de renoncer lors du 8 avril 2017 à détruire ou laver les armes, comme ils l'auraient soi-disant prévu. Il s'agit d'une pure invention de sa part. Au contraire, les Artisans de la paix ont expliqué en détail au gouvernement basque dès leur première réunion, le 6 février 2017, qu'il n'avait jamais été question de détruire ou de laver les armes à Louhossoa. Il n'y avait pas « *de produits de nettoyage* » pour « *laver les armes* », les matériels divers voire les caisses elles-mêmes. Il ne s'agissait que de produits permettant d'enlever le scotch, la cellophane et les couches de graisse dont étaient recouvertes les armes (une cinquantaine de fusils d'assaut, pistolets mitrailleurs, pistolets et revolvers). Cette opération était indispensable pour pouvoir percer les barilletts ou couper les canons. Les conditions dans lesquelles étaient conservées ces armes laissent supposer que la police n'y trouverait pas de traces d'empreintes ou d'ADN, comme la suite l'a d'ailleurs démontré et comme ce fut le cas dans les caches d'armes trouvées par les forces de l'ordre elles-mêmes.

Le choix des deux machines présentes à Louhossoa avait d'ailleurs été fait précisément pour neutraliser les armes sans les détruire, bien que les Artisans de la paix utilisaient ce dernier terme en référence au processus irlandais : une disqueuse pour couper le canon des armes longues, et une fraiseuse pour percer le barillet des armes courtes. Les Artisans de la paix n'ont pas voulu utiliser une presse, machine plus silencieuse, plus simple et rapide à manier, qui aurait écrasé les armes, empêchant ainsi leur identification judiciaire. L'un d'entre eux, Michel Tubiana, avocat de profession, avait en effet averti lors d'une des réunions de préparation de l'opération de Louhossoa que cela pourrait être assimilé à une tentative de « *destruction de preuves* ».

Les Artisans de la paix n'ont donc jamais eu l'intention de laver ou détruire l'armement remis le 8 avril 2017. Ils avaient même renoncé à le neutraliser et en avaient informé le gouvernement basque dès le 16 mars. Ils avaient en outre décidé, suite à des suggestions faites par un autre partenaire que le gouvernement basque, de ne montrer aucune image des armes qui étaient regroupées dans les huit sites gardés par leurs observateurs le temps que police française et démineurs y arrivent. Cela avait pour objectif de ne pas heurter la sensibilité des victimes et c'est exactement ce qui fut fait le 8 avril 2017.*

Un scénario construit au fil des échanges

Les Artisans de la paix ont intégré au fur et à mesure de leurs réunions et discussions avec les institutions, partis, syndicats, mouvements sociaux les plus divers, de nombreux éléments qui peu à peu ont constitué le scénario fixant le déroulement du 8 avril 2017. Ils ont informé le gouvernement basque de ces évolutions réunion après réunion. Pourtant, ce dernier écrit dans son rapport, en partie 5-4 : « *les Artisans voulaient un appui aveugle*

* Ce point montre à quel point les représentants du gouvernement basque ont ignoré les propos de leurs interlocuteurs des Artisans de la paix, combien ils ont refusé de les entendre et comment ils décident sciemment de porter à leur encontre une accusation extrêmement grave

du gouvernement basque à une feuille de route déjà dessinée, sans marge pour accepter des changements et avec une information sur son contenu qui fut donnée à petites doses à chaque étape ». Dans la réalité, dès la première réunion, les Artisans de la paix ont informé le gouvernement basque, qui pensait que le processus allait durer un ou deux ans et verrait se multiplier les « *Louhossoa* », qu'ils comptaient procéder à un désarmement total et dans des délais aussi rapides que le permettrait le travail qu'ils tentaient de mener à bien. Ils envisageaient quelque chose de beaucoup plus massif et concentré dans le temps qu'une succession de « *Louhossoa* ».

Dès le 1er mars, ils lui ont confié qu'ils voulaient et pensaient pouvoir mener à bien le désarmement avant l'été. Dès le 12 mars, ils lui ont présenté le scénario sur lequel ils avaient travaillé tout au long du mois de février, qui visait la réalisation du désarmement dans sa totalité en une seule journée, avant les prochaines élections présidentielles françaises. Ils ont expliqué comment ils avaient conçu les différents aspects de cette journée, en fonction de leurs contraintes techniques et politiques, et des retours des discussions qu'ils avaient eues avec leurs différents interlocuteurs, dont le gouvernement français ou le gouvernement basque (le 24 février, le ministre de l'intérieur Bruno Le Roux avait fait dire aux Artisans de la paix que la France était décidée à laisser faire si le désarmement était total et se déroulait en une seule fois).

Dix réunions entre Artisans de la paix et gouvernement basque

C'est paradoxalement avec le gouvernement basque que les Artisans de la paix ont eu le plus de réunions, dix au total et non pas neuf comme écrit dans son rapport. Contrairement à ce qui y est affirmé dans la partie 5-4, les Artisans de la paix voulaient dès le départ associer le gouvernement autonome à ce processus, et ils ne sont pas rentrés en contact avec lui à la suite d'une condition que leur aurait posée la Commission internationale de vérification. En fait, la première réunion entre les Artisans de la paix et le gouvernement basque a été fixée au 1er février puis reportée par ce dernier au 6 février 2017, bien avant la première réunion entre les Artisans de la paix et la Commission internationale de vérification. Les Artisans de la paix souhaitaient sincèrement la participation du gouvernement basque. Ce n'était pas pour rendre possible un désarmement qui devait de toute façon se tenir hors de son territoire et de son champ d'intervention, mais parce qu'ils voulaient construire une vision partagée du désarmement dans lequel il devait être partie prenante, avec toute la place qui lui revenait, au même titre que les institutions de la Navarre et d'Iparralde*. Mais les Artisans de la paix ont eu la pénible impression que le gouvernement autonome posait de nouvelles conditions et lignes rouges chaque fois qu'ils avaient donné satisfaction aux précédentes, jusqu'à exiger des choses qui remettaient en cause la faisabilité même du désarmement, ainsi que sa conception pensée pour éviter de construire une image de gagnants et de perdants.

Or, le scénario qu'ont élaboré et concrétisé les Artisans de la paix respectait en tous points le « *Positionnement du gouvernement basque vis-à-vis du désarmement de l'ETA* », tel qu'il avait été actualisé par Eusko Jaurlaritza le 6 mars 2017 :

« Avec pour point de départ sa proposition du 21 décembre 2014, le gouvernement basque désire mettre à jour son positionnement pour cibler son offre de collaboration sur la quatrième et la cinquième étape de celle-ci, adaptées à la réalité actuelle. Son éventuelle participation à un processus de désarmement se fonde ainsi sur les deux points suivants :

1) l'ETA remet l'inventaire et les coordonnées de ses sites de stockage d'armes et d'explosifs à l'instance ou à l'organisme de son choix ;

* Pays Basque Nord

2) le gouvernement basque (en accord, le cas échéant, avec le gouvernement de Navarre et la communauté d'agglomération Pays basque, à condition qu'elles en décident ainsi) offre à l'instance ou à l'organisme destinataire de cet inventaire et de ces coordonnées, sa couverture institutionnelle pour intervenir, à partir de cet instant, en ce que lui permet la loi et comme interlocuteur avec le gouvernement espagnol et le gouvernement français.

Le gouvernement basque ne rejette et ne disqualifie pas, a priori, un désarmement réalisé selon une procédure différente ou sans sa participation, directe ou indirecte. Par ailleurs, et comme il a été indiqué plus haut, le gouvernement basque se doit de préserver la dignité de son rôle institutionnel, d'agir en vertu du principe de légalité et de contribuer à une fin ordonnée et définitive de la violence. En ce sens, et pour que sa participation à un processus de désarmement soit possible, trois conditions doivent être réunies :

-Dignité. Le gouvernement basque peut contribuer à un processus de désarmement si celui-ci présente la garantie d'être définitif, vérifié et finalisé dans un délai rapide et convenu, et si son rôle est conforme à sa représentation institutionnelle.

-Légalité. Le gouvernement basque peut apporter son aide à un processus de remise des armes qui, inutilisées ou pas, n'auraient pas à être détruites. Il ne participera pas à un processus de destruction d'armes ou de mise hors d'usage de celles-ci dans un lieu inconnu.

-Finalité. Le gouvernement basque est disposé à participer à un processus de désarmement dans le cadre duquel la remise des armes et la disparition définitive de la violence auront un caractère unilatéral, volontaire et politiquement inconditionnel."

Croire le PP plutôt que les Artisans de la paix

Il semble bien que le gouvernement basque n'ait jamais vraiment cru les Artisans de la paix ni sur leurs intentions, ni même sur ce qu'ils disaient être. Il n'a pas cru qu'ils définissent eux-mêmes les différents aspects du déroulement de la journée du désarmement, ni même qu'ils en fixaient la date en fonction de leur propre analyse et de leurs propres contraintes. Pourtant les seuls accords ou engagements réciproques entre ETA et les Artisans de la paix étaient bien ceux inscrits dans les échanges de courriers rendus publics le 16 décembre 2016.

En fin de compte, le gouvernement basque semble avoir cru davantage le gouvernement espagnol, composé par le Partido Popular, qui lui communiquait pourtant des choses dont certaines se sont avérées fausses, plutôt que ses interlocuteurs des Artisans de la paix. Ces derniers ont pourtant communiqué en confiance et à de multiples reprises le maximum d'informations sur leurs préparatifs aux représentants du gouvernement basque qui de toute évidence les ont « fuitées » à plusieurs reprises à la presse et aux autorités françaises ou espagnoles, avec pour objectif de forcer les Artisans de la paix à modifier des aspects de leur plan que ces derniers ne pouvaient justement pas modifier.

Le gouvernement basque semble n'avoir jamais pu imaginer que ses interlocuteurs d'Iparalde lui disaient tout simplement la vérité, n'avoir jamais cru aux contacts qu'ils lui disaient avoir avec le gouvernement français, et n'a donc jamais partagé leur sentiment de pouvoir mener à bien le désarmement dans sa totalité, sans incident et dans des délais inespérés avant Louhossoa.*

* Cette incapacité à croire que les Artisans de la paix pouvaient discuter, au plus haut niveau, avec les autorités françaises a certainement induit le gouvernement basque en erreur sur son appréciation de la situation et des stratégies en présence

Cela semble dénoter une certaine vision particulièrement pessimiste de la société civile et de ses interactions possibles avec les institutions, ainsi qu'une certaine méconnaissance d'Iparaldea, de ses acteurs sociaux et politiques, de leurs capacités de relais institutionnel au plus haut niveau, et de la culture politique spécifique de cette partie d'Euskal Herria*. On peut légitimement se demander s'il n'y a pas jusqu'à une certaine forme de mépris envers Iparaldea. Le rapport qualifie dans sa partie 5-9 de "pressions" exercées sur le gouvernement basque les positions et opinions du président de la CAPB Jean-René Etchegaray à qui le Lehendakari « essaie d'expliquer » la réalité des choses. Les représentants du gouvernement basque semblent prendre leurs interlocuteurs des Artisans de la paix pour des agitateurs « déconnectés de la réalité et guidés par une idéologie activiste ». C'est en tout cas ainsi qu'ils les qualifient lors de la réunion du mercredi 22 mars, dans un des moments de tensions qui émailleront les dernières rencontres entre les deux parties.

Multiples inexactitudes, omissions et contre-vérités

Le rapport du gouvernement basque contient d'innombrables autres inexactitudes, omissions révélatrices et contre-vérités qu'il serait fastidieux de toutes pointer et rectifier ici. Quelques exemples méritent tout de même d'être cités.

Dans la partie 5-5, le gouvernement basque prétend que le 12 mars, il ignore encore s'il existe un inventaire des armes et si le désarmement se fera en une seule fois. Cela est faux, puisque les deux points en question lui ont justement été indiqués lors de la réunion de ce jour-là. C'est la CIV qui détenait l'inventaire en question, le désarmement se ferait en une journée au soir de laquelle ETA serait entièrement désarmée.**

A la fin de la même partie 5-5, le gouvernement basque affirme qu'à partir du 12 mars, « *les divergences devinrent de plus en plus manifestes à chaque réunion avec un important niveau de tension dialectique* ». Or, si les désaccords existaient dès le 12 mars et faisaient l'objet de tractations entre les Artisans de la paix et le gouvernement basque (comme c'était le cas avec d'autres partenaires), les discussions étaient cordiales et la tension, effectivement très palpable du côté des représentants du gouvernement basque, n'apparaît qu'à partir du jeudi 16 mars en soirée, vers 21h30, (coup de fil sécurisé entre gouvernement basque et Txetx Etcheverry des Artisans de la paix) et restera constante dans les réunions suivantes. Ce changement d'attitude coïncide avec le coup de téléphone du président Rajoy au Lehendakari Urkullu, en cette même journée du 16 mars.

Dans la partie 5-8, le gouvernement reproche aux Artisans de la paix d'avoir alimenté les médias de fuites concernant les aspects opérationnels du déroulement de la journée du désarmement, alors que c'est précisément lui qui en a été l'auteur. Il l'a reconnu auprès des Artisans de la paix lors de la réunion du 20 mars 2017 et le contenu des articles de presse basés sur ces fuites ne laissent par ailleurs guère de doutes sur leur origine.

Son rapport prétend que les Artisans de la paix ne prenaient pas en compte la réalité existante en Euskadi ou en Navarre, alors que ces derniers échangeaient régulièrement avec les partis, syndicats et mouvements sociaux représentant ces parties d'Euskal Herria. Il réduit l'appui à la démarche des Artisans de la paix aux seuls élus d'Iparaldea, alors que les parlements d'Euskadi et de Navarre ont « *apprécié positivement l'implication de personnes et d'organisations de la société civile pour leur contribution à la réalisation de cet objectif* ».

* Pays Basque

** Le rapport du gouvernement basque indique dans sa partie 5-9 que la CIV lui communiqua l'inventaire de ce qui allait être remis une heure avant de le rendre public. Il reconnaît que « *le volume coïncidait globalement avec les estimations policières et celles propres à la Ertzaintza (police autonome basque)* ».

[du désarmement] ». Il semble aussi oublier que le 5 avril 2017 à Bilbao, PNV, EH Bildu, PSE-EE, Geroa Bai, Podemos, Izquierda Unida, ELA, LAB, CCOO, UGT et d'autres partis, syndicats ou mouvements sociaux ont affirmé lors d'une conférence de presse commune (ce qui est tout à fait inhabituel en Pays Basque Sud), que l'annonce de la tenue du désarmement d'ETA le 8 avril prochain était une bonne nouvelle et qu'ils espéraient qu'elle se réaliserait avec succès. Rajoutant qu'ils appréciaient « *positivement l'implication des personnes et organisations de la société civile pour leur contribution à la réalisation de cet objectif* », ils ont conclu en déclarant qu'ils informaient que « *leurs organisations pourront être représentées, si elles le souhaitent et selon les modalités qu'elles établiront, à la manifestation convoquée le 8 avril après-midi à Bayonne, aux côtés d'une large représentation de la pluralité politique et syndicale de France et du Pays Basque Nord* ».

Le rapport du gouvernement basque omet aussi de préciser que sa première objection au format envisagé pour sa participation à la journée du 8 avril était d'être mis au même rang que les deux autres institutions du Pays Basque (Communauté forale Navarre et Communauté d'agglomération du Pays Basque) qui étaient certes respectables, mais n'avaient ni le même rang ni n'avaient fait tout ce que lui-même avait entrepris en faveur de la paix au cours des cinq dernières années.

Sur le caractère légal du désarmement

Le gouvernement basque répète tout au long du rapport son attachement indéfectible à la tenue d'un désarmement légal.

Il laisse croire que ce caractère légal était lié au fait de remettre les points de localisation des caches d'armes à l'autorité judiciaire, et non à la police ou à l'exécutif français. Le premier ministre Bernard Cazeneuve avait insisté sur ce point auprès du président Jean-René Etchegaray et de la sénatrice Frédérique Espagnac, et le préfet Morvan en avait fait de même auprès des Artisans de la paix. Ces derniers ont accepté rapidement cette configuration, négociant que la remise puisse se faire à Bayonne : elle se fera ainsi auprès du procureur Vuelta-Simon, en contact direct avec François Molins, procureur de Paris, compétent sur les questions de terrorisme.*

En fait, le problème le plus important et le plus complexe n'est même pas évoqué dans le rapport du gouvernement basque : il s'agit de la présence d'une partie de l'arsenal dans des habitations qui rendait impossible pour les Artisans de la paix de mener à bien un désarmement à la fois total et légal. Ne pouvant donner les points de localisation de ces caches-là, pour que leurs occupants ne soient pas arrêtés, les Artisans de la paix devaient les récupérer eux-mêmes puis les déplacer jusqu'à des lieux dont les points de localisation pourraient être remis à l'autorité judiciaire. Bien évidemment, tout cela ne respectait pas à la lettre l'État de droit en vigueur.

Le gouvernement autonome souligne que le gouvernement français, et notamment son premier ministre et son ministre de l'intérieur, affirmaient publiquement eux aussi que le désarmement devait être réalisé dans le strict respect de la légalité. Les Artisans de la paix en étaient bien conscients mais ne s'y résignaient pas. Car ils préféraient un désarmement ne respectant pas en tout point la légalité plutôt que pas de désarmement du tout. Pour

* Là encore, dans la partie 5-7, le gouvernement basque laisse entendre qu'il y aurait joué un rôle : « *Dans des conversations postérieures, on a pu définir le mécanisme qui permettrait à la remise de se faire dans une dépendance judiciaire de Bayonne* ». En fait, cette phase de la restitution des points de localisation des caches d'armes avait été discutée et réglée au millimètre près entre les représentants des Artisans de la paix et ceux du gouvernement français, eux-mêmes directement en contact avec le Parquet.

reprendre l'expression du préfet Eric Morvan lors de son témoignage au procès des Artisans de la paix en avril 2024, quand l'autoroute ne peut pas vous conduire au désarmement total, il faut savoir emprunter des chemins de traverse. Et cela, le gouvernement français a fini par l'admettre et le laisser faire, voire le co-organiser*.

Il n'était évidemment pas légal que les Artisans de la paix soient en contact avec l'organisation armée et clandestine ETA, qu'ils récupèrent son arsenal, qu'ils déménagent des armes et matériels divers de certaines caches pour les rassembler sur des sites dont ils pourraient donner les points de localisation aux autorités françaises. Mais c'était nécessaire pour permettre un désarmement total et tout le monde a fini par l'accepter, sauf apparemment le gouvernement basque, quitte pour lui à réécrire l'histoire : « *Les exigences de l'implication du gouvernement français se trouvaient hors de la réalité de ce qui était politiquement possible* » écrit-il, dans la partie 5-5, ou bien dans la partie 5-7 : « *Les interlocuteurs français transmettent au gouvernement basque trois messages 1) le gouvernement français ne va pas s'impliquer, ni directement ni indirectement, dans la scénographie ou l'aspect opérationnel du désarmement (...)* ». « *Le gouvernement français ne voulait avoir aucune participation dans le plan du désarmement, même pas via la voie policière* » ajoute-t-il plus de deux ans après que le gouvernement français se soit pourtant bel et bien impliqué directement pour permettre au désarmement organisé par les Artisans de la paix de se dérouler au mieux.

Précisons en outre que des opérations de désarmement ne respectant pas davantage la légalité ont eu lieu à nouveau les 9 février et 25 avril 2018 : des Artisans de la paix ont, par deux fois, récupéré des mains d'ETA des armes, munitions et matériels divers contenus dans des caches qui n'avaient pu être localisées pour le 8 avril 2017. Ils les ont transportés puis les ont remis directement à la police et aux démineurs français, via un canal de communication mis en place entre eux et un représentant du gouvernement français. Le rapport du gouvernement basque n'évoque pas ces deux remises postérieures qui montrent peut-être trop bien la pertinence du schéma élaboré par les Artisans de la paix.

Dans la partie 5-9, Eusko Jauriaritza écrit : « *En avril 2017, presque deux ans et demi plus tard, ETA se désarma unilatéralement « devant la société basque ». Elle remit l'information sur ses caches d'armes à une entité sociale pour que celle-ci agisse comme il convenait légalement, c'est-à-dire en adressant cette information à la justice pour que la police agisse en conséquence* ». L'entité sociale en question, à savoir les Artisans de la paix, a pourtant dû récupérer puis déplacer et regrouper des armes et du matériel, placer des observateurs sur les caches d'armes, pour parvenir à réaliser le désarmement dans sa totalité, ce que le gouvernement basque ne considérait pas jusque là comme légal. Malgré cela, il écrit désormais que les Artisans de la paix ont « *agi comme il convenait légalement* ».

L'ancien procureur de la République de Bayonne, Samuel Vuelta-Simon, dans une interview donnée le 20 mars 2024 à l'hebdomadaire Mediabask l'explique très clairement : « *Le juge, on va lui demander de se concentrer sur le cas, sur la personnalité de la personne qui est jugée, le procureur doit au contraire intégrer les éléments extérieurs, pour prendre sa décision conformément à la loi. C'est ce que j'ai fait à l'époque. Il s'agit d'un groupe terroriste qui propose de rendre les armes, en participant à cela, on peut aussi commettre des infractions, on peut aussi laisser commettre des infractions.*

* Interviewé par le quotidien Sud-Ouest le 25/03/2024, le préfet Morvan déclarera : « *Il apparaissait clairement au plus haut niveau de l'État que se dessinait un schéma qui pouvait être totalement limite du point de vue du droit pur. Mais j'ai persisté à penser que la proposition était intéressante. Que des efforts devaient être faits pour que cela aboutisse, dans un pragmatisme de bon aloi, sans raideur juridique.* » (...) « *Il y a le droit pur et l'intelligence dans la lecture du droit au regard des enjeux. Notamment, quand l'ordre public est en jeu. L'intelligence du moment peut s'opposer à une lecture obtuse du droit. Ce n'est pas un feu vert officiel. Chacun a conscience d'être à la frange du légal, personne n'écrit rien. Cela repose sur la confiance des personnes. On peut constater que personne n'a été arrêté le 8 avril.* »

Un bilan coûts-avantages de l'opération a été fait et si on devait en passer par là —c'était une nécessité— pour mettre fin à ces dizaines d'années de violence et d'attentats, avec une organisation terroriste qui propose de remettre un arsenal conséquent, ce n'est pas deux ou trois fusils de chasse, et bien, cela valait le coup. Cela valait tellement le coup que, une année après, l'ETA s'est dissoute après avoir remis son arsenal, alors que cela faisait cinq-six ans que les choses n'avançaient pas. »

Continuer le chemin

Rappelons ici les « coûts du non-désarmement » tels que les listait le gouvernement basque dans sa proposition pour le désarmement d'ETA publiée le 21 décembre 2014 :

«Le non-désarmement n'est pas sans conséquence. La réalité politique et sociale basque n'est pas la même avec ou sans désarmement. Le non-désarmement a un coût très élevé que la société basque n'a pas à payer. Il entraîne, au minimum, quatre conséquences :

- le non-désarmement empêche de tourner la page. Il est un élément factuel et symbolique qui nous ancre dans le passé et nous rappelle la menace de la violence.*
- le non-désarmement, même utilisé comme prétexte, est finalement un véritable obstacle qui empêche la tenue d'un dialogue pluriel entre partis ou au parlement.*
- le non-désarmement, même utilisé comme prétexte, favorise finalement l'immobilisme en matière de politique pénitentiaire et porte tort aux prisonniers et leurs familles.*
- le non-désarmement empêche que l'ancien temps enfin disparaisse, que naissent les temps nouveaux. Il bloque la normalisation de la gauche abertzale dans le jeu politique. »*

Les Artisans de la paix ont pris des risques personnels et déployé beaucoup d'énergie pour contribuer à réaliser un désarmement qui ne se concrétisait pas, plus de deux ans après ce constat tout à fait pertinent. Sept ans après les faits, il est évident pour les Artisans de la paix que leur stratégie était la bonne, et qu'elle a permis de mener à bien, en un temps record, la totalité du désarmement que tout le monde disait souhaiter, mais qui paradoxalement ne parvenait pas à entrer dans les faits.

La manière dont ils ont procédé visait à respecter les principes qu'ils s'étaient fixés en s'engageant dans cette histoire, à savoir réaliser un désarmement qui soit : total, sécurisé, vérifié, sans conditions, digne, appuyé par la plus grande pluralité politique et sociale possible et s'inscrivant dans une logique gagnant-gagnant. Les Artisans de la paix croient à une dynamique interactive menant de l'unilatéralité à la réciprocité : les pas de l'un poussent aussi les autres à faire des pas.

Comme le déclarait le Lehendakari Urkullu au soir du 8 avril 2017* : *“Le chemin continue. Rien ne commence, ni termine aujourd'hui. Nous continuons à travailler pour un vivre-ensemble normalisé, désormais dans un contexte plus propice”.*

* Déclaration «De l'épique à l'éthique», partie 5-9 du rapport.

COMPTE-RENDU **DES DIX RÉUNIONS** ENTRE ARTISANS DE LA PAIX ET GOUVERNEMENT BASQUE, ET LEUR CONTEXTE

Neuf rencontres ont eu lieu entre le 6 février et le 30 mars 2017 entre les Artisans de la paix (représentés dans ces réunions par Mixel Berhocoirigoin et Txetx Etcheverry) et deux représentant.es du gouvernement basque. Le vendredi 12 mai 2017 s'est déroulée une dixième et dernière réunion, lors de laquelle chaque partie exposa son bilan de la phase qui venait de s'écouler. **Nous n'avons jamais eu l'intention de rendre public le contenu de ces réunions mais nous le faisons aujourd'hui pour compléter et corriger la version déformée, voire mensongère, qu'en a faite le gouvernement basque** dans son rapport « *Description et évaluation du rôle tenu par le gouvernement basque dans le désarmement et la dissolution d'ETA* »* . Rendu public le 14 octobre 2019, il a été déposé à l'Instituto de la Memoria, la Convivencia y los Derechos Humanos « comme document mis à disposition publique et au service de la construction de la mémoire »**.

Après plusieurs tentatives en janvier 2017, une première réunion entre AP et GB est fixée au 1er février, puis reportée au 6 février.

* ("Descripción y valoración del papel desempeñado por el Gobierno vasco en el desarme y disolución de ETA")

** «como documento puesto a disposición pública y de la construcción de la memoria»

1^{ÈRE} RÉUNION

Lundi 6 février 2017, 1ère réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque

Les deux parties se présentent. Les deux Artisans de la paix, Mixel Berhocoirigoin et Txetx Etcheverry, retracent leur parcours et présentent la philosophie qui a présidé à leur implication dans la préparation et la réalisation de l'opération de Louhossoa. Ils expliquent leurs relations et discussions avec le MLNV et ETA, les désaccords stratégiques qui les ont opposés, les problèmes de confiance et de différences de culture politique qui ont pu rendre plus complexes ces relations et discussions. Ils indiquent aussi pourquoi ils ont ressenti le devoir d'intervenir face au blocage de la situation, suite à l'arrêt de la lutte armée en 2011.

Ils expliquent également que depuis le début de leurs contacts et discussions avec ETA, tout ce qui a été dit de part et d'autre a été respecté, tous les engagements pris ont été tenus à la lettre, et qu'ils sentent une réelle volonté d'avancer rapidement vers un désarmement global et effectif, dès lors qu'il sera fait sous des formes politiques acceptables par l'organisation armée.

Par ailleurs, ils soulignent avoir toujours dit à ETA que si d'autres voies moins «iconoclastes» que celle qu'ils envisagent avaient la moindre chance de déboucher sur une solution - notamment la possibilité d'un accord entre ETA et le gouvernement français pour un désarmement ordonné et sécurisé - ils pensaient sans l'ombre d'un doute qu'elles seraient à privilégier.

Enfin, ils expliquent n'être les sous-traitants de personne, n'avoir rien à perdre ou à gagner, simplement une volonté de contribuer à débloquer la situation.

L'opération Louhossoa relatée aux représentants du gouvernement basque

Les Artisans de la paix présentent au gouvernement basque la mise en route de l'opération de Louhossoa. Elle n'a été enclenchée que lorsqu'il est apparu que ces autres voies, plus officielles ou tout au moins classiques, étaient définitivement coupées.

Ils expliquent avoir conçu l'opération selon une double dimension :

- son plan A, sans arrestations immédiates lors de l'opération elle-même : ils expliquent avec précision les suites qu'ils comptaient alors lui donner ;

- son plan B, avec arrestations pendant l'opération elle-même. Ce second scénario a été préparé de manière beaucoup plus détaillée. D'une part, parce que les Artisans de la paix ne se faisaient pas trop d'illusions sur le fait que le processus long et complexe de contacts et de discussions passe totalement en dessous des radars des services anti-terroristes. D'autre part, parce qu'il était chronologiquement, s'il se produisait, le premier qu'il faudrait gérer dans le détail.

Plan A ou plan B, les deux devaient conduire à la même situation : placer l'État français devant ses responsabilités et mobiliser la société afin de créer les conditions permettant de mener à bien le désarmement total d'ETA.

Il n'a jamais été dans l'intention des Artisans de la paix d'empêcher l'identification des armes et du matériel saisi à Louhossoa, même si effectivement ils ont d'abord utilisé le terme de destruction, utilisé en référence au processus de désarmement irlandais, au lieu de celui, plus approprié, de neutralisation.

Le choix des deux machines présentes à Louhossoa a d'ailleurs été fait précisément pour les neutraliser sans les détruire : une disqueteuse pour couper le canon des armes longues et une fraiseuse pour percer le barillet des armes courtes. Les Artisans de la paix n'ont pas voulu utiliser une presse, machine plus silencieuse et plus simple et rapide à manier, qui aurait écrasé les armes, empêchant ainsi leur identification, ce qui aurait pu être assimilé à une tentative de «destruction de preuves».

Les Artisans de la paix présentent au gouvernement basque leurs objectifs et le travail en cours

Depuis leur sortie de garde-à-vue, les Artisans de la paix ont ouvert plusieurs voies pour tenter de discuter avec le gouvernement français dans le but d'obtenir au mieux une véritable coopération de sa part en vue d'un désarmement total, ordonné et sécurisé de l'arsenal d'ETA. Ou, au minimum, une décision de laisser faire, sans poser d'obstacle et sans tenter d'empêcher et de réprimer ce désarmement.

En effet, le désarmement ne se résume pas à simplement fournir des points de localisation de caches d'armes à une autorité, quelle qu'elle soit. Certaines caches sont installées dans des maisons, et il est hors de question de les situer car cela reviendrait à envoyer leurs propriétaires en prison ! De plus, il faut savoir avec certitude qui viendra récupérer armes et explosifs, afin d'éviter toute possibilité de manipulation ou d'opération type «guerre sale». Enfin, l'accord avec ETA par lequel cette organisation acceptait de déléguer le démantèlement de son arsenal et la responsabilité politique du désarmement à la société civile est assorti d'une condition importante : *«Que la procédure utilisée ne laisse aucune marge à une lecture malhonnête en termes de «gagnants et de perdants».*

Dès lors, le travail des Artisans de la paix consiste notamment à :

- Tenter de convaincre le gouvernement français d'aider matériellement au démantèlement ordonné et sécurisé de l'arsenal d'ETA, dans des délais rapides et selon une procédure à discuter directement et en toute discrétion avec les Artisans de la paix.
- Dans le cas d'un refus de coopérer du gouvernement français voire de «laisser faire» sans obstacle et sans répression, préparer malgré tout le déroulé du démantèlement et de la neutralisation de l'arsenal d'ETA. Et dans ce cas, se préparer à mobiliser la société basque pour limiter les entraves et la répression, par la force du nombre et la légitimité d'un soutien majoritaire et pluriel.

Les Artisans de la paix se sont donnés jusqu'au mois de mars pour tenter de concrétiser le premier cas de figure, tout en travaillant parallèlement à définir le second. Pour cela, ils rencontrent un certain nombre d'acteurs institutionnels, politiques, syndicats et associatifs, afin de dessiner un scénario pouvant susciter une adhésion et une participation maximales. Ils ont également demandé une réunion avec la Commission internationale de vérification (CIV) qu'ils souhaitent bien évidemment associer pleinement dans les deux cas de figure. Ils comptent préparer les étapes suivantes en fonction de l'ensemble des échanges qu'ils auront lors de ces rencontres.

L'analyse du gouvernement basque

De son côté, le gouvernement basque fait l'historique de ses démarches et de ses contacts avec la CIV et la «gauche abertzale» depuis Aiete. Il résume le document qu'il a rendu public en décembre 2014 « *Proposition de procédure pour un désarmement rapide, viable et effectif, basé sur un geste unilatéral devant la société basque, avec appui social, international et institutionnel* »* et déplore qu'ETA ne s'en soit pas saisi.

Par deux fois, les Artisans de la paix questionnent le gouvernement sur la manière dont il envisageait alors de concrétiser sa proposition dans le cas où les États espagnol et français ne s'inscriraient pas dans une logique de coopération ou de laisser faire. Quelles possibilités opérationnelles entrevoyait le gouvernement basque en 2014, sachant que les caches d'armes étaient situées en territoire français ? Ils n'obtiennent pas de réponse à ces questions, le gouvernement basque expliquant qu'il n'a jamais pu commencer à parler de manière opérationnelle au vu du rejet global de sa proposition.

Le gouvernement basque estime que, du côté d'ETA, l'opération de Louhossoa a été particulièrement appréciée. Selon lui, elle permettait de l'écarter du processus, et ne pouvait pas ne pas se solder par des arrestations, compte-tenu du niveau de contrôle des services de police espagnols et français sur tout ce qui concerne l'arsenal d'ETA. Toujours selon le gouvernement basque, les arrestations offriraient un protagonisme inespéré à ETA, qui va donc multiplier les «Louhossoa» sur un an, deux ans, pour y trouver chaque fois une tribune, un protagonisme qu'elle n'avait plus depuis la fin de la lutte armée. Le gouvernement basque dit être fatigué de ces «petits jeux» d'ETA et ne plus avoir confiance. Il pense qu'ETA refuse toute aide de sa part et surtout sa participation au processus de désarmement. Le gouvernement basque souligne enfin qu'il acceptera tout chemin menant vers le désarmement, total, mais rejettera les opérations de propagande ou de «dosification»**.

La discussion entre Artisans de la paix et gouvernement basque

Les Artisans de la paix assurent au gouvernement basque avoir la garantie d'un désarmement total et dans des délais aussi rapides que le permettra le travail qu'ils tentent de mener à bien. Ils n'auraient pas réalisé l'opération de Louhossoa sans cette garantie. La forme et les échéances sont entièrement dans leurs mains et dépendent des procédures qu'ils arriveront à mettre en place. Il n'est pas question pour eux de réaliser sept ou huit opérations du type Louhossoa. Ils veulent quelque chose de bien plus massif et concentré dans le temps. Ils affirment leur volonté entière de voir le gouvernement basque être partie prenante de la procédure qu'ils mettront en place.

Le gouvernement basque réagit à leurs propos : à son avis, les seules attentes d'ETA ou de la gauche abertzale sont qu'il soit informé la veille des opérations afin qu'il applaudisse le lendemain. Il précise que même si c'était le cas mais que le désarmement était réel, il appuierait la démarche. Les Artisans insistent à nouveau sur leur volonté d'associer tout le monde, au maximum, de la conception même du schéma global à la procédure de désarmement. Ils soulignent que la démarche a pour but d'éviter les formules «perdants-gagnants» et vise une implication et un soutien pluriel et massif. C'est d'ailleurs l'objectif de leurs réunions avec un maximum d'acteurs du Pays Basque Nord et Sud, dont celle de ce 6 février avec le gouvernement basque.

Les deux parties conviennent de se revoir dès que les Artisans de la paix auront les éléments leur permettant d'entrer dans une phase plus avancée de concrétisation du schéma global de désarmement.

* «Propuesta de procedimiento para un desarme rapido, viable y efectivo, basado en un gesto unilateral ante la sociedad vasca, con cobertura social, internacional e institucional»

** Le fait de procéder à un désarmement « à petites doses »

Les éléments de contexte du mois de février 2017

Durant le mois de février et le début du mois de mars 2017, les Artisans de la paix multiplient les rencontres avec divers partis, syndicats, associations, élu.es, du Pays Basque Sud (Foro Soziala, gauche abertzale, PNV, ELA, LAB...) et Nord, ainsi que de l'Hexagone.

Les contacts initiés dès fin décembre 2016 puis au cours du mois de janvier 2017, via des canaux directs ou indirects, avec le premier ministre Bernard Cazeneuve, le ministre de l'Intérieur Bruno Le Roux et le porte-parole du gouvernement Stéphane Le Foll se poursuivent. Les messages des Artisans de la paix sont sans ambiguïté : «L'écho et le soutien de l'opération de Louhossoa ont été tels qu'il n'est pas possible d'en rester là. Nous allons mener le désarmement jusqu'au bout, et dans les délais les plus rapides possibles, en tout cas avant la prochaine élection présidentielle. Nous préférons le faire avec la coopération de l'État français, afin que les choses se déroulent au mieux pour tout le monde. Mais en l'absence d'une telle coopération, nous sommes déterminés malgré tout à aller jusqu'au bout, et ce ne seront pas cinq personnes cette fois qui seront impliquées mais plusieurs centaines.»

Deux personnalités en lien avec les Artisans de la paix José Bové, militant altermondialiste bien connu, et François Dufour, ancien porte-parole de la Confédération Paysanne et cofondateur d'ATTAC, ce dernier connaissant bien Bernard Cazeneuve pour avoir co-présidé avec lui le conseil régional de Basse-Normandie, indiquent directement au premier ministre que les Artisans de la paix sont demandeurs d'un rendez-vous avec ses services.*

Vendredi 10 février : le ministre des affaires étrangères Jean-Marc Ayrault qui, de par sa fonction, pèse chacun de ses mots, déclare à la presse lors d'une visite à Biarritz : *«L'ETA a renoncé à la lutte armée et c'est une bonne chose pour tous ceux qui aspirent à la liberté, qui aspirent à la démocratie, qui aspirent à la paix. Alors, maintenant, il faut aller jusqu'au bout de tout ça, et que ces engagements se traduisent dans les faits. Et ça passe, en effet, par la restitution de l'intégralité des stocks d'armes, mais cette restitution doit se faire sous le contrôle des autorités nationales. Nous sommes dans un État de droit. Il faut que les règles de droit soient respectées. Il faut faire en sorte que cela puisse se faire, et le plus vite possible. Voilà ce que je vous réponds sur ce point. Chacun peut y prendre sa part, tout simplement. Nous sommes à cette étape, et cette étape est positive, alors allons-y !»*

Le même jour, à la sous-préfecture de Bayonne, le directeur de cabinet du ministre tient le même type de propos lors d'une réunion privée avec deux représentants du mouvement civil en faveur du processus de paix Bake Bidea.

Jeudi 16 février : Le premier ministre demande à François Dufour si la demande de rendez-vous des Artisans de la paix est toujours d'actualité, et lui propose de le fixer au retour de sa visite en Chine où il se trouvera du 21 au 23 février.

Vendredi 17 février : Mixel Berhocoirigoin est reçu au ministère par le ministre de l'Agric-

* Le 8 avril 2017, François Dufour et José Bové feront partie des 172 observateurs des Artisans de la paix présents sur les sites des caches d'armes jusqu'à l'arrivée de la police française et des démineurs.

culture et porte-parole du gouvernement Stéphane Le Foll, un proche du président de la République François Hollande. Il lui présente longuement le sens et les objectifs de l'opération de Louhossoa et l'état d'esprit des Artisans de la paix. Il renouvelle leur proposition de coopération avec le gouvernement français, afin de permettre un désarmement ordonné et sécurisé dans les plus brefs délais. Il explique que les Artisans de la paix sont déterminés à le faire dans tous les cas, et qu'en l'absence de coopération, l'opération future pourrait avoir un plus grand retentissement encore que celle de Louhossoa. Il lui expose le schéma sur lequel les Artisans réfléchissent, dont la remise des points de localisation, la présence d'observateurs sur les caches, etc.

Stéphane Le Foll prend des notes de la discussion. Il explique que ce n'est pas de son domaine, mais qu'il va transmettre au premier ministre. Il dit être conscient de l'importance et de la gravité du sujet. Mixel explique qu'un désarmement qui se traduirait par une humiliation entraînerait une frustration profonde, notamment chez les jeunes. L'avenir du processus pourrait en être menacé. Stéphane Le Foll comprend et dit partager cette analyse.

Mixel Berhocoirigoin insiste sur la détermination des Artisans de la paix à aller très vite et jusqu'au bout, avant les élections présidentielles.

Lundi 20 février : Sommet franco-espagnol de Malaga, avec notamment la présence de François Hollande, Bruno Leroux et Jean-Marc Ayrault.

Vendredi 24 février : La sénatrice socialiste Frédérique Espagnac demande à rencontrer Txetx Etcheverry. Parlementaire proche du Président François Hollande, elle est porteuse d'un message du ministre de l'intérieur Bruno Le Roux : le gouvernement a décidé de laisser faire le désarmement, si celui-ci est total et se déroule en une fois. Lors du sommet de Malaga, il l'a expliqué aux autorités espagnoles et ces dernières sont d'accord avec la décision française ou tout au moins l'acceptent.

Txetx Etcheverry demande à Frédérique Espagnac de transmettre le souhait des Artisans de la paix d'avoir avec les autorités françaises une réunion technique au plus vite, pour éclaircir ce que signifie très concrètement la décision de laisser-faire, en particulier concernant le délicat problème des caches situées dans des maisons, et donc les opérations nécessitant d'en retirer l'armement avant de donner sa nouvelle localisation. Txetx Etcheverry souligne aussi que les Artisans de la paix, schéma de coopération ou non, procéderont au démantèlement de l'arsenal d'ETA, avant l'élection présidentielle d'avril.

L'ANALYSE DES ARTISANS DE LA PAIX

Les Artisans de la paix ont bien reçu les messages, publics —celui du ministre des affaires étrangères Jean-Marc Ayrault— et privés de la part du directeur de cabinet de Jean-Marc Ayrault ou du ministre de l'intérieur Bruno Le Roux, via la sénatrice Frédérique Espagnac. Ils actent le changement de ligne officielle du gouvernement : celui-ci laissera faire le désarmement. Il s'agit d'un progrès significatif par rapport à la situation ubuesque d'avant Louhossoa. Avant cela en effet, la CIV et ETA avaient dû stopper les opérations de mise sous scellé et de vérification de l'arsenal, suite aux différentes opérations policières, arrestations et convocations judiciaires. Les gouvernements français et espagnol ne voulaient pas entendre parler alors de désarmement ordonné et sécurisé : *« Le seul désarmement, c'est celui qu'obtiennent les forces de l'ordre françaises et es-*

pagnoles par leurs opérations et arrestations », affirmaient-ils. De facto, cette politique a abouti à une situation aberrante qui empêche ETA de désarmer, cinq ans après l'arrêt définitif de sa lutte armée.

Cependant cette nouvelle position de « laisser-faire » s'attachait au seul cadre légal. Si elle évitait au gouvernement la moindre prise de risque politique, elle était loin de résoudre une partie du problème. Il n'était évidemment pas question pour ceux qui tentaient de mener à bien le démantèlement de l'arsenal d'ETA de provoquer plus d'incarcérations, en livrant par exemple les adresses de personnes cachant armes ou matériel chez elles. Il était également nécessaire de clarifier la manière dont l'arsenal allait être récupéré et neutralisé une fois restitué. Au vu des relations et des transmissions d'informations quasi-immédiates entre la France et l'Espagne, une simple livraison des points de localisation à la justice ne mettait pas à l'abri d'éventuelles manipulations de la part des services anti-terroristes espagnols, qui ont une longue pratique en la matière.

Enfin, l'engagement donné de ne pas faire du désarmement une mise en scène de « perdants et de gagnants » obligeait à construire un format donnant sa signification réelle au démantèlement de l'arsenal : ETA restitue ses armes au peuple basque qui devient de fait témoin de cet acte historique. L'organisation démontre ainsi sa volonté sans équivoque de ne plus s'en servir, pour mettre un terme définitif et sans retour possible à la lutte armée et pour laisser place à d'autres moyens de confrontation démocratique, visant à résoudre les causes et les conséquences du conflit historique à l'origine de cette lutte armée.

Une simple remise des points de localisation des caches d'armes à une autorité judiciaire ne résoudrait pas l'ensemble de ces questions. Si cela avait été le cas, le désarmement aurait été réalisé depuis plusieurs années déjà, tout le monde le comprend bien. Or, les Artisans de la paix ne se sont pas lancés dans cette entreprise pour « parler » du désarmement, voire pour polémiquer à son sujet, mais pour le faire. Il leur faut donc réunir les conditions minimales permettant de l'organiser dans sa totalité, dans les plus brefs délais, et de manière vérifiable et la plus sécurisée possible.

LES TROIS SCÉNARIOS POSSIBLES :

Les Artisans de la paix manient donc trois hypothèses de travail :

- une coopération avec l'État français, dont les services contribueraient directement aux opérations de regroupement et de démantèlement de l'arsenal, solution la plus sécurisée ;
- un regroupement et une restitution effectuée par les Artisans de la paix eux-mêmes, mais en concertation avec l'État, afin d'éviter tout risque de manipulation, d'offrir un bon niveau de sécurité et de limiter au maximum les risques de répression ;
- une absence de toute concertation, qui obligerait les Artisans de la paix à organiser le désarmement sous le même format de « désobéissance civile » qui a caractérisé l'opération de Louhossoa. Le risque d'arrestations, voulues ou fortuites, serait fort et devrait être contre-balançé par une médiatisation et une mobilisation citoyenne maximales.

À défaut de réunion « opérationnelle » avec les services de l'État, les Artisans de la paix préparent le troisième scénario jusqu'au dernier moment, tout en multipliant les contacts, plaidoyers et pressions politiques privées et publiques, pour arriver à plutôt concrétiser la première ou la seconde hypothèse. *

Samedi 25 février : De nouvelles discussions via José Bové et François Dufour ont lieu sur la possibilité d'un rendez-vous avec les services de l'État ce week-end ou en début de semaine.

* Au final et dans les deux dernières semaines avant le désarmement, les choses vont s'accélérer, notamment après l'annonce de la date de la journée du désarmement dans le journal Le Monde. Les discussions avec l'État français vont alors se multiplier et permettre de mettre en œuvre le second scénario. Mais en ces premiers jours du mois de mars, la situation est loin d'être claire et la position du gouvernement français, si elle a évolué suite aux événements de Louhossoa et l'impact politique qu'ils ont eu, est loin d'être celle d'une coopération opérationnelle avec les Artisans de la paix.

2^{ÈME} RÉUNION

Mercredi 1er mars 2017, 2ème réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque

Les Artisans de la paix informent le gouvernement basque

Les Artisans de la paix informent le gouvernement basque que des contacts directs et indirects ont eu lieu avec le gouvernement français. Ils rendent compte de la rencontre avec son porte-parole Stéphane Le Foll, dans son ministère. Ils font état de deux autres voies de contacts en cours avec le gouvernement – sans préciser, pour des raisons de confidentialité, qu’il s’agit du premier ministre – dont ils ont eu des retours, mais sans arriver pour le moment à obtenir une réunion de type opérationnelle. Enfin, ils évoquent le message reçu du ministre de l’intérieur, sans le nommer mais en parlant d’un message parfaitement crédible du gouvernement français les informant de sa décision de laisser faire le désarmement, s’il se déroule en une fois, et de ne pas y mettre d’obstacle. Ils précisent également que le gouvernement français a demandé au gouvernement espagnol d’en faire de même, et le fait que ce dernier ait accepté. Tout cela constitue un important changement de ligne et de perspectives.

Les Artisans de la paix informent le gouvernement basque qu’ils ont effectué un premier tour de réunions avec un certain nombre de formations ou de personnalités politiques du Pays Basque Nord et Sud, pour recueillir leur analyse et leur vision des conditions à remplir pour réussir au mieux le désarmement et créer ainsi les conditions d’une poursuite ultérieure du processus de paix : questions des prisonniers, reconnaissance des victimes, mémoire, vivre ensemble...

Au cours de ces réunions, les Artisans de la paix ont clairement affirmé leur volonté d’associer le gouvernement basque à la préparation du schéma de désarmement, et de le voir participer à sa mise en œuvre, aux côtés des autres institutions du Pays Basque Nord et Sud. La gauche abertzale ne s’y oppose pas.

Les Artisans informent le gouvernement basque que le désarmement se fera avant l’été et qu’ils se préparent à deux types de situations : celle où ils pourront compter sur la coopération du gouvernement français et celle où ils ne devront compter que sur son « laisser-faire », notion vague s’il en est, qui n’exclut pas certains obstacles voire arrestations, volontaires ou fortuites pendant les opérations de transport par exemple. Selon le scénario, pourront-ils compter avec la participation des institutions (gouvernement basque, gouvernement foral de Navarre, CAPB d’Iparralde) ?

Les Artisans de la paix précisent qu’ils n’ont pas encore réussi à se réunir avec la Commission internationale de vérification (CIV). Ils souhaitent lui faire parvenir une première ébauche de scénario concernant le désarmement qui compte avec la présence et le rôle actif de la CIV et la participation du gouvernement basque. Ils veulent la commenter avec elle, l’enrichir de ses avis et conseils, puis la partager avec les institutions et acteurs importants du Pays Basque. Ils ont appris qu’un nouveau plan de paix du gouvernement basque serait en cours d’élaboration et demandent s’il doit être rendu public. Ils insistent sur l’importance d’éviter les polémiques publiques autour de la question du désarmement.

La position du gouvernement basque

Le gouvernement basque se dit disposé à collaborer mais uniquement pour un désarmement sérieux et total, et non pour servir de petites manœuvres ou autres opérations de communication visant à prolonger une situation qui n'a que trop duré. Sa proposition de paix faite deux ans auparavant est toujours valable, mais si le désarmement envisagé ne s'inscrit pas dans ce schéma-là, cela ne remet pas en cause sa disposition à apporter son aide. Quant à sa nouvelle proposition de paix, le gouvernement confirme l'information : il s'agit d'une actualisation de sa proposition de 2014, annoncée dans son programme de gouvernement et figurant dans le pacte de gouvernement conclu avec le PSOE. Cela ne signifie pas qu'elle sera rendue publique.

Le gouvernement basque met en garde sur une autre façon de faire qui rendrait impossible sa participation : le placer dans la mêlée au même niveau que les autres organisations et mouvements sociaux, alors qu'il s'agit de deux domaines, deux registres différents. Le gouvernement basque ne pourra pas l'accepter, même s'il ne gênera pas pour autant le déroulement du désarmement, insiste-t-il.

Aux premiers jours de mars

Les Artisans de la paix font parvenir à la CIV et à ETA une première ébauche de scénario pour le désarmement, dans l'hypothèse où il devrait se réaliser sans la coopération du gouvernement français.

Il s'agit de procéder au désarmement total d'ETA, avant la fin du mandat de François Hollande, sous contrôle international (CIV). Les Artisans de la paix proposent de réaliser cette séquence de désarmement final sur une seule journée. Ils solliciteront la participation du président de la CAPB, des gouvernements de la Communauté autonome basque et de Navarre. L'organisation de la journée suppose la mobilisation d'un certain nombre de volontaires de la société civile. En parallèle à ces aspects techniques qui nécessitent rigueur et discrétion, la journée devrait bénéficier d'un soutien pluriel et le plus large possible. Il s'agit de créer les conditions politiques mais aussi techniques facilitant l'intervention des volontaires devant régler les aspects opérationnels les plus délicats du désarmement. Pour ces raisons, l'organisation de cette journée impliquera une annonce publique qui sera faite plusieurs jours avant sa tenue. De même, les Artisans de la paix devront assurer à cette journée une large couverture médiatique à l'échelle locale, nationale et internationale.

Via François Dufour et José Bové, les Artisans de la paix apprennent que la réunion envisagée dans un premier temps a été bloquée par les services du premier ministre, du fait de la condition de mis en examen dans un dossier anti-terroriste, suite à l'opération de Louhossoa, des deux personnes devant participer à cette réunion, Mixel Berhocoirigoin et Txetx Etcheverry.

Parallèlement, une personnalité politique de premier plan, ancien ministre d'un des gouvernements de François Hollande, intervient auprès du premier ministre pour continuer à plaider l'urgence d'une réunion « opérationnelle » avec les Artisans de la paix, qui ont commencé à préparer la suite du démantèlement de l'arsenal d'ETA. Une possibilité de l'organiser avec d'autres personnes que les deux mis en examen est étudiée mais n'est finalement pas retenue par le gouvernement français.

3^{ÈME} RÉUNION

Mercredi 8 mars 2017, 3ème réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque

Le gouvernement basque communique aux Artisans de la paix le document actualisant sa proposition de paix de 2014 et en présente les grandes lignes. Il précise qu'il ne s'agit pas d'une proposition adressée à ETA, mais d'une actualisation et d'une clarification de sa position qu'il transmet à la CIV et aux Artisans de la paix. Ce document ne sera pas rendu public.

Les Artisans de la paix soulignent les convergences existant entre ce document et le schéma qu'ils sont en train de travailler et qu'ils ont transmis à la CIV. Ils sont dans l'attente d'une réponse de cette dernière. Ils vont étudier le document du gouvernement basque et lui faire un rapide retour, en lui proposant une réunion au plus vite.

4^{ÈME} RÉUNION

Dimanche 12 mars 2017, 4ème réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque

Les Artisans de la paix expliquent qu'ils avaient d'abord envisagé de se réunir avec la CIV pour lui exposer les détails de leur proposition de scénario visant à réaliser le désarmement dans sa totalité, avant de la présenter aux différentes institutions et acteurs politiques et sociaux du Pays Basque. Le fait que la CIV tarde à leur proposer une date de réunion et la lecture du document du gouvernement basque les ont convaincus de changer ce planning.

La proposition du gouvernement basque recoupe leur propre schéma sur plusieurs points importants. Après discussions au sein des Artisans de la paix, ces derniers ont décidé d'en parler immédiatement avec le gouvernement basque, sans attendre donc leur rencontre avec la CIV. Aussi, ils présentent au gouvernement le schéma qui sera discuté avec la CIV dans les prochains jours, mais auparavant, ils soulignent l'importance de ne pas communiquer d'informations à ce sujet aux médias.

En effet, le samedi 11 mars, le *Diario Vasco* a publié un article contenant un certain nombre d'éléments de discussions tenues avec le gouvernement basque, la « *gauche abertzale* » et le PNV (chacun étant rencontré indépendamment). Les Artisans de la paix les avaient également communiqués par écrit à la CIV. L'article du *Diario Vasco* comporte des informations parfois déformées, des erreurs ou des contre-vérités.

Les Artisans ignorent quelle est la source du *Diario Vasco*, mais ces fuites leur posent un vrai problème alors qu'ils s'appêtent à partager largement les informations sur leurs préparatifs avec un nombre conséquent de responsables politiques et sociaux d'Euskal Herria.

Le scénario des Artisans de la paix

Lors de cette réunion du 12 mars, les Artisans de la paix décrivent au gouvernement basque les paramètres qui les ont guidés pour dessiner leur proposition de scénario. Ne sachant pas qui va succéder à François Hollande, ils veulent finaliser le désarmement avant les prochaines élections présidentielles. Pour eux, ce dossier relève de sa responsabilité et doit être bouclé sous son quinquennat.

Le fait que l'arsenal soit en partie caché dans des habitations rend l'opération complexe et délicate. Les Artisans de la paix doivent être prêts à effectuer le désarmement même si le gouvernement français refuse de coopérer et d'aider. Toutefois, ils tenteront jusqu'au dernier jour de le convaincre de coopérer, sans aucune contrepartie politique, mais avec des conditions techniques précises. Dans ce cas, ils sont prêts à lui garantir une confidentialité absolue, au moins jusqu'à l'élection présidentielle et aux élections législatives qui suivront.

S'ils doivent agir sans la coopération du gouvernement français, ils pensent organiser une journée finalisant un processus de préparation et de mobilisation, et permettant de résoudre les différents problèmes politiques et techniques se posant à eux. Au lendemain de cette journée, ETA serait entièrement désarmée. Cette journée comprendrait quatre séquences distinctes.

1) À la mairie de Bayonne et à huis clos, remise des points de localisation des caches d'armes à une délégation internationale, présidée par la CIV, en présence des président.e.s des trois exécutifs basques : Communauté autonome d'Euskadi, Communauté forale de Navarre, Communauté d'agglomération Pays Basque.

Les points de localisation seraient remis immédiatement après par la CIV aux autorités françaises ou à la justice. La séance à la mairie serait suivie par la lecture devant la presse d'une déclaration institutionnelle en trois langues rédigée et lue par les trois président.e.s.

La remise des points de localisation nécessite de regrouper la totalité de l'arsenal d'ETA en des lieux dont les emplacements pourront être communiqués in fine aux autorités, sans occasionner l'arrestation et l'incarcération de nouvelles personnes. Ces lieux seront tous situés dans l'État français.

2) Au moment même de la remise des points de localisation, des observateurs, recrutés sur la base d'une charte précise et sélectionnés par les Artisans de la paix, prendront place sur les lieux abritant les caches d'armes. Ils y resteront jusqu'à l'arrivée de la police française à laquelle ils céderont la place.

3) L'après-midi, pour séparer et différencier clairement cette séquence de celle du matin, les Artisans de la paix organiseront une mobilisation de la société civile pour appuyer le désarmement. L'objectif est qu'elle exprime la pluralité politique la plus large possible des secteurs favorables à un processus de paix en Pays Basque. À ce moment de leur réflexion, ils envisagent une chaîne humaine ou une manifestation silencieuse.

4) Vérification de la réalité et de la totalité du désarmement par la CIV.

Objectifs du schéma proposé par les Artisans de la paix

Quels sont les objectifs poursuivis par ce schéma global ? Il s'agit de permettre politiquement et techniquement la totalité du désarmement en une seule journée. Et aussi : de couvrir politiquement et juridiquement les volontaires Artisans de la paix, y compris ceux en charge

du délicat problème des caches situées dans des maisons ; d'obliger la police française à venir le plus vite possible sur les lieux des caches d'armes pour récupérer le matériel restitué et vérifier que c'est bien elle et elle seule qui récupère la totalité de ce matériel ; d'éviter de mettre en scène un schéma perdant-gagnant, avec des images de reddition ou au contraire d'ultime démonstration guerrière, ou tout autre scénario pouvant humilier ou blesser les uns ou les autres.

Les Artisans de la paix comptent annoncer publiquement la date de cette journée dès le vendredi 17 mars. Le forum «*Le désarmement au service du processus de paix*» organisé par Bake Bidea les 17 et 18 mars à Biarritz reviendra sur cette journée. Pourquoi une annonce publique ?

Il s'agit d'une dernière tentative pour obtenir une forme de coopération, ou au moins de concertation avec le gouvernement français. En annonçant publiquement la date et le caractère total du désarmement, les Artisans de la paix le mettent face à ses responsabilités et évitent les manœuvres dilatoires qui viseraient à reculer l'échéance après les élections présidentielles. De plus, s'ils doivent organiser seuls (sans la coopération du gouvernement français) ce désarmement, cette annonce publique présente deux intérêts essentiels.

1) Les Artisans de la paix doivent dès maintenant mobiliser des centaines de bénévoles, observateurs et personnalités pour assurer les tâches techniques et politiques que suppose une telle opération. Ils veulent dès à présent expliquer ce qu'ils préparent au plus grand nombre possible de forces politiques, syndicales et sociales du Pays Basque pour recueillir leurs avis, leurs analyses, adapter le schéma proposé, partager au maximum la rédaction des messages politiques qui seront exprimés tout au long du jour J. Les fuites seront dès lors inévitables, la presse ne tardera pas à apprendre la date et les modalités du désarmement en cours de préparation. Autant donc donner par eux-mêmes ces informations pour en maîtriser au mieux la communication.

2) Le gouvernement français sera ainsi obligé de tenir prêts les dispositifs et les équipes de démineurs permettant de neutraliser l'arsenal qui sera démantelé ce jour-là. Alors que date et modalités sont rendues publiques, il ne pourra pas assumer de ne pas tout faire pour éviter des accidents ou la récupération de parties de cet arsenal par des entités mal intentionnées.

L'avis du gouvernement basque

Le gouvernement basque nie toute responsabilité sur les fuites au Diario Vasco. Dans la perspective de cette réunion, il avait établi une liste de dix questions précises mais les Artisans de la paix viennent de répondre à la plupart d'entre elles : qui va organiser concrètement le désarmement : les Artisans de la paix. Quand et en combien de fois ? En une fois, avant les élections présidentielles. De quoi est composé l'arsenal, y a-t-il un inventaire ? Oui. Dans quel état sera le matériel ? Les Artisans n'ont jamais voulu empêcher l'identification judiciaire. Comment cela va-t-il se dérouler ? Les Artisans de la paix viennent de présenter leur scénario et expliquer les modalités de la remise des points de localisation. Existe-il un document garantissant tout cela ? Non.

Le gouvernement basque évoque la séquence du matin et la déclaration institutionnelle. Pour lui, ce n'est pas assumable car le rôle qui lui est donné est purement décoratif. Cela le dilue entre deux autres institutions tout à fait respectables, mais qui n'ont ni le même rang ni n'ont fait tout ce que lui-même a entrepris en faveur de la paix au cours des cinq dernières années.

Le gouvernement de Gasteiz insiste sur la légalité du désarmement, et donc sur la nécessité que les armes soient identifiables. Il sait ce débat très théorique et aussi que ces armes sont stockées de manière à ne permettre aucune identification si la police trouvait une cache. Par exemple, il n'y avait pas la moindre empreinte ou trace d'ADN sur la centaine d'armes de la cache d'ETA démantelée en forêt de Compiègne le 12 octobre 2016. Cependant, sembler vouloir empêcher l'identification des personnes ayant utilisé ces armes pourrait braquer les associations de victimes, alors qu'il est important de les associer au maximum à la recherche de solutions.

Pour le gouvernement basque, la construction médiatique de tout ce processus pose de vrais problèmes et le format de la journée donne trop d'importance à la gauche abertzale. Tout cela est « *trop exhibitionniste* ». Le gouvernement peut comprendre le besoin d'une certaine scénographie, mais celle-ci doit rester plus modeste.

Les précisions des Artisans de la paix

Ils expliquent que cette proposition de format de la journée du désarmement est le résultat d'un compromis global, visant à un équilibre pouvant satisfaire toutes les parties concernées. La séquence attribuée aux institutions leur paraît extrêmement importante parce qu'elle initiera la journée. Elle constituera donc certainement le moment qui bénéficiera le plus d'un écho local et international, et d'un maximum de répercussions médiatiques car il s'agira du moment décisif de la remise des points de localisation.

Les Artisans de la paix ont volontairement et clairement séparé cette première séquence de la mobilisation sociale fixée l'après-midi, alors que techniquement, placer cette dernière en fin de matinée aurait été préférable. Cela dans le souci de répondre aux souhaits du gouvernement basque de ne pas être mis au même niveau ou fondu avec les autres organisations et mouvements sociaux, pour respecter la différence de nature et de registre entre ces dernières et une institution gouvernementale. Les Artisans soulignent qu'il est possible de renforcer le poids de la déclaration institutionnelle, de lui donner une place centrale dans la journée, si on peut garantir qu'elle revête un contenu que tous puissent assumer.

Les Artisans de la paix commentent l'aspect « *légal* » du désarmement : il ne le sera vraiment que si le gouvernement français accepte une véritable coopération. Sinon, il n'est bien évidemment pas légal en soi que des citoyen.nes se mettent en contact avec une organisation armée comme ETA, et prennent en charge le démantèlement de son arsenal. L'objectif est que le déroulé des opérations soit le plus assumable possible par la population du Pays Basque et ses élu.es. Ce qui de surcroît offrirait une importante protection politique et pénale aux Artisans de la paix, comme l'a montré l'exemple de Louhossoa. Les Artisans insistent sur le fait qu'ils n'ont jamais eu l'intention, et ce dès les préparatifs de la première démarche à Louhossoa, d'empêcher l'identification judiciaire de l'armement démantelé.

Au cours de cette rencontre, les Artisans de la paix reviennent sur les échanges avec le ministre et porte-parole du gouvernement français Stéphane Le Foll. Ils évoquent à nouveau le message transmis par l'émissaire du ministre de l'Intérieur Bruno Leroux, sans toutefois nommer ni préciser ce canal de communication (ils le qualifient de message très crédible en provenance de sources proches du gouvernement) : la France aurait décidé de laisser faire le désarmement et aurait convaincu l'Espagne d'en faire autant, lors du sommet franco-espagnol de Malaga.

Le gouvernement basque confirme qu'il a eu effectivement vent du changement de position de l'Espagne suite à une intervention de la France.

Sur la suite immédiate des événements

Le gouvernement basque demande aux Artisans s'il leur paraît utile qu'il évoque la discussion de ce jour auprès de ses contacts avec les deux gouvernements français et espagnol. Il le ferait sous la forme suivante « *Le gouvernement basque croit que se prépare un désarmement total dans les plus brefs délais, et il serait mieux que les gouvernements s'y impliquent eux-mêmes* ». Les Artisans de la paix répondent que c'est l'esprit même de leurs messages déjà transmis au gouvernement français et qu'ils n'y voient donc pas d'objection.

Les Artisans de la paix demandent au représentant du gouvernement basque les coordonnées des responsables du Parti socialiste et de Podemos Euskadi, avec lesquels ils voudraient se réunir pour discuter de cette journée du désarmement, avant que l'annonce n'en soit rendue publique. Le gouvernement basque propose de leur en parler directement. Les Artisans déclinent l'offre. Ils considèrent qu'il est plus correct de présenter eux-mêmes leur proposition, le but étant également de recueillir directement l'analyse et l'avis de leurs interlocuteurs, afin de l'affiner en fonction des sensibilités les plus diverses. Le gouvernement propose alors d'avertir au moins le PSOE, juste avant leur réunion avec les Artisans, en indiquant que ces derniers vont leur parler d'une initiative importante. Le gouvernement basque insiste : les socialistes sont ses alliés et il serait problématique de ne pas leur en parler. Le gouvernement autonome souhaite également évoquer le sujet avec le gouvernement foral navarrais, que les Artisans de la paix comptaient également rencontrer. Les Artisans valident les deux propositions.

Enfin, le gouvernement basque demande à pouvoir informer le PP le vendredi matin, jour prévu pour l'annonce publique de la date de la journée du désarmement, qu'« il va être communiqué quelque chose d'important sur le désarmement, et que cela mérite d'être examiné avec sérénité ». Les Artisans de la paix donnent leur accord.

Lundi 13 mars :

-La personnalité politique de premier plan, ancien ministre de François Hollande, qui est déjà intervenue pour les Artisans de la paix auprès du premier ministre transmet le message suivant à ses services : les Artisans de la paix sont décidés à organiser le désarmement en une seule journée, avant la prochaine élection présidentielle. En l'absence d'une réunion « *opérationnelle* » avec les services de l'État fixée dès cette semaine, ils rendront publique le vendredi 17 mars la date de la journée du désarmement.

-Réunion entre Artisans de la paix et le président de la CAPB

Mardi 14 mars : au nom des Artisans de la paix, publication par Txetx Etcheverry d'un texte intitulé « *Le désarmement, c'est maintenant* » dans le média hexagonal Mediapart. Il y insiste sur l'importance que le gouvernement français entre en contact avec les Artisans de la paix pour « *répondre aux propositions de coopération, ordonnée et sécurisée, discrète et sans contrepartie politique aucune, qu'ils ont formulées* ». Dans le cas contraire, « *la société civile, avec ses différentes composantes, devra à nouveau prendre ses responsabilités, dans les mois qui viennent, pour résoudre définitivement et elle-même cette question* ».

Mercredi 15 mars à Paris : réunion entre les Artisans de la paix et la Commission internationale de vérification

5^{ÈME} RÉUNION

Jeudi 16 mars 2017, 5ème réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque

Les Artisans de la paix rendent compte du message envoyé aux services du premier ministre français, ainsi que de leur réunion avec la Commission internationale de vérification. Ils informent le gouvernement basque des réunions qu'ils tiennent ce jeudi et vendredi avec diverses organisations du Pays Basque Sud, plusieurs parlementaires et élus d'Iparralde, ainsi qu'avec Alvaro Baraibar, le directeur général chargé de la Paix, du vivre-ensemble et des droits de l'Homme au gouvernement de Navarre.

La date et l'objet de la journée du désarmement vont être annoncés le vendredi 17 mars vers midi, dans un grand média hexagonal. Dans cette communication, les Artisans de la paix ne donneront pas d'éléments sur le contenu de la journée (séquence institutionnelle, observateurs, rassemblement l'après-midi).

En fonction des réactions et interrogations qu'elle suscitera, l'annonce sera complétée durant le Forum sur Le désarmement au service du processus de paix, organisé par Bake Bidea à Biarritz, avec notamment des interventions programmées de trois Artisans de la paix, Mixel Berhocoirigoin, Michel Tubiana et Txetx Etcheverry.

Courant de la semaine suivante, une conférence de presse réunissant des personnalités d'Iparralde de toutes sensibilités et appartenances politiques, syndicales et associatives, donnera davantage d'informations sur la journée et la manière d'aider à son organisation. Elle appellera à y participer massivement.

Autre précision importante donnée au gouvernement basque lors de cette rencontre du 16 mars : les Artisans de la paix ne procéderont pas au perçage des barilletts ou à la coupe des canons des armes qui seront restituées.

Par ailleurs, pour ce qui concerne la séquence « mobilisation sociale » de l'après-midi, les Artisans de la paix abandonnent l'idée d'une manifestation silencieuse ou d'une grande chaîne humaine, deux formats d'action pouvant rappeler le répertoire traditionnel de mobilisation de la gauche abertzale. Ils organiseront plutôt un meeting-rassemblement où le plus large éventail possible des sensibilités sera représenté par les personnes présentes sur scène et à travers le contenu des textes qui y seront lus.

Ce rassemblement aura une tonalité grave, solennelle et évoquera au-delà du désarmement la question des prisonniers et des victimes.

Une « cabine de pilotage politique » de la journée sera mise en place, elle réunira dans un même lieu les représentant-e-s de toutes les forces politiques, syndicales et sociales qui appelleront ou seront présentes à cette journée du désarmement. Missions de cette cabine de pilotage : gérer de manière collective et consensuelle tout ce qui pourrait se passer au long de la journée et rédiger ensemble le communiqué public du bilan.*

Le gouvernement basque exprime une forte opposition au fait d'annoncer publiquement

* Cette cabine de pilotage sera installée dans la salle de conférences, au premier étage du Musée Basque de Bayonne.

ce vendredi 17 mars le principe d'une journée du désarmement et sa date. Il plaide pour que la remise des points de localisation des armes se fasse lors d'une journée différente de celle de la mobilisation sociale.

Jeudi 16 mars : réunion entre Artisans de la paix et un représentant du gouvernement de Navarre ; réunion entre les Artisans de la paix et le PNV ; réunion entre les Artisans de la paix et le syndicat ELA.

Jeudi 16 mars 2017 en soirée, discussions téléphoniques entre le gouvernement basque et les Artisans de la paix

Le jeudi 16 mars vers 21H30 ont lieu des discussions téléphoniques, sur un appareil sécurisé, entre le gouvernement basque et Txetx Etcheverry. Selon le gouvernement basque, suite à la réunion du dimanche 12 mars à midi, le secrétaire général à la Paix et au vivre-ensemble du gouvernement basque s'est réuni l'après-midi même avec le Lehendakari Iñigo Urkullu. Le gouvernement a entamé une gestion au plus haut niveau de cette affaire avec le gouvernement espagnol. Comme prévu, il lui a annoncé qu'il « *se prépare un désarmement total dans les plus brefs délais* » organisé par les Artisans de la paix. Madrid « *savait quelque chose mais pas tout* » et a apprécié le geste du gouvernement autonome. Ce dernier explique que les Artisans ont eu plusieurs contacts avec le gouvernement français et lui demandent sa coopération afin que le désarmement se passe de la meilleure manière qui soit. Les Artisans de la paix ont demandé une réunion « *opérationnelle* » avec les services de l'État français mais n'ont pas de retour positif sur ce point. Le gouvernement espagnol peut-il intervenir auprès de son homologue français pour lui dire qu'il ne voit pas d'un mauvais œil cette initiative et lui proposer de faciliter les choses ? La réaction du gouvernement espagnol est plutôt positive : « *Vamos a intentarlo, vamos a intentarlo* », ce qui, selon le gouvernement basque, ne veut pas dire grand-chose, mais change assez radicalement des réponses traditionnellement essayées par ce dernier : sur ce type de sujet, elles se limitent en général à un NON sans appel...

Peu après la réunion entre les gouvernements basque et espagnol, le correspondant « du plus haut niveau » du second dit au premier s'être mis en contact avec Paris. Le gouvernement français leur répond qu'aucun représentant des Artisans de la paix ne l'a contacté à ce sujet... qu'il y a bien eu un responsable paysan du Pays Basque qui a demandé un rendez-vous avec un ministre du gouvernement, mais le rendez-vous en question n'a finalement pas eu lieu.

Après que les Artisans de la paix lui aient confirmé la tenue de cette rencontre, le 17 février dernier, entre Mixel Berhorigoin et Stéphane Le Foll, porte-parole du gouvernement, au ministère de ce dernier, le représentant du gouvernement basque poursuit : « *Le lehendakari pense que rien ne devrait paraître dans la presse demain 17 mars. C'est réellement imprudent. Vous risquez d'être tous arrêtés. Il serait vraiment de la plus grande importance de reporter cette annonce de quelques jours, il faut valoriser le fait que pour la première fois, la tonalité des réponses du gouvernement espagnol a été plutôt positive* ».

Les Artisans de la paix répondent qu'il s'agit d'une décision longuement mûrie et qu'ils en ont déjà longuement reparlé, suites aux objections exprimées par le gouvernement autonome. Mais après deux mois de tentatives pour intégrer le gouvernement français

dans un schéma de coopération ou au moins de concertation, il leur semble que Paris joue la montre, avec en tête de laisser le problème à gérer aux prochains président et gouvernement. Ce dont les Artisans de la paix ne veulent absolument pas. Il faut désormais accélérer le cours du temps et mettre Paris devant ses responsabilités. En outre, il est déjà trop tard, les articles sont déjà bouclés et programmés pour une publication, le lendemain midi.*

Le gouvernement de Gasteiz insiste, il affirme que la Commission internationale de vérification est également préoccupée par le risque d'agitation sociale et de fuites nuisibles. Il faut protéger la date et aussi séparer la séquence de remise des points de localisation des caches d'armes de celle de la mobilisation sociale.

Pour le gouvernement basque « *L'annonce du 17 mars est une bombe et va nous faire connaître trois semaines de tension médiatique extrême. Le Lehendakari semblait jusqu'à présent prêt à participer à la journée du désarmement, il souhaitait en parler aux associations de victimes, à l'Église, etc. À présent, le secrétaire général à la Paix et au vivre-ensemble du gouvernement ne sait plus ce que dira et fera le Lehendakari. Le secrétaire général en a parlé avec le directeur général chargé de la Paix, du vivre-ensemble et des droits de l'Homme au gouvernement de Navarre, et il va devoir rencontrer le PSOE à ce sujet.* »

Vendredi 17 mars : toute la matinée, réunion entre les Artisans de la paix et le PSOE ; réunion entre les Artisans et Podemos ; réunions entre les Artisans de la paix et différents élus locaux et parlementaires du Pays Basque Nord.

12h30 : publication de plusieurs articles autour de l'annonce faite par Txetx Etcheverry au journal Le Monde : « *ETA nous a confié la responsabilité du désarmement de son arsenal et, au soir du 8 avril, ETA sera totalement désarmée* ». L'annonce avait été donnée quelques jours auparavant, avec engagement d'embargo sur cette information jusqu'au vendredi midi, dans un entretien organisé sur Paris avec un journaliste du quotidien Le Monde.

Sa révélation reçoit un écho particulièrement important, tant à Paris qu'à Madrid et bien sûr au Pays Basque.

Interrogé par Le Monde, Jean-René Etchegaray, président de la Communauté d'agglomération du Pays Basque déclare : « *Si l'État veut rester aveugle et sourd à cette demande unanime, il n'y aura pas d'autre moyen que la société civile reprenne la main. Ce processus engage notre avenir, nous vivons avec ce conflit depuis des décennies, c'est insupportable.* »

* Plusieurs articles sur le sujet seront publiés sur le site du quotidien Le Monde le vendredi 17 mars à 12h30

Vendredi 17 mars 2017 dans l'après-midi, discussions téléphoniques entre le gouvernement basque et les Artisans de la paix

Dans cet entretien, le gouvernement basque indique qu'il continue sa relation avec le gouvernement espagnol et « *la réception n'est pas mauvaise* ». Gasteiz a également noué un contact indirect avec le gouvernement français. Il précise l'importance d'éviter tout excès d'agitation qui pourrait constituer un risque plus qu'une protection pour les opérations en préparation.

Le gouvernement basque ne sera pas représenté au Forum de Bake bidea qui débute ce soir-là à Biarritz.

Vendredi 17 mars et samedi 18 mars : Forum sur le thème « *Le désarmement au service du processus de paix* », organisé par Bake bidea à Biarritz.

6^{ÈME} RÉUNION

Lundi 20 mars 2017, 6ème réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque

Tout d'abord le gouvernement basque présente son analyse des derniers événements de la fin de cette semaine. Il considère qu'il « *a fait sa part : il a parlé avec Mariano Rajoy, avec les partis, ainsi qu'avec une association de victimes, pour expliquer que ce qui allait être annoncé vendredi était sérieux... malgré son désaccord avec le fait que les Artisans de la paix annoncent publiquement le principe et la date de la journée.*

Le Lehendakari a immédiatement rendu publique une déclaration jugeant crédible la possibilité annoncée d'un désarmement à court terme et fera tout ce qui est à sa portée pour que les choses arrivent à bon port. Le gouvernement exprime son grand désaccord avec la gestion médiatique réalisée. Trop de choses sont dites dans la presse, il y a quasiment une volonté de protagonisme personnel de la part des Artisans. La présentation du processus de désarmement renvoie une image trop forte « d'activisme social ». Tout cela manque de sérieux et génère une sensation de ridicule. Le gouvernement a le sentiment que les 19 jours qui nous séparent du 8 avril vont être très, très longs. Dans ces conditions, le Lehendakari ne participera pas au 8 avril. Le gouvernement a le sentiment que les Artisans de la paix ont "monté tout un cirque". Il pense qu'il en sera de même pour le gouvernement navarrais ».

Le gouvernement basque poursuit en affirmant que la Commission internationale de vérification n'est pas du tout à l'aise avec le scénario conçu par les Artisans de la paix et a communiqué ce malaise à l'organisation ETA. Par contre, Mariano Rajoy et Bruno Le Roux « *n'ont rien rompu* ». Il convient de faire preuve de davantage de sobriété et de moins d'agitation. Quelles sont les alternatives ? Avancer la date de huit jours. Ne pas rendre public le recrutement des volontaires nécessaires à l'organisation de la journée du désarmement. Ne « *pas bomber le torse* ».

Le problème des fuites dans les médias

Les Artisans de la paix posent à nouveau le problème des fuites dans la presse durant ce week-end. Le gouvernement évoque une surenchère de communication, une volonté de protagonisme, mais lui-même a glissé à la presse de nombreuses informations sur le contenu de la journée, contrairement aux Artisans qui, comme convenu, n'ont rien détaillé du contenu de cet événement.

Les Artisans de la paix ont voulu et pu croire le gouvernement autonome quand il affirmait n'être pour rien dans les fuites réalisées auprès du Diario Vasco le week-end précédent. Mais la chose est beaucoup plus difficile à croire maintenant. Les informations « fuitées » durant le week-end dans El Diario Vasco, Deia, ETB, EFE, etc., correspondent toutes à des informations que pratiquement lui seul détenait. En outre, n'ont été dévoilés que les éléments du scénario avec lesquels le gouvernement basque est d'accord. Et pas ceux auxquels il est opposé comme par exemple le rassemblement de l'après-midi. Tout ceci est d'autant plus problématique que ces fuites donnent une image faussée de la démarche en préparation et des intentions réelles de ses organisateurs. Elles semblent destinées à faire pression sur les Artisans de la paix pour modifier dans un sens bien précis le déroulement des opérations de désarmement.

En effet, certains éléments qui ont fuité et sont présentés comme les intentions des Artisans de la paix ne correspondent pas au scénario proposé et communiqué au gouvernement basque par les Artisans, mais à ce que le gouvernement voudrait que les Artisans fassent ou changent dans leur projet. Par exemple, les articles parus donnent l'impression que seul le gouvernement basque est prévu en tant qu'institution pour la remise des points de localisation, et pas le gouvernement de Navarre ou la CAPB d'Iparralde. Cette présence institutionnelle est présentée comme un besoin de protection juridique, ce qui n'a jamais été la vision des Artisans de la paix pour qui la participation du gouvernement autonome relève d'abord et avant tout de la recherche d'un large consensus autour du désarmement et d'un soutien des institutions basques à cette page de l'histoire d'Euskal Herria. Par ailleurs, on a l'impression que les diverses séquences décrites dans cette presse n'ont pas lieu le même jour et qu'elles peuvent s'étaler sur plusieurs dates distinctes. etc. :

Extraits de fuites dans différents médias :

« Jonan Fernandez, secrétaire général chargé des questions de Paix et du vivre ensemble au gouvernement basque a déclaré ce dimanche que le désarmement annoncé par ETA est "légal" puisque l'information sur les dépôts de la bande terroriste sera transmise à la justice française (...). L'intention est que les armes ne soient pas détruites (...). ETA communiquera les informations nécessaires pour localiser ses "zulo" (caches d'armes) au groupe de Louhossoa, la CIV les recevra en présence du gouvernement basque (...). Ceux de Louhossoa recherchent la coopération des institutions parce qu'ils veulent une protection judiciaire (...). La révélation du désarmement n'a pas surpris le gouvernement basque déjà au courant des mouvements qui se produisaient ces dernières semaines dans certaines sphères d'Iparralde, connues sous le nom de groupe de Louhossoa (...). Le Lehendakari a informé personnellement le président du gouvernement [espagnol] des projets de l'organisation armée mardi dernier lors d'une réunion tenue à la Moncloa (...). Lors de cette rencontre, Rajoy a écouté le message d'Urkullu qui soulignait l'importance de l'annonce prévue par le groupe de Louhossoa. Il lui a également communiqué les informations selon lesquelles le gouvernement français pourrait être au courant des projets d'ETA (...). l'intention exprimée par ETA de remettre une liste de ses "zulo" avec leur géolocalisation (...) les "zulo" prévus dans le cadre de la "voie Louhossoa" se trouvent sur le territoire français (...).

Le processus comprend quatre étapes. La première aura lieu le 8 avril. ETA fera parvenir aux membres du "groupe de Louhossoa" la géolocalisation des "zulo", et les activistes sociaux transmettront les informations aux vérificateurs internationaux de la CIV. À des dates successives mais non fixées à ce jour, le reste des étapes s'enchaînera. La seconde étape serait que le "groupe de Louhossoa" remette les données fournies par ETA aux membres de la CIV, en présence des représentants institutionnels, en l'occurrence le gouvernement basque, pour que les vérificateurs puissent vérifier l'authenticité de la géolocalisation des "zulo". La troisième étape sera la remise des données concernant les "zulo" par la CIV à l'exécutif français. La quatrième étape quant à elle, consiste en la prise de possession des "zulo" par les forces de sécurité françaises, en présence si possible de membres de la société civile. Cette ambition peut être la plus difficile à réaliser, mais le désir de ETA est de mettre en quelque sorte en scène le fait d'une remise des armes "au peuple" ».

La bataille du récit

Les Artisans de la paix apprécient à sa juste valeur la déclaration du Lehendakari et le travail du gouvernement basque pour favoriser des réactions modérées, voire positives, à l'annonce d'un désarmement imminent.

Les Artisans de la paix ont limité la communication bien plus que le gouvernement ne l'imagine. Ils ont refusé la majorité des demandes d'interviews et de réactions, venant du monde entier, dont ils ont été submergés dès l'annonce publique du 8 avril. Celles qui ont été réalisées n'avaient pas pour objectif de « *bomber le torse* » mais d'expliquer le mieux possible l'esprit dans lequel ils travaillent et envisagent le désarmement.

Comme convenu avec le gouvernement basque, les Artisans de la paix n'ont communiqué que sur le principe général de la journée —« *au soir du 8 avril, ETA sera totalement désarmée* »— et de sa date ; non sur son contenu, c'est-à-dire les quatre séquences et leur détail. En revanche, le gouvernement basque, lui, l'a fait, qui plus est uniquement sur les éléments qui l'intéressaient. Cela pose un réel problème aux Artisans de la paix car ils cherchent à situer ce processus sur une ligne de crête ténue et complexe qui puisse satisfaire globalement, ou au moins heurter le moins possible, l'ensemble des parties concernées. Et cela peut inciter d'autres personnes à faire fuiter d'autres informations sur le scénario prévu pour le 8 avril, afin d'équilibrer le récit global. Au final, on en arrive à ce que le gouvernement basque lui-même ne souhaitait pas.

Les Artisans de la paix comprennent que le gouvernement autonome ait besoin de communiquer sur un certain nombre d'éléments pour justifier son appui ou la crédibilité qu'il accorde à cette journée. Mais la moindre des choses aurait été d'en parler avec les Artisans de la paix pour qu'ils soient au courant, et ainsi accorder les violons à l'avance.

Les Artisans de la paix demandent ce qui est finalement le plus important : les avancées concrètes du processus de paix et à ce moment-là, la possibilité réelle d'arriver dans les plus brefs délais à un démantèlement total et vérifié de l'arsenal d'ETA, ou bien la bataille du récit ? Ils rappellent au gouvernement basque qu'il y a moins de deux mois, lors de la première rencontre, celui-ci était persuadé que le processus de désarmement allait durer un ou deux ans de plus ! Le gouvernement sait désormais que tout sera bouclé en trois semaines. Les Artisans ont clairement indiqué depuis le début la manière dont ils devaient gérer le récit de cette séquence précise du désarmement pour la rendre possible : ne pas mettre en scène un schéma perdant-gagnant. Ils ne veulent alimenter aucune frustration qui soit source postérieure de désirs de revanche, de retour à une confrontation violente.

« Il n'y a pas d'accord possible avec le gouvernement français »

Les Artisans de la paix font part au gouvernement de Gasteiz de leur grande satisfaction sur le déroulement du Forum de Biarritz : un public nombreux et motivé, l'annonce du 8 avril très bien accueillie, le président de la CAPB Jean-René Etchegaray très clair sur le soutien qu'il apporterait à la journée du désarmement.

Les Artisans signalent la nécessité de communiquer à présent un certain nombre d'éléments sur le déroulement du 8 avril. Cela sera fait via une conférence de presse qui se tiendra le jeudi 23 mars.

Le gouvernement basque assume certaines fuites dans la presse. Justifications données : il faut bien expliquer au PSOE, à Mariano Rajoy, au gouvernement de Navarre, à l'Association des victimes du terrorisme pourquoi et selon quels paramètres le gouvernement autonome appuie ce processus de désarmement. Le gouvernement doit argumenter auprès de ses interlocuteurs en disant que tout cela se fera de manière légale, va être définitif et sans contrepartie, etc.

Pour le gouvernement de Gasteiz, il n'y a pas d'accord possible avec le gouvernement français. Une seule chose peut être accordée : donner les points de localisation à un magistrat, tel jour et telle heure, et demander de ne pas mettre d'obstacle d'ici là. *« Il y a une acceptation générale de la voie que vous avez annoncée. Elle est ouverte parce qu'elle va être légale. Quel est le problème désormais ? Dans le schéma que vous proposez, tout cela est mis en danger. »*

Le gouvernement basque dit aux Artisans qu'ils doivent séparer le jour du rassemblement de celui de la remise des points de localisation des dépôts d'armes ; avancer la date de cette remise et ne pas annoncer la présence d'observateurs volontaires des Artisans de la paix présents sur les caches d'armes.

Si les Artisans de la paix devaient annoncer les choses telles qu'elles sont prévues dans leur scénario, le gouvernement craint fort que les gouvernements français et espagnol ne passent à l'attaque. Dans ce cas, la situation du gouvernement basque sera fortement compromise. *« Nous percevons aujourd'hui la possibilité que les deux gouvernements consentent (et non pas acceptent), ne la gâchons pas ».*

Les éléments de contexte

Lundi 20 mars à Pau, réunion entre le premier ministre Bernard Cazeneuve et le président de la CAPB Jean-René Etchegaray, en présence notamment de la sénatrice Frédérique Espagnac et du préfet Eric Morvan.

Le premier ministre et le président de la CAPB commentent l'annonce du 8 avril dans le journal Le Monde et le Forum de Biarritz sur le désarmement. Jean-René Etchegaray évoque l'importance du 8 avril et le fait qu'y participeront des milliers de citoyen.nes et des dizaines de personnalités. Il signale avoir donné son accord pour que la remise des points de localisation des caches d'armes se déroule en mairie de Bayonne, en sa présence. Le premier ministre dit que cette remise doit se faire à l'autorité judiciaire. Le nom de François Moulins du parquet de Paris est évoqué. Puis la discussion porte sur le démantèlement de l'arsenal d'ETA, y compris sur certains aspects techniques, tels que le problème posé par les caches d'armes situées dans des habitations. Le premier ministre rappelle les contraintes de l'État de droit, l'indépendance de la justice et la séparation des pouvoirs, et en même temps la prise en compte du contexte politique et l'appréciation des événements en cours. Le ton est positif et encourageant, malgré des problèmes opérationnels restant à résoudre.

Mardi 21 mars, discussion entre le préfet Eric Morvan et Mixel Berhocoirigoin

Le mardi 21 mars à la fin d'une réunion sur un dossier agricole à la Villa Sainte-Hélène à Pau, le préfet des Pyrénées-Atlantiques, Eric Morvan, demande à l'Artisan de la paix Mixel Berhocoirigoin s'il peut rester pour discuter en tête à tête avec lui au sujet d'une autre affaire.

Le préfet Morvan est un ancien directeur-adjoint de cabinet de Bernard Cazeneuve, quand ce dernier était ministre de l'intérieur en 2015 et 2016, dans la période donc des attentats du 7 janvier 2015 (Charlie-Hebdo), du 13 novembre suivant à Paris et Saint-Denis et du 14 juillet 2016 à Nice. Il a été nommé préfet des Pyrénées-Atlantiques en septembre 2016. Il témoignera le 2 avril 2024 lors du procès des deux Artisans de la paix Béatrice Molle-Haran et Txetx Etcheverry à l'invitation de la défense.

Mixel Berhocoirigoin s'isole donc avec le préfet Morvan qui désire discuter avec lui de la journée du désarmement du 8 avril. Le haut fonctionnaire indique que le gouvernement français trouve très positif le fait qu'ETA soit prêt à désarmer. La remise des points de localisation des armes doit être faite au procureur de la République. Un engagement peut être pris, souligne le préfet : la personne qui remettra les points de localisation des armes ne sera pas inquiétée. Les autorités récupéreront ensuite les armes dans le cadre de l'État de droit. Tout cela a été expliqué par le premier ministre au président de la CAPB lorsque celui-ci a évoqué la question des armes cachées dans des habitations.

Mixel Berhocoirigoin signale plusieurs problèmes restant à régler, dont notamment cette question des dépôts d'armes situés dans des maisons, et la supervision des caches par des observateurs Artisans de la paix au moment de la remise.

Le préfet interroge sur le pourquoi d'une telle présence ? S'agit-il d'une défiance par rapport à l'État français ? Mixel répond que les Artisans de paix sont bien conscients

qu'au moment même où ils remettront les points de localisation aux autorités françaises, celles-ci en transmettront copie aux autorités espagnoles. Les Artisans de la paix veulent être sûrs que ce sont bien les services français qui récupéreront armes et explosifs, pour ne laisser prise à aucune manipulation possible, ou problème d'aucune sorte. Impossible pour les Artisans de la paix de transmettre des informations sans se soucier de la manière dont elles seront gérées immédiatement après. Les Artisans de la paix veulent s'assurer que tout l'arsenal a été récupéré, qu'il n'y a aucune possibilité que tel groupe ou service mette la main sur une partie de cet arsenal.

Le Préfet met l'accent sur le fait qu'aucun ministre ne pourra écrire ou promettre une absence de poursuite contre les propriétaires des habitations où sont cachés certains matériels ou armes. Nous sommes dans un État de droit, indique-t-il, en poursuivant : signaler ces habitations dans le cadre exceptionnel du désarmement peut permettre un traitement judiciaire exceptionnel, comme avec la non-incarcération de Madame Béatrice Molle Haran chez qui des armes et explosifs ont été trouvés à Louhossoa.

Mixel Berhocoirigoin explique que les Artisans de la paix doivent faire les choses correctement, les gérer au mieux dans un contexte politique délicat, en maintenant un certain nombre d'équilibres indispensables pour réussir le désarmement et faire en sorte que, par la suite, les choses continuent à évoluer dans le bon sens. Il exprime sa vive préoccupation pour le prisonnier basque Oier Gomez incarcéré en France, atteint d'un cancer particulièrement grave, et pour lequel le Parquet s'oppose pourtant à la libération pour raisons médicales.

Mixel Berhocoirigoin ajoute : les Artisans de la paix sont déterminés à aller jusqu'au bout, ils souhaitent un certain nombre de garanties techniques pour que les opérations se passent le mieux possible et qu'au minimum, les autorités françaises ne leur mettent aucun obstacle. Les Artisans sont prêts à remettre in fine les points de localisation au procureur. Pour cela, ils souhaitent que soit organisée au plus tôt une réunion afin de caler globalement les choses au mieux.

Le préfet Eric Morvan indique qu'il va rendre compte de cette discussion au premier ministre.

Mardi 21 mars : réunion entre Artisans de la paix et président de la CAPB

Le président de la CAPB Jean-René Etchegaray évoque sa discussion avec le premier ministre. Les Artisans de la paix partagent son analyse positive sur cette rencontre de Pau, qui permet de penser que les choses vont continuer à avancer dans le bon sens, mais ils soulignent les points opérationnels restant à régler et la nécessité toujours aussi importante d'une réunion opérationnelle avec les services de l'État.

La discussion porte également sur l'organisation de la journée du 8 avril devant en partie se dérouler à Bayonne, la partie institutionnelle à l'Hôtel de ville, un programme de conférences en fin de matinée et le meeting-rassemblement de l'après-midi.

7^{ÈME} RÉUNION

Mercredi 22 mars 2017, 7ème réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque

L'avis et les demandes du gouvernement basque

Le gouvernement basque informe avoir eu un retour de « *valor cualificado* », suite à ses démarches auprès des autorités françaises. Ce retour confirme la déclaration du ministre de l'Intérieur Bruno Le Roux dans son communiqué du 18 mars : « *Seule l'autorité judiciaire est habilitée à se saisir des armes et des explosifs. L'unique solution pour un désarmement dans le respect de la loi est de signaler la localisation de ces armes aux autorités. Les modalités de leur remise ne peuvent faire l'objet d'aucune négociation. De plus, toute manipulation de ces pièces à conviction est de nature à entraver l'action de la justice et la manifestation de la vérité.* » Cela confirme également la déclaration du premier ministre Bernard Cazeneuve à la presse lors de sa venue à Pau : « *Aucun gouvernement ne peut s'opposer à ce que des armes qui ont été à l'origine d'actes violents ne soient restituées. Mais ces armes doivent être restituées dans le respect des règles judiciaires engagées après la commission des crimes. Cela s'appelle l'État de droit.* »

Selon le gouvernement basque, le gouvernement français consent, mais ne va pas s'impliquer (« *involucrarse* ») ni se mettre en scène de manière directe ou formelle. Il accepte le processus si celui-ci débouche sur la remise des points de localisation aux autorités judiciaires.

Le gouvernement basque aurait reçu des indications partielles sur la manière de remettre les points de localisation. Il devrait recevoir de plus amples informations à ce sujet dans les jours à venir. Son contact dans la partie française lui aurait demandé d'en informer les Artisans de la paix et la Commission internationale de vérification. La discrétion est fondamentale, de manière générale et tout particulièrement en ce qui concerne la remise de l'arsenal.

Pour Gasteiz, le gouvernement français, en accord avec son homologue espagnol, va laisser faire ce processus, mais il est nécessaire d'en soigner les aspects « *scénographiques* ». Le Lehendakari et le secrétaire général à la Paix et au vivre-ensemble craignent sérieusement que tout soit anéanti en raison du caractère public donné aux opérations.

À titre personnel, le secrétaire général à la Paix et au vivre-ensemble indique ceci : il pense qu'il faut séparer les choses y compris au niveau du calendrier. Il est d'accord pour que les Artisans de la paix communiquent le fait qu'ETA soit une organisation désarmée lors d'un rassemblement massif, réunissant des sensibilités plurielles, le samedi à 15h, comme prévu dans leur schéma. Mais pour que le gouvernement basque puisse participer — et cela vaut également pour la Commission internationale de vérification — il faut procéder la veille à la remise des points de localisation. Le secrétaire général considère que la présence des volontaires Artisans de la paix sur les caches d'armes, n'est ni possible ni pertinente. Cela va provoquer une réaction policière et médiatique « *brutale* ». Par ailleurs, il ne voit aucun problème quant à l'organisation de diverses tables rondes, conférences et réflexions prévues en fin de la matinée du 8 avril.

Le gouvernement basque dit qu'il construit un « *rempart de protection* » de ce processus face aux médias, aux partis politiques et aux autres gouvernements. Si les Artisans de la paix ne tiennent pas compte de ses demandes, le gouvernement autonome va se retirer et le fera savoir publiquement. Il est déjà à la limite !

La réponse des Artisans de la paix

Ils indiquent avoir limité la communication et les interviews au maximum. Cela malgré la difficulté de l'exercice car ils sont bombardés de sollicitations et de questions sur les affirmations des uns et des autres, sur les nombreuses informations erronées qui circulent, ainsi que sur les hypothèses et craintes diverses. Une cellule de gestion de la communication est en train de se mettre en place au sein des Artisans de la paix afin d'aider et de soulager les principaux porte-paroles actuels.

Le rassemblement de 15 h se fera dans la plus grande sérénité, dignité et le respect des uns et des autres. Le contenu des prises de parole sera connu à l'avance et discuté avec d'abord un souci de pluralité des acteurs politiques, sociaux et syndicaux d'Hegoalde et des élu.es d'Iparralde.

Les observateurs Artisans de la paix présents sur les caches d'armes, constitueront des groupes réduits de dix à vingt personnes, avec des élu.es, et des personnalités de la société civile. Les Artisans de la paix sont prêts à discuter sur leur recrutement et leur composition, et sur le fait de les annoncer publiquement ou pas. Ils vont faire un appel à des bénévoles dès la fin de la semaine en cours, mais cela ne concernera pas les observateurs, seulement les volontaires pour les tâches logistiques liées à l'organisation de la journée du 8 avril à Bayonne.

Désaccord du gouvernement basque et tension palpable

Le gouvernement exprime son désaccord et une forte tension est dès lors palpable. Pour lui, tout ceci est imposé par un groupe qui ne représente que lui-même : les Artisans de la paix ne veulent rien changer dans leur proposition de scénario et sont en train de monter une véritable farce. Ils sont déconnectés de la réalité et guidés par une idéologie activiste, une obsession de la participation [citoyenne].

Le gouvernement demande alors deux choses. Les Artisans doivent apprécier à sa juste valeur le soutien du gouvernement autonome à ce processus, ce soutien est sa principale protection. Le PP regarde à côté, les autres soutiennent. Deuxième point : les Artisans ne doivent pas fermer le scénario de la journée du désarmement, ou plutôt des deux journées qui devraient composer cette séquence, afin que la Commission internationale de vérification et le gouvernement basque puissent y participer.

Il ajoute que la présence des observateurs auprès des caches d'armes est absurde, la police française pourrait mettre trois jours à arriver sur les lieux. Le gouvernement basque est un point d'équilibre entre beaucoup d'éléments. S'il « *sort de cette histoire* », en sortiront également le gouvernement de Navarre, les gouvernements espagnol et français et même le président de la CAPB.

Le gouvernement basque évoque l'échéance du 6 avril au parlement autonome où une motion d'appui au processus de désarmement doit être soumise au vote des parlementaires. Il sous-entend que le vote de cette motion pourrait être remis en cause ou que son contenu pourrait être modifié : le gouvernement mentionne ici le passage appuyant le travail de la société civile.

Les Artisans de la paix s'expliquent et tentent de relativiser les prévisions du gouvernement

Les Artisans de la paix expliquent que leur scénario tient compte des points de vue exprimés par les différentes parties rencontrées et qu'ils l'ont régulièrement adapté en fonction des différentes discussions, suggestions et objections. Mais certaines choses ne peuvent être changées, au risque de rompre le complexe équilibre politique que les Artisans de la paix tentent de maintenir, et parce que c'est la faisabilité même du désarmement, dans sa totalité, qui serait menacée par certains changements. C'est notamment le cas du format en une seule journée. Les Artisans de la paix ne croient pas une seconde que la police française pourrait mettre trois jours, ni même une journée, à arriver sur les caches d'armes, à partir du moment où les médias et l'opinion publique savent que leurs points de localisation ont été remis aux autorités. Ils sont convaincus qu'il ne s'agira que d'une question d'heures.

Leurs contacts avec le gouvernement français font qu'ils ne partagent pas certaines des craintes du gouvernement basque. Par exemple, ils ne perçoivent pas que la présence d'observateurs sur les caches puisse constituer un point de rupture avec le gouvernement français. Craignant de nouvelles fuites à la presse, les Artisans de la paix ne rentrent pas dans le détail de leur discussion avec le préfet Eric Morvan. Mais ils insistent sur le fait qu'ils vont rechercher la concertation la plus étroite jusqu'au dernier moment. Ils expriment leurs doutes sur les propos du gouvernement autonome qui évoquent le possible retrait du président de la CAPB et maire de Bayonne, dans le cas où le gouvernement basque refuserait d'y participer. Ce n'est pas ce que les discussions qu'ils ont pu avoir avec Jean-René Etchegaray laissent envisager.

Les éléments de contexte

Jeudi 23 mars : une cinquantaine de personnalités du Pays Basque Nord dont des porte-paroles de partis, élus, maires et parlementaires LR, Modem, PS, PCF, EELV, PNV, EHBai, donnent une conférence de presse à Bayonne. Ils déclarent : « *Nous décidons aujourd'hui d'être des artisans de la paix en Pays Basque, et d'appeler à la journée du désarmement du samedi 8 avril. Nous participerons à cette journée, et invitons toutes les citoyen-n-es soucieux d'une paix juste et durable à nous rejoindre. Le samedi 8 avril, soyons des milliers d'artisans de la paix à contribuer à un avenir sans violence et démocratique pour le Pays Basque !* »

8^{ÈME} RÉUNION

Dimanche 26 mars 2017, 8ème réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque

Informations, précisions et rectificatifs des Artisans

Les Artisans de la paix apportent les dernières informations et précisions sur l'évolution et la préparation du 8 avril : la participation de 120 personnalités du Pays Basque Sud et Nord, pour symboliser un panel le plus large et pluriel possible de sensibilités politiques, syndicales, associatives et culturelles. Elles seront présentes sur la scène d'où seront lues les prises de parole lors du rassemblement de l'après-midi. Rien ne sera communiqué concernant le recrutement des volontaires-observateurs qui seront présents autour des caches d'armes. Aucune action de désobéissance civile n'est prévue ce jour-là, contrairement à certaines rumeurs ou fuites à la presse.

Des précisions sont données sur le fonctionnement de la cabine de pilotage politique de la journée, qui sera composée de représentant.es de toutes les forces ayant appelé à participer au 8 avril ou ayant publiquement soutenu cette journée.

Les Artisans de la paix expliquent qu'ils entendent parler avec sincérité, en confiance, détailler comment se font les choses et insistent pour qu'il n'y ait aucune fuite à la presse sur ce qui sera déclaré. Ils perçoivent une incompréhension de certains quant à leur travail. Que ce soit chez leurs interlocuteurs du gouvernement basque, qui se sont exprimés franchement — les Artisans de la paix les en remercient — ou de la part de quelques autres personnes dont ils ont eu ou lu le retour des discussions ou les déclarations. Les Artisans de la paix ont ainsi entendu des informations qui ne correspondent pas à la réalité de leur travail : ils prendraient l'histoire du désarmement à la légère et seraient en train d'organiser un cirque, une véritable farce ; ils seraient guidés par une idéologie participative, « mouvementiste », par une obsession de communication et d'agitation sociale ; ils seraient plus intransigeants que la gauche abertzale elle-même ; le gouvernement basque découvrirait les choses petit à petit, on ne lui dirait pas tout ; les Artisans de la paix prépareraient des actions de désobéissance civile pour le 8 avril ; ils voudraient imposer un schéma et sont imperméables à toute suggestion ; ils voudraient écarter Hegoalde des opérations de désarmement et ne veulent pas que la société civile d'Hegoalde y participe.

Cela fait un an que les Artisans de la paix œuvrent dans le but d'amener les choses où elles en sont aujourd'hui. C'est un travail compliqué, très délicat, qui se mène grâce à des contacts directs ou indirects avec ETA, la société civile et les élus d'Iparralde, et désormais également avec la société civile et diverses forces politiques et institutions d'Hegoalde, avec la Commission internationale de vérification, avec le gouvernement français et avec les équipes présidentielles des candidats en lice. Des contacts sont en cours pour éviter que le désarmement ne devienne un sujet de polémique pendant la campagne des élections présidentielles, et pour préparer d'ores et déjà le terrain pour des discussions avec l'équipe du futur président de la République française.

Il s'agit d'un travail politique mais également opérationnel, avec une multiplicité de problèmes techniques soulevés par la préparation du désarmement que les Artisans de la paix ne peuvent pas expliquer aujourd'hui. Mais cette préparation opérationnelle prend également beaucoup de temps et d'énergie et est particulièrement complexe à gérer.

Les Artisans de la paix sont bénévoles, ils doivent assurer eux-mêmes, grâce à des souscriptions populaires, le financement de tout cela, les frais d'avocats, les frais logistiques, les déplacements à Paris etc. Ils prennent des risques politiques, juridiques, personnels. Ce travail se fait au détriment de leurs investissements militants habituels, de leurs vies personnelles.

Les Artisans de la paix sont clairs depuis le départ : ils travaillent au désarmement total d'ETA, en évitant tout schéma perdant-gagnant, en cherchant à partager le plus possible sur ce processus avec le maximum de sensibilités politiques et sociales du Pays Basque.

Les Artisans de la paix tiennent à répéter, préciser et insister sur trois choses en particulier :

1) Pendant trois mois, ils ont tout fait pour obtenir du gouvernement français qu'il rentre dans un schéma de coopération, permettant le désarmement le plus ordonné et sécurisé possible, en étant prêts à le réaliser dans la plus grande confidentialité. Cela montre bien que le travail des Artisans de la paix n'est pas guidé par une obsession de communication, une soif de protagonisme. Le refus du gouvernement français de rentrer dans un tel schéma a poussé les Artisans de la paix au choix du scénario du 8 avril. Ils tiennent à signaler à nouveau qu'ils refusent 90 % des sollicitations d'interviews ou d'émissions. Ils se servent de la communication comme d'un outil, utilisé avec rigueur et toujours après réflexion et discussion, au service du travail et du processus qu'ils veulent mener à bien. Il s'agit d'abord d'expliquer régulièrement à l'opinion publique l'esprit dans lequel toute cette opération est mise en œuvre. Les Artisans de la paix n'ont pas renoncé à l'espoir d'amener les autorités françaises à entrer dans un schéma de coopération, ou au minimum de concertation. C'est précisément avec cet objectif qu'ils ont annoncé publiquement la date du 8 avril. Ils continueront jusqu'au dernier jour à travailler dans cette perspective.

2) Les Artisans de la paix n'ont jamais œuvré dans la logique d'imposition d'un schéma, sans aucune concession possible. Le scénario proposé pour le désarmement a été élaboré en tenant compte des éléments et avis donnés aux Artisans par des agents très divers de la société basque, dont le gouvernement basque lui-même. Certains n'allaient pas de soi et ont généré des tensions avec d'autres acteurs. Au fur et à mesure des discussions, les Artisans de la paix ont donc intégré de nouveaux éléments ou en ont modifié d'autres. Mais ils n'ont pas tout accepté ou intégré. Cela peut être perçu comme un diktat, mais alors, tout peut être qualifié ainsi, y compris la propre attitude du gouvernement autonome.

Les Artisans de la paix ont voulu maintenir une ligne équilibrée, être dans une démarche de compromis entre les différentes parties en présence. Ils ont également tenu compte du principe de réalité et de faisabilité du processus politique et technique de désarmement.

Les points importants pour le gouvernement basque intégrés par les Artisans de la paix dans l'organisation du 8 avril :

- Lors de la première réunion avec le gouvernement basque, que leur a dit ce dernier ?
« Cette histoire va durer un ou deux ans. Le schéma de Louhossoa intéresse ETA : le contrôle est tel qu'ils ne peuvent rien faire sans arrestations. Du coup, les tentatives de désarmement partiel vont se multiplier, avec à chaque fois des arrestations. Tout cela offrira à ETA le protagonisme que cette organisation recherche tant, une centralité qu'elle n'a plus, et cela peut durer très longtemps ». Or maintenant, le gouvernement autonome voit bien que ce processus va se réaliser très rapidement, en une seule fois, avec un protagonisme plutôt capté par les Artisans de la paix que par ETA, depuis l'annonce publique du 8 avril.

- Le gouvernement basque affirmait qu'ETA et la gauche abertzale ne voudraient jamais du rôle et de la présence du gouvernement basque dans ce processus. Or, la principale séquence du scénario proposé par les Artisans de la paix, et accepté par ETA et la gauche abertzale, est celle de la remise des points de localisation des armements à une délégation internationale, en présence des trois institutions du Pays Basque (gouvernement autonome, gouvernement foral de Navarre et CAPB), remise suivie d'une déclaration institutionnelle rédigée et lue par les trois président-es concerné.es. Les Artisans de la paix ont proposé de donner une place centrale à la déclaration institutionnelle dans la journée du 8 avril, son organisation et sa communication.
- Le gouvernement basque affirmait que lui-même et le PNV seraient avertis la veille et invités à venir applaudir le jour-même... car ce serait toujours ainsi qu'ETA et la gauche abertzale auraient procédé avec lui. Or, depuis le début de la préparation du 8 avril, les Artisans de la paix ont tenu à rencontrer le gouvernement basque afin de lui expliquer leurs intentions et leurs démarches. Ils tiennent le gouvernement basque informé d'un maximum d'éléments, en temps réel, et discutent de tout avec lui. Cela permet au gouvernement basque d'analyser immédiatement tout ce qui se prépare et de peser en partie certes, mais bien davantage que de nombreux autres agents du Pays Basque, sur l'organisation de cette importante opération.
- Les Artisans de la paix avaient affirmé au gouvernement basque, dès leur première réunion, que leur intention était bien qu'il soit présent dans les opérations finales de désarmement, et qu'ils ne céderaient pas sur ce point. Celui-ci a alors exprimé sa crainte qu'on lui propose une place au milieu de dizaines de mouvements sociaux et collectifs en tous genres, sachant très bien qu'au regard de son statut institutionnel, il ne pourrait pas l'accepter. Afin de contourner cet écueil, les Artisans de la paix ont donc bien pris soin de construire la journée du 8 avril en deux temps distincts, avec une « séquence institutionnelle » le matin, et une « séquence populaire » l'après-midi.

Au fil des réunions avec le gouvernement basque, ainsi qu'avec d'autres acteurs institutionnels ou politiques du Pays Basque, les Artisans de la paix ont précisé certains aspects du schéma du désarmement et ils ont intégré les éléments nouveaux suivants.

- Contrairement à ce que les Artisans de la paix ont voulu faire à Louhossoa — percer ou couper les armes — cette fois-ci, ils ne les toucheront pas. Ils ont même décidé de ne pas les exposer publiquement, de faire en sorte qu'il n'y ait ni photographies publiées ni images vidéo de ces armes et explosifs, afin de ne pas heurter la sensibilité des victimes,
- Quant à la séquence populaire de la journée, ils ont finalement abandonné la formule d'abord envisagée d'une manifestation ou d'une chaîne humaine pour lui préférer un rassemblement statique qu'ils ont dès le départ également conçu comme sobre, digne et solennel, sans aucun élément pouvant faire penser à un événement festif avec repas, sandwiches, bars, chants, artistes, etc.
- Ils ont décidé de ne pas rendre public le recrutement des volontaires observateurs, et ont réduit leur nombre initialement prévu.
- Les Artisans de la paix ont accepté que le gouvernement basque donne diverses informations qu'ils lui avaient communiquées, à un certain nombre d'acteurs institutionnels ou politiques de premier plan. Tout cela avant leur propre démarche de communication publique le 17 mars.
- En pratique, les Artisans de la paix ont refusé 90 % de la communication sollicitée par les médias, et le 17 mars ils ont donné le moins d'éléments possibles sur le conte-

nu de la journée du 8 avril au quotidien Le Monde, dans le but de laisser ouverte la discussion et les possibilités de faire évoluer le schéma.

Ainsi, lorsque les Artisans de la paix passent en revue leurs réunions et leurs discussions avec le gouvernement basque, cela donne parfois l'impression qu'au fur et à mesure qu'ils le rassurent ou lui donnent satisfaction sur certains points, il rajoute des contraintes ou des lignes rouges. Jusqu'à des conditions qui rendraient tout bonnement impossible la réussite du désarmement total, comme par exemple ne pas communiquer, ne pas mobiliser, organiser les choses en deux journées différentes etc.

3) Quels refus les Artisans de la paix ont-ils opposés au gouvernement basque ?

Ils ont porté sur les points suivants :

- Avancer de huit jours la journée du désarmement, pour limiter le temps de la pression médiatique et politique : ce n'était pas possible parce que cela laissait trop peu de temps pour la préparation technique des opérations.
- Annuler la présence des observateurs : les Artisans de la paix ont considéré que cette présence n'allait pas provoquer d'incidents avec la police française, comme le craignait le gouvernement basque. Cette présence était le moyen pour les Artisans de la paix de contrôler que c'était bien la police française qui prenait possession de l'arsenal, afin d'écartier tout risque de manipulation, ou d'accident fortuit. La présence de ces observateurs a également une importance symbolique dans le récit que les Artisans de la paix essaient de construire, et qui évite un schéma perdant-gagnant autour de ce désarmement. Ils sont témoins du désarmement, ils le « valident ».
- Organiser le rassemblement un autre jour que celui de la remise des points de localisation des dépôts d'armes. Pour les Artisans de la paix, ce n'était ni souhaitable ni faisable techniquement :

En effet, dans un tel cas de figure, seule la séquence de remise des points de localisation aurait suscité l'attention médiatique et politique nationale et internationale. Le rassemblement populaire organisé un ou plusieurs jours après n'aurait absolument plus eu la même répercussion. Séparer les deux séquences aurait donné un autre sens global à l'événement et aurait favorisé le développement de récits autour d'un schéma perdant-gagnant. Les Artisans de la paix ont été clairs sur ce point depuis le début de leurs discussions avec le gouvernement basque et même auparavant, depuis la publication des courriers échangés entre eux et la direction d'ETA. Les Artisans de la paix ont réussi à obtenir la responsabilité politique et opérationnelle du désarmement en s'engageant à ne pas contribuer à construire ce type de récit. Ils respectent donc leurs engagements et permettent ainsi au désarmement de se réaliser en totalité et avec un certain nombre de garanties pour la suite, au-delà du 8 avril.

Et le désarmement ne serait pas réalisable techniquement. Les Artisans de la paix n'expliquent pas alors cette impossibilité technique, pour des raisons de confidentialité. Mais ils ont besoin de coordonner la remise des points de localisation, la centralisation de tout l'arsenal en des lieux localisables dont ils pourront donner la situation et le mouvement de centaines de personnes partout en Iparralde au même moment. L'organisation du rassemblement populaire et des conférences en fin de matinée va entraîner le départ simultané de centaines de bénévoles et sympathisants de leur domicile, au même moment où 172 volontaires observateurs se dirigeront vers les caches. Dans l'hypothèse où les États français et espagnols auraient choisi de réprimer ou d'empêcher tout ou partie des opérations, il serait bien plus compliqué pour leurs services d'identifier ainsi les quelques personnes devant effectuer les opérations les plus délicates - cela concernait notamment le déplacement de

certain matériels - au milieu de ces centaines d'autres personnes prenant leur voiture pratiquement au même moment pour se rendre dans diverses directions.

Le gouvernement basque insiste

Le gouvernement basque explique que lui non plus ne peut pas tout nous raconter pour préserver certains aspects confidentiels de son activité. Il dispose d'un contact sérieux avec la France. Celui-ci lui indique que les autorités françaises vont regarder à côté, en d'autres termes, elles vont laisser faire ; qu'elles vont indiquer la façon de procéder pour la remise des points de localisation ; et que cette façon de procéder suppose que la remise soit effectuée quelques jours auparavant.

Le gouvernement basque considère qu'il est complètement illusoire de penser que le gouvernement français acceptera de coopérer au désarmement d'une manière ou d'une autre. De l'avis personnel du secrétaire général à la Paix et au vivre-ensemble du gouvernement de Gasteiz, de tout ce que les Artisans de la paix ont prévu, le plus dangereux est la présence des observateurs sur les caches d'armes. Cette présence peut entraîner des opérations policières pour disperser ces personnes, d'où des arrestations, des affrontements, tout cela peut très mal finir.

La Commission internationale de vérification vient en Pays Basque dans quelques jours. Est-il possible de se mettre d'accord entre le gouvernement basque, les Artisans de la paix et la CIV sur la façon de préparer la dernière semaine ?

Un aspect du discours des Artisans de la paix pose problème au gouvernement basque : « *Le désarmement n'est pas la fin mais le début. Il conviendra de s'attaquer également aux autres conséquences du conflit : les prisonniers politiques, les victimes, la réconciliation, la mémoire, etc.* ». A croire qu'aucun travail n'aurait été réalisé, depuis longtemps déjà, sur ces questions. Les tables rondes prévues le 8 avril et mêlant les questions des prisonniers, des victimes, de la réconciliation ne paraissent pas du tout pertinentes pour le gouvernement. Suite à des décennies de violence, il constate que la perception de la profondeur des blessures en Hegoalde est très différente de celle d'Iparralde. L'écart et la méconnaissance de ce qu'a supposé cette période sont grands.

Le gouvernement basque propose donc une autre voie pour la remise des points de localisation, mais cette formule ne serait peut-être pas réalisable le samedi 8 avril. Les Artisans de la paix rétorquent qu'au vu de l'importance de l'enjeu, cela les étonnerait beaucoup de se heurter à des problèmes du type « *telle ou telle administration n'est ouverte qu'en semaine* ».

Le gouvernement basque affirme alors que du fait de la mise en œuvre d'un tel schéma, il sera absent de Bayonne le 8 avril. En définitive, il considère que les Artisans de la paix proposent « *un schéma non discutable comprenant pourtant des points très discutables* ». Selon lui, les Artisans de la paix veulent juste une présence décorative du gouvernement, c'est ça ou rien. Et la société ne veut pas d'une image présentant une organisation ETA généreuse acceptant de rendre ses armes. Et si le gouvernement basque le perçoit ainsi, le gouvernement foral de Navarre sera lui à des années lumières d'accepter un tel schéma.

Les Artisans de la paix expliquent à nouveau

Les Artisans de la paix reprennent plusieurs éléments en expliquant tout d'abord le sens de leur propos sur le fait que le désarmement n'est ni la paix, ni une fin en soi, mais un début.

Les Artisans de la paix rappellent qu'ils ont toujours souligné et reconnu l'importance de tout le travail réalisé avant leur existence, en particulier en faveur des victimes. Ils précisent qu'ils connaissent la réalité d'Hegoalde, même si forcément ils ne la connaissent pas aussi bien que les institutions et les agents politiques ou sociaux vivant en Pays Basque Sud. Les Artisans de la paix pensent être conscients des souffrances générées dans chaque camp, certains d'entre eux ont même subi les répercussions du conflit dans leurs vies, sur des proches et dans leurs engagements militants.

Le fait d'organiser le même jour la séquence de la mobilisation populaire et la remise des points de localisation est absolument nécessaire, ne serait-ce que pour parvenir à réaliser certaines tâches opérationnelles indispensables si l'on veut démanteler la totalité de l'arsenal. Il s'agit en outre de couvrir moralement, politiquement et juridiquement les Artisans de la paix, afin qu'ils ne soient pas arrêtés, poursuivis ou lourdement sanctionnés. L'ekitaldi* du 8 avril correspondra à la parole portée publiquement par les Artisans de la paix depuis leur création : dignité et respect à l'égard des victimes.

Les conditions de la présence du gouvernement basque

Le gouvernement basque demande si un accord est possible au sujet de l'absence d'observateurs sur les caches d'armes. Les Artisans de la paix expliquent à nouveau en quoi la présence des observateurs sur ces caches leur paraît correspondre à la meilleure manière de bien faire les choses.

Le gouvernement basque dit que l'important n'est pas tant sa présence ou une déclaration institutionnelle de sa part le 8 avril, mais son rôle en tant que gouvernement. Il considère que les Artisans de la paix ne semblent pas croire à ce qu'il leur dit sur les dispositions du gouvernement français et sur les demandes de Paris. Si les Artisans de la paix souhaitent la présence du gouvernement basque, ils doivent rechercher une alternative à la présence des observateurs et différencier les deux séquences, en deux journées différentes.

* En euskara, évènement ou cérémonie

Les éléments de contexte de la fin mars 2017 et les premières discussions opérationnelles avec le gouvernement français

Mardi 28 mars : le parlement navarrais approuve la déclaration institutionnelle suivante. Geroa Bai, EHBildu, Podemos, PSN et I-E votent pour, le PP et l'UPN sont contre.

« 1.- Le parlement de Navarre estime nécessaire qu'ETA réalise dans les plus brefs délais un acte unique de désarmement unilatéral, complet, définitif et vérifié, ainsi que le réclament depuis longtemps les citoyens.

2.- Le parlement de Navarre encourage la Commission internationale de vérification à continuer à œuvrer pour atteindre cet objectif.

3.- Le parlement de Navarre apprécie positivement l'implication de personnes et d'organisations de la société civile pour leur contribution à la réalisation de cet objectif.

4.- Le parlement de Navarre invite le gouvernement de Navarre à prendre des initiatives visant à faciliter le désarmement définitif d'ETA avec des garanties de légalité et de sécurité.

5.- Le parlement de Navarre invite le gouvernement espagnol et le gouvernement français à aider à l'aboutissement de ce désarmement. »

Mardi 28 et mercredi 29 mars : réunions entre les Artisans de la paix et la Commission Internationale de Vérification

Soirée du mercredi 29 mars : les Artisans de la paix ont bouclé le schéma d'organisation des opérations prévues le 8 avril. Ils contactent le préfet Eric Morvan afin d'en évoquer certains aspects opérationnels, qui resteraient à caler dans le cas d'un éventuel schéma de concertation avec les autorités françaises. Le préfet répond favorablement au principe d'une rencontre et souhaite la fixer au plus vite : les agendas ne concordent pas le jeudi et rendez-vous est pris pour le vendredi 31 mars à 15h 45, à la résidence de fonction de la sous-préfète de Bayonne.

9^{ÈME} RÉUNION

Jeudi 30 mars 2017, 9ème réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque

Les Artisans présentent au gouvernement une synthèse des dernières informations

Les Artisans de la paix expliquent qu'ils ont terminé le bouclage du schéma de déroulement du 8 avril. Une réunion large, réunissant toutes les sensibilités présentes dans les Artisans de la paix, est organisée ce matin même pour le valider définitivement. Les Artisans

s'apprêtent à rédiger un communiqué de presse qui en rendra publics les principaux aspects. Voici le contenu global de ce communiqué :

« -Le 8 avril est travaillé en conformité avec les principes qui ont animé notre démarche depuis le début. Le désarmement total d'ETA doit permettre d'aller de l'avant dans la résolution de l'ensemble des aspects des conséquences du conflit en Pays Basque (prisonniers, exilés, victimes, vivre ensemble...) ; il doit être réalisé selon des modalités respectueuses des différentes parties prenantes du conflit et des diverses sensibilités politiques.

- Le 8 avril comportera différents volets dont : des opérations sécurisées de désarmement d'ETA garantissant qu'il soit total, vérifiable et vérifié ; ces opérations de désarmement ne se dérouleront pas à Bayonne ; dans un cadre tout à fait distinct de ces opérations de désarmement, les Artisans de la paix appellent la population de l'ensemble du Pays Basque à venir en nombre, en famille, le 8 avril à Bayonne, pour soutenir le désarmement et l'action des Artisans ; un grand rassemblement aura ainsi lieu à 15 h dans le centre de Bayonne, massif, pluriel, dans la dignité et dans le respect des souffrances engendrées dans chacun des camps concernés par le conflit ; le matin dès 10h30, des conférences auront lieu à Bayonne animées par des personnalités spécialistes des processus de résolution de conflits. »

Les Artisans de la paix communiqueront ultérieurement sur la séquence institutionnelle du matin, se déroulant à la mairie de Bayonne, pour pouvoir en adapter le contenu jusqu'au dernier moment et la protéger au maximum de la pression médiatique.

Les Artisans de la paix vont lancer une campagne d'appel au 8 avril, avec des affiches, du matériel divers, et demander un soutien actif en Pays Basque Nord et Sud, ainsi qu'en France.

Ils ont obtenu un rendez-vous, qui va se tenir au plus vite, avec un représentant du gouvernement français pour aborder les aspects opérationnels du désarmement. Les Artisans de la paix comptent lui expliquer le déroulement prévu pour le 8 avril, y compris la question des observateurs, qu'ils lui ont déjà présentée, et tenter ainsi de se concerter au mieux avec les autorités françaises sur le bon déroulement de cette journée.

Les Artisans de la paix évoquent à nouveau la cabine de pilotage politique plurielle prévue pour gérer au mieux le déroulement du 8 avril et sa communication. Une déclaration en quatre langues (basque, français, espagnol, anglais), résultat d'un compromis entre les différentes sensibilités politiques et sociales s'associant au 8 avril, sera lue par quatre personnes illustrant cette pluralité.

« Vous allez vers le précipice ! »

Le gouvernement basque réitère son désaccord : il pense avoir démontré qu'il appuie ce processus de désarmement, mais il estime que les Artisans de la paix sont complètement conditionnés par la négociation de leur scénario avec la gauche abertzale et ETA.

« Malgré son désaccord avec le fait d'annoncer le 8 avril publiquement et à l'avance, le Lehendakari s'est impliqué en disant qu'il s'agissait d'une annonce sérieuse et crédible. Le gouvernement en a parlé avec le président Rajoy, le PSE, le gouvernement de Navarre, le parlement de Navarre... Il est clair que le gouvernement entendait appuyer ce processus. »

Dans une certaine montée de tension, le gouvernement basque explique alors que les Artisans vont droit à l'échec total, que tout cela risque de très mal se terminer, et son repré-

sentant s'exclame en appuyant ce propos d'un geste de la main courant vers le bord de la table, puis tombant dans le vide : « *Vous allez vers le précipice et l'échec de l'opération !* »

Il poursuit : « *On vous le dit depuis le début. Ce que va faire le PP* est une des conséquences de ce que vous allez faire et de votre stratégie de communication. C'est en Hegoalde que doit se gérer toute cette tension que les Artisans de la paix sont en train de provoquer. Le gouvernement basque ne sera pas présent le 8 avril et entend donc définir son propre schéma de participation au désarmement.* »

Prophétie auto-réalisatrice ?

Les Artisans de la paix sont bien conscients des tensions qui existent en Pays Basque Sud, dans les deux sens. Ils observent et analysent tant le contre-meeting du PP organisé à Gasteiz, que les affrontements violents du 11 mars dernier à Iruñea entre jeunes militants basques et police nationale espagnole, à la fin d'une manifestation organisée par un collectif qualifié de dissidence de la gauche abertzale. Mais les Artisans de la paix ont l'impression que le gouvernement ne voit rien de positif dans le travail mené depuis trois mois, y compris sur le fait central de ce qui se joue : le désarmement total d'ETA, dans quelques jours à peine.

Les Artisans de la paix reviennent encore une fois sur la liste des compromis et adaptations du schéma global réalisés pour permettre la participation du gouvernement basque à cette journée. Ils sont raisonnablement confiants sur leur capacité à mener au bout le processus du désarmement, même si rien n'est sûr à l'avance.

Si le gouvernement basque semble avoir l'impression que les Artisans de la paix ne l'ont pas entendu, ceux-ci ont également l'impression que lui-même ne les entend pas.

Le gouvernement croit pour sa part que les Artisans ne prêtent pas attention à ce qu'il leur dit. Ils sont peut-être sincères quand ils disent tenter de dessiner un scénario qui permette la participation de tous, mais dans les faits, seule la gauche abertzale pourra l'accepter.

Les Artisans se demandent s'il ne s'agit pas là d'une prophétie auto-réalisatrice : le gouvernement ne participera pas au 8 avril, donc l'image globale aura effectivement plus une coloration gauche abertzale que s'il y participait.

Les dernières discussions entre gouvernement basque et Artisans de la paix

Le gouvernement basque affirme qu'il lui est impossible de participer à une opération qui « *laverait l'image d'ETA* ». Même le vocabulaire employé par les Artisans de la paix ne tient pas compte du travail effectué ces dernières années, notamment par Elkarri qui avait mis au point un vocabulaire tentant d'être le plus neutre possible. Par exemple, les Artisans utilisent le mot « *conflit* » qui est très problématique, alors qu'en Hegoalde, les gens tentent d'être neutres et emploient plutôt les termes de « *situation de conflit* ». Les Artisans de la paix donnent l'impression que rien n'a existé avant eux.

Tous ces débats ont également existé en Iparralde, répondent les Artisans de la paix. Ils rappellent les engagements de Mixel Berhocoirigoin et font mention du premier texte pu-

* Qui organise le 7 avril à Gazteiz un meeting intitulé « El valor de la libertad » voulant dénoncer le 8 avril, meeting qui réunira seulement un peu plus de 300 personnes d'après El Correo.

blic critiquant la stratégie de lutte armée, rédigé dès 1983 par le syndicat ELB dont Mixel était un des porte-paroles. Ainsi que les engagements de Txetx Etcheverry, au sein d'Abertzaleen Batasuna lors de la scission de 2001 avec Batasuna, en pleine période de reprise de la lutte armée, après la rupture de la trêve de Lizarra-Garazi, et au sein des Démos, mouvement non-violent qui a connu des épisodes compliqués et tendus avec la mouvance d'ETA.

« *Le gouvernement basque se méfie-t-il de la société civile ?* » interrogent les Artisans de la paix. Ils considèrent que dans ce dossier, chacun a un rôle qu'il peut remplir et un rôle qu'il ne peut pas remplir. Il vaut mieux dès lors laisser aux autres parties le soin de le prendre en charge. Les Artisans ont proposé une répartition des rôles et des présences, correspondant à ce que chacun peut faire au mieux.

Le gouvernement répond qu'il a une méfiance totale à l'égard de la gauche abertzale, héritée de multiples épisodes et désillusions passées. Jusqu'à ce jour, il a accordé sa confiance aux Artisans de la paix et l'a montré dans les faits. Il ne leur a pas demandé l'inventaire concerné par le « *désarmement total* ». Diverses estimations d'inventaires existent, selon qu'on se réfère aux sources de la police française, espagnole ou basque. Et il a continué à soutenir le processus, même après l'annonce faite dans Le Monde. « *Par exemple, si ce qui est restitué le 8 avril ne correspond pas à ces inventaires, comment gère-t-on cela politiquement ? Et que se passe-t-il si vous vous faites arrêter avant le 8 avril ? Si vous vous faites tous arrêter, tout s'arrête ! Et que se passe-t-il si les autorités font tomber la plupart des caches d'armes avant le 8 avril ? Le rôle des Artisans est instrumental. Le 8 avril se fait parce qu'ETA l'a décidé. La participation du gouvernement basque est une condition que la Commission internationale de vérification a posée à ETA. Si nous ne participons pas, la CIV sera également absente. La motion d'appui au désarmement impulsée auprès du parlement basque inclut un point sur le soutien au travail des Artisans de la paix, considérez la valeur de cette donnée. Allons aux faits. Nous ne voyons pas de raisons pour la présence des observateurs, ce serait un scandale que la police espagnole vienne chercher le contenu des caches d'armes. Pour beaucoup, le 8 avril consistera à « *laver l'image d'ETA* ». Il faut avancer l'acte de remise des points de localisation, voilà la condition permettant le soutien institutionnel.* »

Les Artisans de la paix répondent qu'ils vont discuter de tout cela avec les autorités françaises. Mais ils n'ont pas eu l'impression, quand ils ont mentionné leur intention d'avoir des observateurs sur les caches d'armes, que cela provoquerait le casus belli craint par le gouvernement autonome. Ils répètent qu'ils sont dans l'impossibilité, tant politique que technique, de séparer les séquences du désarmement en deux journées différentes. Les Artisans de la paix organisent le 8 avril de manière à permettre le désarmement dans les meilleures conditions pour tous. Il ne s'agit ni de laver l'image d'ETA ni de construire un récit de reddition, mais de poser, de la manière la plus saine possible, une des bases d'un processus de paix durable qu'il faudra continuer à construire par la suite.

Le gouvernement basque indique qu'il va analyser cette situation. Il rencontre ce jour le gouvernement de Navarre. Si la possibilité de distinguer le jour de la remise des points de localisation et celui du 8 avril était négociable, il pourrait envisager différemment les choses, même sur la question des observateurs.

Les Artisans réaffirment encore une fois qu'ils n'envisagent pas de dissocier le jour de la remise des points de localisation de celui du 8 avril, car cela n'est ni possible techniquement, ni souhaitable politiquement.

Sur un ton courtois mais solennel qui laisse entendre la rupture des relations, le gouvernement basque remercie les Artisans de la paix de la relation qu'ils ont pu avoir avec lui, de leur engagement. Il regrette de ne pouvoir arriver à un accord. Il va définir de son côté sa participation au désarmement.

Vendredi 31 mars à 9h15 : réunion des Artisans de la paix avec un représentant du gouvernement de Navarre

Vendredi 31 mars à 15h45 : à Bayonne, réunion entre un Artisan de la paix et le préfet Eric Morvan, en présence de la sous-préfète de Bayonne, dans la résidence officielle de celle-ci.

Déroulement du 8 avril

L'Artisan de la paix informe les représentants de l'État d'un certain nombre d'aspects du déroulement du 8 avril :

- Remise des points de localisation des dépôts d'armes par les Artisans de la paix à une délégation internationale composée de personnalités faisant consensus pour le plus grand nombre, et de membres la Commission internationale de vérification, dans un salon de la mairie de Bayonne. Puis un membre de cette délégation internationale pourrait les remettre au préfet, à Pau ou à Bayonne, voire dans une autre salle de la mairie.

- Organisation de trois conférences sur la résolution des conflits.

- Mise en place d'une cabine de pilotage, politiquement plurielle, de la journée.

- Précisions sur les volontaires observateurs : il s'agira de groupes restreints (entre 10 et 20 personnes pour chaque cache d'armes, composés de membres des Artisans de la paix, de personnalités politiques, syndicales et associatives de sensibilités plurielles, facilement identifiables. Ils resteront sur les emplacements des caches d'armes, jusqu'à l'arrivée de la police française, dont les Artisans de la paix espèrent qu'elle soit présente le plus rapidement possible. Ils ne toucheront pas aux conteneurs ou aux armes.

- Le rassemblement public de 15h se terminera tôt, il sera encadré par un important service de sécurité mis en place par les Artisans de la paix. Ces derniers demandent qu'il n'y ait pas de forces de police visibles sur ou autour des lieux du rassemblement.

L'Artisan de la paix pose la question de l'état d'esprit qui anime les autorités françaises.

Réunion préliminaire

Les représentants de l'État affichent leur claire volonté pour que les choses se passent au mieux. À ce jour, ils n'ont pas de mandat pour valider ce qui pourra être examiné dans cette réunion. Ils ont d'abord besoin d'en référer en haut lieu, et si le feu vert est donné, une seconde réunion se tiendra dès lundi, cette fois-ci à Bordeaux, en présence d'un autre représentant de l'État. La présentation d'aujourd'hui va permettre d'étudier tout cela, d'échanger y compris avec les échelons parisiens, pour avoir des réponses fermes dès lundi.

Un représentant de l'État précise que certaines choses ne dépendent pas du gouvernement, mais de l'autorité judiciaire avec qui ils vont entrer en contact pour examiner ce qui serait envisageable. Puis il revient sur le déroulement prévu de la journée du 8 avril.

CE QUI NE SEMBLE PAS CONVENIR :

-La remise de la liste des points de localisation des armes au préfet car le souhait du gouvernement est que ces points soient directement donnés aux autorités judiciaires ;

-La question de l'immunité des personnes chez qui sont stockées des armes : le premier ministre ne peut absolument pas la garantir. Il lui est absolument impossible d'engager l'autorité judiciaire mais, au regard des contacts informels et de l'expérience de Louhossoa, il est hautement probable que les choses se passent de la même manière, avec juste des gardes à vue. Dans le cas où ces armes seraient sorties des habitations pour être entreposées dans des endroits dont les points de localisation seraient ensuite remis, la question du transport reste délicate et les Artisans de la paix rajoutent à la liste des infractions commises celle de modification de scène de crime.

L'Artisan de la paix répond qu'ils assument les conséquences judiciaires, comme ils l'ont déjà fait pour Louhossoa, et qu'ils sont bien plus préoccupés par les conséquences politiques.

Le représentant de l'État poursuit. La remise de la liste et des points de localisation ou points de repositionnement des armes doit être faite directement au parquet de Paris, que ce soit par les Artisans de la paix ou par la délégation internationale. Le représentant de l'État indique qu'il va discuter en haut lieu, mais même s'il y avait accord pour une remise à des intermédiaires, il faudra absolument qu'en fin de compte, ces points de localisation soient transmis au parquet de Paris.

Demande de précisions

Le représentant de l'État demande si les caches d'armes sont toutes situées dans les Pyrénées-Atlantiques. L'Artisan de la paix ne peut pas donner ce type d'informations en l'état actuel des discussions. Le représentant de l'État explique que si les Artisans de la paix souhaitent que la police vienne rapidement sur les lieux, il lui faudra bien préparer ses équipes et pour cela savoir à l'avance le nombre de caches et s'il y en a « *en Alsace ou ailleurs* ».

Le représentant de l'État indique qu'il a cru comprendre que le « *gouvernement basque n'est pas vraiment d'accord avec le format envisagé* » pour la journée du 8 avril.*

L'Artisan de la paix explique alors le sens donné à l'ekitaldi du samedi après-midi, avec son rassemblement populaire et la présence de 120 personnalités de toutes sensibilités sur la scène, afin d'exprimer un soutien politique et moral, une adhésion populaire au processus de désarmement, tant pour « *protéger politiquement* » les Artisans de la paix face à une éventuelle répression, que pour organiser cette séquence décisive de l'arrêt définitif des armes en Pays Basque d'une manière acceptable pour celles et ceux déterminées à tourner définitivement la page de la lutte armée. Il ne s'agira ni d'une reddition, ni d'une démonstration guerrière, mais d'un acte de paix partageable et assumable par le plus grand nombre. L'Artisan de la paix souligne enfin la préoccupation grandissante sur la situation du prisonnier basque Oier Gomez, maintenu incarcéré en France, malgré un cancer en stade avancé.

* Par ses propres sources, les Artisans de la paix ne lui ayant pas parlé de leurs réunions avec le gouvernement basque

Récapitulatif des points problématiques

Le représentant de l'État entend ce que les Artisans de la paix disent et il « *comprend leur détermination et son fondement politique* », mais il tient à récapituler les « *points de fragilité* ».

Concernant la question du transport de certaines armes ou matériels, il rappelle le communiqué du ministre de l'Intérieur qui mettait en garde contre la manipulation des armes, considérées comme des pièces à conviction. La remise des points de localisation qui ne se fait pas directement à l'autorité judiciaire, pose un autre problème.

Le représentant de l'État insiste à nouveau sur la nécessité de transmettre ces points de localisation au parquet de Paris, il comprend les contraintes des Artisans de la paix mais les autorités ont également les leurs. L'ingérence de l'exécutif dans une affaire judiciaire peut être problématique. Mais on peut essayer de trouver une solution d'ici le 8 avril.

Lundi 3 avril à 11h : à la préfecture de région à Bordeaux, réunion entre un Artisan de la paix et deux représentants de l'État, le préfet Eric Morvan et le préfet de région.

Les deux représentants de l'État résument les discussions du vendredi 31 mars : remise des points de localisation des caches d'armes ; présence d'observateurs, mêlant élu et société civile, sur ces caches ; déplacements de certaines armes pour éviter que les personnes chez qui elles sont stockées ne soient inquiétées. Les problèmes posés sont de deux ordres : sécuritaire et judiciaire. « *Vous nous avez dit que vous assumiez la dimension juridique* » rappelle le préfet Morvan.

L'Artisan de la paix revient sur leur volonté de caler le maximum de choses avec les autorités, s'il n'y a pas d'arrestations d'ici le 8 avril. Ils peuvent également envisager que les points de localisation des armements soient remis à l'autorité judiciaire.

Une discussion a lieu sur le rôle et les tâches concrètes de la Commission internationale de vérification, notamment le contrôle de l'inventaire et sa correspondance avec les armes et explosifs restitués.

Un premier débat porte sur la séquence de la remise des points de localisation. Les représentants de l'État demandent la composition de la délégation internationale. L'Artisan de la paix répond, sans donner plus de précisions, qu'il s'agira de personnalités faisant consensus, jouissant d'une forte légitimité internationale, au-delà des membres de la Commission internationale.*

Les représentants de l'État demandent sous quel format seront remis les points de localisation des armements (clef USB ou documents papier) ? Les Artisans de la paix pourront-ils leur préciser le nombre de caches et les départements concernés, pour se préparer ? Les deux parties ont un intérêt mutuel à ce que les autorités françaises puissent intervenir rapidement. Il faudra notamment mobiliser des équipes de démineurs en nombre suffisant et donc en faire venir d'ailleurs que des départements potentiellement concernés.

* Les deux personnalités internationales à qui les Artisans de la paix ont finalement remis les points de localisation le 8 avril, seront le pasteur Harold Good qui a joué un rôle important dans le processus de paix en Irlande du Nord et Monseigneur Matteo Zuppi, archevêque de Bologne et responsable de la communauté Sant'Egidio, proche du Vatican, fortement investie dans les processus de médiation et de résolution de conflits à travers le monde. Proche du pape François, il est depuis devenu Cardinal puis président de la Conférence épiscopale italienne.

Une seconde phase de discussion démarre avec pour objet le risque d'arrestations pendant la journée du 8 avril et d'ici là, ainsi que le problème des déplacements des matériels devant être regroupés dans des sites localisables.

Les représentants de l'État indiquent que ce point soulève des problèmes de sécurité, des problèmes juridiques et des problèmes diplomatiques. L'autorité judiciaire quant à elle ne peut pas fermer les yeux sur un certain nombre de faits. Si elle s'aperçoit que des armes ont été déplacées, elle ne sera pas liée aux « non initiatives » de l'autorité administrative.

L'Artisan de la paix insiste longuement sur le cas d'Oier Gomez. Si le parquet fait appel à sa mise en liberté après le 8 avril, il le condamne à mourir en prison et personne ne pourra comprendre cela, après une avancée aussi importante que le désarmement.

Les Artisans de la paix ne pourront pas se rendre à nouveau à Bordeaux car la semaine à venir va être extrêmement chargée. Un accord est trouvé sur le type de canal de communication à utiliser et sur un prochain rendez-vous à Bayonne.

Les représentants de l'État résumant la rencontre en pointant le rôle et la participation de la Commission internationale de vérification ainsi que la présence des observateurs sur les lieux des caches d'armes. La question la plus délicate concerne le déplacement des matériels. La décision est-elle irrévocable ? C'est un point dur. « *On vous mentirait si on vous disait qu'il y a la garantie que cela peut se faire sans problème d'ici le 8 avril* » indiquent les représentants de l'État. L'Artisan de la paix répond qu'il faut bien trouver une solution si l'on veut que le démantèlement de l'arsenal soit complet le 8 avril.

Sur le délai opérationnel de récupération de ces armes, quelles précisions les Artisans de la paix pourront-ils apporter, en particulier sur le nombre et la localisation par département, et quand pourront-ils le faire ? C'est important pour que l'État puisse s'organiser, notamment au niveau des démineurs.

A partir du lundi 3 avril, réunions quasi quotidiennes entre les Artisans de la paix et Jean-René Etchegaray, président de la CAPB et maire de Bayonne, concernant l'organisation du 8 avril dans sa ville.

Des réunions régulières sont aussi organisées entre les Artisans de la paix et la Commission internationale de vérification.

D'autres rencontres se déroulent avec une grande partie des acteurs politiques, syndicaux et sociaux du Pays Basque Sud et Nord, pour expliquer l'organisation du 8 avril et en accorder les principales prises de parole.

Mercredi 5 avril à Bayonne : réunion entre un Artisan de la paix et le préfet Morvan

Le préfet apporte des précisions et des garanties pour permettre un déroulement du 8 avril dans les meilleures conditions possibles. Les Artisans de la paix valident la remise in fine des points de localisation des armes au tribunal de Bayonne, directement en lien avec le parquet de Paris, par un membre de la Commission internationale de vérification, entre 8h et 9h. La remise des points de localisation par les Artisans de la paix à la délégation internationale aura lieu peu auparavant à la mairie de Bayonne. La Commission internationale vérifiera la liste du matériel stocké dans les points de localisation, avant de les transmettre au tribunal.

La présence des observateurs des Artisans de la paix sur les caches d'armes, le temps que la police arrive sur place, ne pose pas de problèmes particuliers. Un service de sécurité organisé par les Artisans de la paix veillera au bon déroulement du rassemblement de l'après-midi du 8

avril et il n'y aura pas de forces de l'ordre visibles dans l'espace occupé par ce rassemblement.

L'Artisan de la paix informe le préfet que les caches d'armes sont toutes situées dans le grand sud-ouest de l'Hexagone. Il fournira leur nombre très prochainement. Il demande que la police espagnole n'apparaisse pas sur les sites concernés et que ce soit uniquement la police française qui en prenne possession.

Le mercredi 5 avril à Bilbao, la quasi-totalité des partis politiques et syndicats du Pays Basque Sud (PNV, EH Bildu, PSE-EE, Geroa Bai, Podemos, Izquierda Unida, ELA, LAB, CCOO, UGT etc.) donne une conférence de presse commune où est lu un texte appuyant le processus de désarmement et évoquant la journée du 8 avril à Bayonne.

VOICI LE CONTENU DE CE TEXTE :

« Les partis politiques et les syndicats qui nous présentons aujourd'hui devant les médias voulons transmettre à l'opinion publique notre analyse et notre évaluation de la situation ouverte suite à l'annonce du désarmement imminent d'ETA. La réalisation de cet objectif contribuerait décisivement à tourner la page dans la société et la politique basques d'une période liée au passé et permettrait, en se remémorant toutes les victimes, d'avancer dans un nouvel élan basé sur le présent et l'avenir, pour le vivre ensemble.

Le désarmement est une étape nécessaire à la paix, il s'agit d'une étape essentielle. Il répond ainsi à une aspiration très attendue par nos organisations et par les citoyens. Un désarmement irréversible, complet, unilatéral et sans conditions politiques constitue une étape fondamentale dans un processus d'arrêt de la violence ordonné et définitif. Il s'agit donc d'une bonne nouvelle et nous voulons accorder de la crédibilité à cette annonce exprimée dans ces conditions et nous espérons qu'elle se réalisera avec succès.

Avant tout, nous tenons à reconnaître le travail réalisé par les personnes, organisations, institutions locales et internationales ayant permis que cette décision soit prise. Dès à présent, nous, organisations politiques et syndicales, avons une responsabilité pour surmonter les séquelles de ces nombreuses décennies. Il s'agit en particulier de « désarmer » la parole, de canaliser démocratiquement et de manière civilisée nos différences qui sont légitimes, de donner du prestige au dialogue et à la négociation, comme outil de gestion des différends. Cela représente également un défi pour les organisations que nous représentons.

Nous sommes convaincus, ainsi que nous l'avons déjà exprimé, qu'une coordination adéquate entre les Institutions représentatives, les organismes de vérification et les organisations représentatives de la société civile, peut contribuer à mener à bien ce processus de désarmement. Confirmant l'engagement de nos organisations en faveur de la paix, nous exprimons ici les réflexions et demandes suivantes :

- Nous demandons à ETA que soit réalisé dans les plus brefs délais un acte unique de désarmement unilatéral, complet, définitif et vérifié.*
- Nous demandons à la Commission internationale de vérification de continuer à œuvrer pour atteindre cet objectif.*
- Nous apprécions positivement l'implication des personnes et organisations de la société civile pour leur contribution à la réalisation de cet objectif.*
- Nous encourageons nos institutions à poursuivre leurs efforts pour soutenir un acte de désarmement définitif, avec des garanties de légalité et de sécurité, et à en assurer le suivi.*
- Nous invitons le gouvernement espagnol et le gouvernement français à aider à l'achèvement du désarmement d'ETA.*

Enfin, nous vous informons que nos organisations pourront être représentées, si elles le souhaitent et selon les modalités qu'elles établiront, à la manifestation convoquée le 8 avril après-midi à Bayonne, aux côtés d'une large représentation de la pluralité politique et syndicale de France et du Pays Basque Nord ».

Mercredi 5 avril en soirée, réunion à Arkaute entre les président-e-s de la Communauté autonome basque, de la Communauté forale de Navarre et de la Communauté d'Agglomération Pays Basque : Iñigo Urkullu, Uxue Barkos et Jean-René Etchegaray, ainsi que le président de la Commission internationale de vérification Ram Manikkalingam. Étaient également présents à cette réunion le secrétaire général pour la Paix et le vivre-ensemble Jonan Fernandez ; le directeur général de la Paix, de la coexistence et des droits de l'Homme du gouvernement de Navarre Alvaro Baraibar ; le chef de cabinet du président de la CAPB Marc Amestoy et Juan Garrigues, assistant du président de la CIV.

La réunion, selon le document « *Description et évaluation du rôle tenu par le Gouvernement Basque dans le désarmement et la dissolution d'ETA* », rédigé par le gouvernement basque, a commencé à 20h et s'est prolongée jusqu'à 1h30 du matin. Elle semble avoir été le théâtre de plusieurs désaccords et de certaines tensions. Ce document précise que « *la réunion a été intense et même à certains moments tendue* ». La discussion aurait d'abord porté sur l'inventaire en possession de la Commission internationale de vérification ou les estimations d'armements concernés par le désarmement du 8 avril. Le gouvernement basque aurait pu définitivement constater pendant cette réunion qu'il « *n'y aurait pas de changement non plus au sujet des deux autres questions-clefs : la tenue en des jours différents du désarmement lui-même et de la scénographie sociale, et l'annulation de la présence des « observateurs-volontaires* ».

Jeudi 6 avril, la quasi-totalité du parlement basque, à l'exception du PP, vote pour la motion * soumise par le PNV et le PSE-EE. En voici la teneur :

« Le parlement basque exhorte ETA à accomplir dans les plus brefs délais un acte unique de désarmement unilatéral, complet, définitif et vérifié ; demande à la Commission internationale de vérification de continuer à œuvrer pour atteindre cet objectif ; apprécie positivement l'implication de personnes et d'organisations de la société civile pour leur contribution à la réalisation de cet objectif ; invite le gouvernement basque à continuer à prendre des mesures d'appui à un acte de désarmement définitif avec des garanties de légalité et de sécurité ; exhorte le gouvernement espagnol et le gouvernement français à aider à l'aboutissement du désarmement de ETA. »

Le jeudi 6 avril, le secrétaire général à la Paix et au vivre-ensemble du gouvernement basque adresse au président de la CAPB un projet de communiqué de presse commun, à signer par les trois président.e.s des communautés d'Euskadi et de Navarre et du Pays Basque Nord, rendant compte de la réunion d'Arkaute. Voici le contenu intégral de ce projet de communiqué :

« Mercredi dernier, le lehendakari Iñigo Urkullu, la présidente du gouvernement de Navarre Uxue Barkos et le président de la Communauté d'agglomération du Pays Basque Jean René Etchegaray ont participé à une réunion de travail avec le coordinateur de la Commission internationale de vérification Ram Manikkalingam. Le premier objectif de la réunion était de partager une analyse de la situation et des étapes immédiates en lien avec le désarmement final de ETA. Cette réunion a également permis aux trois institutions d'exprimer à la Commission internationale de vérification leur soutien pour les bons

* Propuesta no de ley

offices qu'elle développe. Enfin, les trois institutions ont demandé à la Commission internationale que le processus final de désarmement de ETA qu'elle accompagne soit définitif, inconditionnel et vérifiable, et qu'il se déroule dans un cadre de garanties de légalité.

La réunion a débuté à 20 h, a duré quatre heures et s'est déroulée à Arkaute, dans les bâtiments du centre technologique Neiker-Tecnalia de Vitoria-Gasteiz. Le Lehendakari Iñigo Urkullu était accompagné du secrétaire général pour la Paix et le vivre-ensemble Jonan Fernandez ; la présidente du gouvernement de Navarre Uxue Barkos était accompagnée du directeur général de la Paix, de la coexistence et des droits de l'Homme Alvaro Baraibar ; et le président de la Communauté d'agglomération du Pays Basque Jean René Etchegaray était accompagné de son chef de cabinet Marc Amestoy.»

Le président de la CAPB, Jean-René Etchegaray, s'étonne de ne lire dans ce texte aucune mention du travail des Artisans de la paix et de la société civile, travail qui a pourtant été décisif pour permettre d'en arriver à la situation actuelle, en cette avant-veille du désarmement total d'ETA.

Débutent alors une série de tractations, durant lesquelles le président de la CAPB ne cède pas. Il rappelle que cette mise en valeur du rôle joué par la société civile figure sans que cela n'ait posé de problème, dans plusieurs déclarations et motions appuyées par le PNV et le PSE-EE, les deux partis de la majorité gouvernementale, en particulier la déclaration approuvée le 28 mars par le parlement de Navarre : « *Le parlement de Navarre apprécie positivement l'implication de personnes et d'organisations de la société civile pour leur contribution à la réalisation de cet objectif.* », la déclaration de la conférence de presse du 5 avril à laquelle participaient PNV et PSE-EE : « *Nous apprécions positivement l'implication des personnes et organisations de la société civile pour leur contribution à la réalisation de cet objectif.* » et la *propuesta no de ley* votée par la quasi-totalité du parlement basque ce même 6 avril : « *apprécie positivement l'implication de personnes et d'organisations de la société civile pour leur contribution à la réalisation de cet objectif.* ». Le président de la CAPB demande donc que soit rajoutée la phrase « *apprécie positivement l'implication de personnes et d'organisations de la société civile pour leur contribution à la réalisation de cet objectif.* ».

Les tractations se poursuivent le vendredi 7 avril jusqu'en fin de matinée. Devant le refus persistant du président de la CAPB de signer le projet de communiqué de presse sans l'amendement demandé, le gouvernement basque accepte finalement d'intégrer le point suivant « *...valoraran favorablemente la implicación de la sociedad en su contribución a este fin.* », c'est à dire : « *... ainsi que leur évaluation positive de l'implication de la société pour sa contribution à cet objectif.* ».

Le paragraphe modifié devient donc : « *Cette réunion a également permis aux trois institutions d'exprimer à la Commission internationale de vérification leur soutien pour les bons offices qu'elle développe, ainsi que leur évaluation positive de l'implication de la société pour sa contribution à cet objectif.* ». * Cette version ainsi amendée du communiqué de presse sera validée par les trois président-e-s, envoyée le midi et publiée par la presse dans l'après-midi.

Pourtant, deux ans et demi plus tard, le gouvernement basque enregistre dans l'édition en espagnol de son document "*Description et évaluation du rôle tenu par le Gouvernement Basque dans le désarmement et la dissolution d'ETA*", déposé à l'Instituto de la memoria, la convivencia y los derechos humanos «*comme document mis à disposition publique et*

* « *Esta reunión sirvió al mismo tiempo para que las tres instituciones expresaran a la Comisión internacional de verificación su apoyo a los buenos oficios que viene desarrollando y valoraran favorablemente la implicación de la sociedad en su contribución a este fin.* »

au service de la construction de la mémoire»... la version initiale du projet de communiqué de presse ! (L'édition en euskara contient par contre la partie de phrase rajoutée, dans les négociations qui se sont pourtant déroulées sur la base du texte rédigé en castillan). Bref, celle rédigée sans l'amendement «ainsi que leur évaluation positive de l'implication de la société pour sa contribution à cet objectif», dont l'ajout permet donc la signature du président Etchegaray, et qui figure dans le communiqué de presse tel qu'il fut publié par les trois institutions (on peut encore le vérifier sur le site du gouvernement basque lui-même : <https://www.irekia.euskadi.eus/es/news/38037-reunion-inigo-urkullu-uxue-barkos-jean-re-ne-etchegaray-con-comision-internacional-verificacion>)

Le vendredi 7 avril, dans un communiqué de presse remis à la BBC, ETA déclare qu'elle est désormais « *une organisation désarmée, car les armes et les explosifs qui se trouvaient sous son contrôle sont à présent entre les mains de la société civile.* »

Le même jour à Bayonne, deux réunions ont lieu et différents messages sont échangés entre le préfet Morvan, un responsable des forces de l'ordre et un représentant des Artisans de la paix.

Au fur et à mesure de la journée, des accords et compromis sont passés, ils permettent aux Artisans de la paix de penser qu'il n'y aura pas d'arrestations le 8 avril, ni de contrôles installés à travers le Pays Basque Nord pour tenter d'arrêter les personnes mobilisées sur les opérations techniques permettant de réaliser le désarmement dans sa totalité.

Le procureur en charge de réceptionner les points de localisation des armements sera Monsieur Vuelta-Simon, en relation directe avec le parquet de Paris. Il voudra discuter avec l'émissaire de la Commission internationale de vérification afin de comprendre la méthodologie que cette dernière va suivre pour superviser le désarmement et vérifier qu'il concerne l'intégralité de l'arsenal d'ETA.

Il n'y aura aucun problème à craindre pour les observateurs Artisans de la paix positionnés sur les sites des caches d'armes. Leur identité sera simplement relevée lors du passage de relais avec les forces de l'ordre. En revanche, la présence de journalistes sur ces sites ne sera pas acceptable pour les autorités. Pour les Artisans de la paix, la présence de la presse était une « assurance » en cas d'arrestations. Cependant, ils s'engagent à ne pas conduire de journalistes autour de ces sites, tant que la journée du 8 avril se déroule sans arrestations. Ils informent le préfet Morvan que les départements concernés par les caches d'armes peuvent être les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées et le Gers, puis précisent un peu plus tard qu'il n'y a pas de cache dans le Gers, et qu'elles seront au maximum au nombre de douze.

Le 8 avril 2017

Samedi 8 avril entre 5h et 7h du matin : des centaines de volontaires et bénévoles des Artisans de la paix quittent leur domicile, à travers tout le Pays Basque Nord, pour rejoindre soit Bayonne, soit l'un des huit rendez-vous secondaires devant les mener aux huit emplacements des caches d'armes. Plusieurs volontaires des Artisans de la paix transportent divers matériels qui étaient cachés dans des maisons et les rassemblent sur le site de Saint-Pée-sur-Nivelle dont les coordonnées figurent parmi les huit points de localisation remis quasiment au même moment par les Artisans à la délégation internationale. Aucun contrôle n'est à signaler nulle part.

Samedi 8 avril à 7h : les Artisans de la paix informent les représentants de l'État qu'il y aura au total huit caches d'armes, toutes situées dans les Pyrénées-Atlantiques, afin qu'ils concentrent dans ce seul département les huit équipes de démineurs nécessaires.

Vers 8h à l'Hôtel de ville de Bayonne, Txetx Etcheverry et Michel Tubiana remettent huit

chemises contenant les points de localisation des armements à Monseigneur Matteo Zuppi et au pasteur Harold Good, en présence de la Commission internationale de vérification, du président de la CAPB Jean-René Etchegaray et d'Anaiz Funosas, présidente de Bake bidea. Monseigneur Zuppi et le pasteur Good les confient à leur tour à la CIV, qui se retire dans une pièce pour vérifier les listes de matériels concernés par chaque point de localisation.

À 8h30, les Artisans de la paix appellent le préfet Morvan pour lui transmettre les noms des communes concernées par les huit caches d'armes et lui communiquent le numéro de téléphone de huit responsables des Artisans de la paix présents sur chacune d'entre elles.

À peu près au même moment, une voiture de police ouvre la route au véhicule conduit par un Artisan de la paix et emmenant l'émissaire de la Commission internationale de vérification porteur des chemises contenant les points de localisation, depuis la mairie de Bayonne jusqu'au tribunal. La voiture de police leur permet ainsi de pénétrer dans le quartier du palais de justice, qui est bouclé depuis le début de la matinée. L'émissaire de la Commission internationale de vérification est reçu par le procureur Vuelta-Simon. Son audition se termine un peu avant 11h.

À 9h, au Théâtre de Bayonne, le président de la CAPB Jean-René Etchegaray, Ram Manikalingam, président de la Commission internationale de vérification, Monseigneur Matteo Zuppi, le pasteur Harold Good et les deux Artisans de la paix Txetx Etcheverry et Michel Tubiana, donnent une conférence de presse devant un très grand nombre de journalistes du monde entier.*

À partir de 9h, la police française, accompagnée par des équipes de démineurs, commence à arriver sur les emplacements des premières caches d'armes, salue les observateurs des Artisans de la Paix sur place, relève leur identité et prend le relais dans une ambiance tout à fait cordiale et officielle. Les observateurs des Artisans de la paix quittent alors les lieux et rejoignent Bayonne. Au total, ils sont 172 répartis sur les huit sites et les différentes opérations annexes. Sur deux des caches d'armes, malgré les indications données, la police et les démineurs peinent à trouver les lieux exacts et appellent les responsables des Artisans de la paix présents sur place, pour les aider à trouver leur chemin. La police française et les équipes de démineurs arrivent sur l'ensemble des sites avant 12h.

À partir de 10h30, commencent à Bayonne diverses conférences et projections sur la paix et les processus de résolution des conflits.

À 11h, au Musée Basque de Bayonne, Anaiz Funosas de Bake bidea, Mixel Berhocoirigoin et Michel Tubiana des Artisans de la paix donnent plus de précisions sur le déroulement de la journée et informent la presse que tout se passe bien.

À 11h30, un point presse du ministre de l'Intérieur Matthias Fekl a lieu à Paris.**

Voici l'essentiel de sa déclaration : « (...) Nos forces de l'ordre et de sécurité procèdent depuis 9h ce matin à la recherche et à la localisation précise des sites concernés. Au fur et à mesure de ces localisations, les forces de l'ordre et de sécurité procèdent en temps réel à la sécurisation de ces sites et à la sécurisation des armes et explosifs qui pourront y être découverts. Notre objectif est simple, c'est que cette opération potentiellement dangereuse, je rappelle qu'il s'agit d'armes et d'explosifs, puisse s'effectuer dans des conditions qui permettent de minimiser autant que possible les risques pour la sécurité des personnes et des biens. Cette étape de neutralisation d'un arsenal d'armes et

* Plus de 300 journalistes se sont fait accréditer pour suivre la journée du 8 avril à Bayonne.

** Matthias Fekl témoignera le 2 avril 2024, à l'invitation de la défense, au procès des deux Artisans de la paix Béatrice Molle-Haran et Txetx Etcheverry.

d'explosifs est un grand pas. En ce jour, incontestablement important, j'ai bien sûr une pensée toute particulière pour toutes les victimes, pour leurs familles, pour leurs proches et notamment, pour les policiers et les membres de la garde civile. Outre les gendarmes du groupement départemental opérationnel des Pyrénées-Atlantiques, deux escadrons de gendarmerie mobile et une Compagnie républicaine de sécurité, soit 180 femmes et hommes, une dizaine d'équipes de démineurs de la sécurité civile, de nombreux effectifs de la police judiciaire et de la sécurité intérieure, sont actuellement mobilisés pour cette importante opération.(...)»

À partir de 15h, 20.000 personnes se rassemblent à Bayonne, dans et autour de la place Paul-Bert. Un manifeste est lu en euskara par Estitxu Eizagirre, directrice de la revue Ar-gia ; en français, par Louis Joinet, ancien magistrat, ancien expert auprès du Comité des droits de l'Homme de l'ONU ; en espagnol, par Fernando Armendariz, membre du Forum social ; et en anglais, par l'écrivaine Susan George. Ils s'expriment sur une scène où sont rassemblées 120 personnalités de toutes sensibilités politiques du Nord et du Sud du Pays Basque :

« (...)

Il est vrai que nous ne représentons pas le peuple dans son entier. Mais personne ne peut et ne pourra nier que réunis à Bayonne, en provenance de tout le pays nous incarnons ses terres, ses gens et ses sensibilités les plus opposées. Parvenus jusqu'ici, nous avons le sentiment qu'à l'avenir, il sera plus difficile, peut-être même impossible, d'en appeler au peuple et à ses gens pour ne pas construire la paix.

Nous, ici présents, partageons une chose facile à expliquer : que la paix n'est pas seulement l'absence de violence... Et par là même, qu'en situation de violence il n'y a pas de paix. Si le désarmement était tellement important, c'est qu'il marquait une avancée nécessaire sur le chemin de la paix. Le désarmement est désormais derrière nous. Ce fait à marquer d'une pierre blanche clôt un chapitre de notre histoire douloureuse, semée de morts et d'agonies, que nous voulons laisser derrière nous, mais non sans regarder derrière nous.

Nos cœurs et nos souvenirs nous transportent d'emblée vers la figure des victimes, vers toutes et chacune d'elles, celles d'hier, d'aujourd'hui, connues et inconnues, celles qui ont succombé à ces armes et à toutes les armes. Sur chacune d'elles, sur toutes ces victimes, pèse une tragédie. Il n'a pas été facile pour nous, d'arriver jusqu'ici sans succomber au désespoir. À vrai dire toutes et tous n'y sont pas parvenus. Parce que la paix n'est pas seulement absence de violence, nos regards se portent sur les victimes, nous nous engageons à ce que le futur soit celui du souvenir et de la reconnaissance. Nous voulons que vérité et justice leur soient rendues et leur dire : « Non, cela ne se reproduira pas ! Cela ne se reproduira pas ! » Nous nous engageons à construire le futur dont elles ont été privées, sous le signe du vivre-ensemble et de la concorde. Et à transformer les sentiers pouvant mener à de futurs conflits - oui, pourquoi pas ?- en chemins d'humanité et de civilisation. Nous nous engageons aussi, à ne pas pervertir leur mémoire. Que ce soit à notre avantage, ou au préjudice d'autrui.

Nos souvenirs ne nous ramènent pas uniquement au passé, ils nous confrontent à un douloureux présent, tel celui des prisonniers, de leurs familles et de leurs parents. Nous pensons que personne n'est perdant -en fait nous sommes tous gagnants- si la loi et la politique s'inscrivent dans le présent, si leur éloignement prend fin, s'ils sont rapatriés en Euskadi et alentour, si les malades et ceux arrivés en fin de peine, sont libérés. Nous voulons croire à leur retour chez eux, le plus rapide possible. Parce que ce qui est nécessaire doit être possible.

(...) »

En début de soirée, publication d'un communiqué de presse du premier ministre français.

Voici la déclaration du premier ministre Bernard Cazeneuve, à l'Hôtel Matignon, le 8 avril 2017 :

« Ce matin, le rassemblement de personnalités dits «artisans de la paix» a remis au procureur de la République de Bayonne une liste de 8 sites localisés dans les Pyrénées Atlantiques où étaient dissimulées des armes de l'ETA.

Agissant dans le cadre d'une enquête préliminaire dirigée par la section antiterroriste du parquet de Paris au profit de laquelle le procureur de Bayonne s'est dessaisi, les fonctionnaires de la sous-direction antiterroriste de la police judiciaire ont investi ces caches. Près de 3,5 tonnes d'armes, explosifs et matériels nécessaires à la fabrication d'engins explosifs y ont été trouvés. Les produits dangereux seront détruits. Armes et matériels vont être expertisés sous l'autorité de la justice qui travaillera, comme toujours, en étroite collaboration avec la justice espagnole afin de vérifier si les éléments recueillis peuvent aider à résoudre des affaires toujours en cours. Il pourra également ainsi être établi si le désarmement est effectivement total.

Le gouvernement français se félicite de cette opération, menée dans le calme et sans violence. C'est là une étape décisive vers la fin du terrorisme indépendantiste basque. En ce jour, je veux exprimer une pensée pour les 829 victimes de l'ETA, et pour les milliers de personnes blessées par ses actions terroristes.

Je pense particulièrement au brigadier-chef Jean Serge Nerin, policier français lâchement assassiné le 14 mars 2010 à Dammarie-les-Lys. Son nom est venu s'ajouter à la trop longue liste de magistrats, forces de l'ordre et militaires espagnols tués pour avoir fait leur devoir.

Le succès de la lutte contre cette organisation souligne l'apport essentiel de la coopération internationale. C'est grâce aux liens exceptionnels développés par les forces de police françaises et espagnoles, par les procureurs et juges des deux côtés des Pyrénées qu'il aura pu être mis un terme à cette dérive.

Le désarmement de ce jour s'est fait sous la seule autorité de la justice, comme l'exigent l'État de droit et les principes républicains.

Je forme le vœu qu'il marque la fin de cinq décennies de violences et permette à chacun, dans le respect de la mémoire et de la volonté de progrès, d'ouvrir une ère de paix durable dont le Pays Basque n'aurait jamais dû être privé. »

Après le 8 avril 2017

À partir du 13 avril, de nouveaux contacts et réunions ont lieu entre les Artisans de la paix et le préfet Morvan, puis avec d'autres représentants de l'État.

Un débriefing du 8 avril est organisé. Les engagements ont été tenus de part et d'autre et les choses se sont déroulées sans incident ni problème quelconque. Les Artisans de la paix reviennent sur le cas d'Oier Gomez et son maintien en détention. Ils soulignent que la validation d'une voie du dialogue et de la concertation a permis au désarmement de s'effectuer d'une manière satisfaisante pour le plus grand nombre. Elle ouvre un horizon nouveau en Pays Basque. Les Artisans de la paix insistent sur le besoin de continuer sur cette même voie et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'apaisement.

Lors de ce debriefing, les Artisans de la paix abordent également la question des armes et explosifs « perdus dans la nature » au cours de ces dernières années et que l'organisation ETA n'a pas pu localiser avant le 8 avril. Avant cette journée, un accord a été conclu entre ETA et les Artisans de la paix sur la nécessité de poursuivre les recherches pour retrouver la totalité de ce matériel. Les Artisans de la paix ont besoin d'un canal de communication avec l'État français et d'une procédure pour lui remettre de telles armes et explosifs s'ils étaient localisés dans les mois à venir. Ce canal et cette procédure seront mis en place dans les mois qui suivent et serviront deux fois en 2018.

-Le 26 avril 2017, le prisonnier basque Oier Gomez est libéré et transféré à l'hôpital de Bayonne. Contrairement aux fois précédentes, le procureur s'est abstenu de faire appel.

-Le 10 juillet 2017, alors qu'un nouveau gouvernement vient de s'installer, une délégation constituée d'élus du Pays Basque Nord, de représentants de Bake bidea et des Artisans de la Paix, est reçue au ministère de la Justice. Un espace de dialogue et de travail est officiellement créé, pour la première fois, sur la question des prisonniers basques.

-Les 9 février et 25 avril 2018, les Artisans de la paix mènent à bien deux nouvelles restitutions d'armes et d'explosifs aux autorités françaises.

-Le 3 mai 2018, l'organisation ETA annonce publiquement sa dissolution.

Les 11 et 12 mai 2017, les Artisans de la paix tiennent plusieurs réunions bilans avec un certain nombre d'acteurs du Pays Basque Sud : Sortu, PNV, PSOE, Podemos, ELA, LAB. Une réunion similaire entre Artisans et le Foro Soziala se tiendra un peu plus tard, le 14 juin 2017.

10^{ÈME} RÉUNION

Vendredi 12 mai 2017, 10ème réunion entre Artisans de la paix et gouvernement basque

Les Artisans de la paix communiquent leur bilan du processus qui a mené à la journée de désarmement, et du déroulé de celle-ci. Ils évoquent leur volonté de rentrer en contact avec les associations de victimes d'ETA pour mener un travail avec elles, ainsi que le projet d'organiser une mobilisation en faveur des prisonniers basques à Paris vers la fin de l'année 2017.

Ils sont étonnés de la vision en tous points négative du gouvernement basque, qui com-

mence par leur dire que ce qu'ils viennent d'exposer n'est pas un bilan mais un récit. Pour lui, les Artisans de la paix ont conclu un accord fermé avec ETA et la gauche abertzale et l'ont imposé aux autres. Ils n'ont rien voulu accepter des propositions de changement faites par le gouvernement basque. Pour lui, seule la gauche abertzale peut se satisfaire de ce qui s'est passé le 8 avril. Le récit de la journée dans la presse et l'opinion publique en Pays Basque Sud est négatif. La présence du gouvernement basque à Bayonne le 8 avril aurait été une terrible erreur.

Les Artisans de la paix sont surpris par l'attitude du gouvernement basque. À aucun moment, ce dernier n'admet que certains de ses doutes, craintes, informations et hypothèses, étaient erronés ou infondés. Il ne s'agit pas de revenir sur ce que le gouvernement craignait avant sa première réunion avec les Artisans de la paix : « *Cette histoire va durer un ou deux ans, les tentatives de désarmement partiel vont se multiplier avec à chaque fois des arrestations, sans que le gouvernement basque ne soit tenu au courant de rien, ou alors au dernier moment, et sans que sa participation ne soit souhaitée* ». Mais les Artisans se rappellent bien de ce que le gouvernement autonome prédisait, tout au long du mois précédant le 8 avril : que tout cela allait mal finir ; que les Artisans de la paix se dirigeaient tout droit vers le précipice et l'échec de l'opération, qu'il y aurait des incidents et des affrontements entre les observateurs Artisans de la paix et la police arrivant sur les caches d'armes, des arrestations ; que la police pourrait mettre très longtemps, voire des jours, avant d'arriver sur les caches ; que les autorités françaises ne toléreraient pas le non-respect d'un cadre strictement légal, empêchant donc les déplacements nécessaires des armes et explosifs ; qu'il n'y avait pas d'accord possible avec le gouvernement français ; que la seule chose qui pouvait être accordée était que les Artisans de la paix donnent les points de localisation à tel magistrat, tel jour, telle heure ; que la Commission internationale de vérification et peut-être même le président de la CAPB, ne participeraient pas au 8 avril...

Le gouvernement basque ne dit pas un mot pour reconnaître que les opérations se sont déroulées très différemment de ses prédictions. Le désarmement a pu avoir lieu, de manière totale, ordonnée et sécurisée. Aucun contrôle routier n'a été mis en place sur les routes du Pays Basque Nord le matin du 8 avril. Il n'y a eu aucune arrestation ni incidents et aucune convocation devant la police ou la justice les jours suivant le 8 avril. Un vrai schéma de concertation/coopération a pu être mis en place entre les Artisans de la paix et le gouvernement français.* Le canal de communication mis en place entre les Artisans de la paix et Paris a parfaitement fonctionné et tous les engagements pris ont été tenus de part et d'autre, permettant de travailler à de nouvelles avancées.

Lors de cette rencontre du 12 mai, les Artisans de la paix évoquent aussi les bilans du 8 avril réalisés avec différents acteurs politiques et sociaux d'Hegoalde rencontrés : ils sont très largement positifs.

La Commission internationale de vérification a participé au 8 avril, elle a certifié la réalité des opérations de désarmement ; le président de la CAPB les a accompagnées et a activement contribué à leur bon déroulement ; le premier ministre français s'en est publiquement félicité le jour même.

20.000 personnes ont pu se rassembler pacifiquement et sans le moindre incident à

* Les Artisans de la paix apprendront après le 8 avril que le lundi 3 avril, la police espagnole avait informé la police anti-terroriste française de l'existence de deux caches d'armes qu'elle avait localisées, l'une dans la nature et l'autre dans une maison. Elle proposait de monter une opération pour les démanteler. La police française en avait à son tour informé le gouvernement français qui a opposé son veto, estimant que cela serait vécu comme une provocation, alors qu'on se dirigeait vers le désarmement global.

Bayonne pour acter le désarmement d'ETA, appuyer le pari d'une paix irréversible, globale et juste, et plaider pour réaliser d'autres avancées dans ce processus, avec notamment le travail de reconnaissance et de vérité dû aux victimes, la question des prisonniers et des exilés et celle du vivre-ensemble.

24 juillet 2017 : Le président de la Commission internationale de vérification Ram Manikalingam écrit aux Artisans de la paix en les remerciant pour les risques qu'ils ont pris pour faire avancer le processus de désarmement, précisant que « *leur rôle fut déterminant dans la phase finale* » de ce processus.

14 octobre 2019 : le gouvernement basque rend public son rapport « Description et évaluation du rôle tenu par le Gouvernement Basque dans le désarmement et la dissolution d'ETA ». Il annonce qu'il va le déposer à l'Institut de la Mémoire, du Vivre-ensemble et des Droits de l'homme « *comme document mis à disposition publique et à la construction de la mémoire* »

23 octobre 2019 : les Artisans de la Paix publient un communiqué de presse contestant le contenu de ce rapport, le qualifiant de « *ré-écriture de l'histoire, mensongère et totalement intéressée* » et annoncent qu'ils prendront « *le temps et les moyens de rendre compte des nombreuses réunions et discussions que nous avons eu avec le gouvernement basque, et ce dont il fait état dans ce rapport, de manière tronquée et très largement faussée* ».

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Artisans de la paix ont pris connaissance du rapport «Descripción y valoración del papel desempeñado por el gobierno vasco en el desarme y disolución de ETA», rendu public ce mois d'octobre 2019.

Nous contestons formellement la partie de son contenu concernant les relations et réunions entretenues entre Eusko Jaurlaritza et les Artisans de la paix en charge du démantèlement de l'arsenal d'ETA. Il s'agit ni plus ni moins d'une ré-écriture de l'histoire, mensongère et totalement intéressée. L'impression que le lecteur peut en retirer est parfois diamétralement à l'opposé des faits et du rôle joué par le gouvernement basque dans le processus qui a conduit au désarmement total de l'organisation ETA, réalisé sans incident ni arrestations.

Nous prendrons le temps et les moyens de rendre compte des nombreuses réunions et discussions que nous avons eues avec le gouvernement basque, et ce dont il fait état dans ce rapport, de manière tronquée et très largement faussée.

**Pour les Artisans de la paix,
Michel Berhocoirigoin et Txetx Etcheverry**

Charte rédigée en octobre 2016 et définissant la philosophie, les valeurs et les principes de la démarche nommée ultérieurement « Artisans de la paix ».

(Chaque volontaire participant à l'action de Louhossoa devait préalablement manifester son adhésion au contenu de ce texte. Il était signé par Mixel Berhocoirigoin, Txetx Etcheverry et Michel Tubiana. Le texte fut diffusé le vendredi 16 décembre 2016 en même temps que les courriers échangés entre les futurs Artisans de la paix et ETA.)

Le Pays Basque est entré dans une nouvelle ère de son histoire. Après plus de 5 décennies de lutte armée, avec des victimes et des traumatismes dans tous les camps, cela fait 5 ans que l'ETA a pris l'initiative de cesser la lutte armée.

Nous avons été de ceux qui attendaient, espéraient et réclamaient ce moment. Mais la question n'est pas réglée pour autant. Il faut la régler ! L'Histoire nous l'enseigne, nous l'impose...

Tous les exemples, partout dans le monde, tous les experts en règlement de conflits savent que la paix et le vivre ensemble ne s'instaurent que si les différents protagonistes se mettent autour de la même table. Nous savons que cela ne se décrète pas, et qu'il faut donner du temps au temps... Mais, nous savons aussi que si cela ne se fait pas, cela peut se traduire en plaie non soignée qui s'infecte. Il faut l'éviter. Pas seulement par crainte d'un éventuel retour en arrière, mais pour créer les conditions de paix collective, et donc de paix intérieure de chacun.

Cela suppose l'implication de la société civile qui a un rôle important dans la réussite du processus. La population du Pays Basque souhaite le dialogue. La Communauté Internationale s'est impliquée, que ce soit par la conférence internationale d'Aiete ou la Commission Internationale de Vérification. Il faut maintenant que les Etats français et espagnols s'impliquent dans la résolution démocratique du conflit pour aboutir à un accord de paix dans le respect de toutes les victimes.

Voilà les domaines où le processus de paix doit se traduire par des changements significatifs : mise en œuvre des conditions et des procédures de désarmement et de démantèlement des infrastructures de l'ETA, reconnaissance et réparation dues à toutes les victimes ; devoir de mémoire et de vérité ; transfert sur le terrain politique des questions qui ont généré le conflit militaire ; application de la loi pour la libération conditionnelle et anticipée des prisonniers, mais également mise en perspective d'un processus visant à régler définitivement cette question en permettant, au final, la sortie définitive de tous les prisonniers. Tous les processus de règlement de conflit sont parvenus à intégrer cela, de façon partagée, comme un élément déterminant pour tourner la page du passé et instaurer une paix durable.

Dans cette perspective globale, notre intervention actuelle porte sur la question du désarmement. Cette dernière a été identifiée par tous les spécialistes et dans toutes les régions de conflit comme un élément clé du processus de paix. « Nous appelons l'organisation ETA à poursuivre jusqu'à son terme son processus de désarmement. Nous nous joignons aux efforts de la communauté internationale pour que les gouvernements français et espagnols s'impliquent dans ce processus et demandons la mise en place d'un espace adéquat qui garantisse que ce désarmement se mène de manière coordonnée et contrôlée ». Extrait du «Manifeste pour la paix au Pays Basque» lu à Paris, à l'issue de la Conférence pour la paix le 11/06/2015. Mais pour que ce désarmement se fasse de façon «coordonnée et contrôlée », cela suppose la coopération ou tout au moins la participation des États ce qui n'est

malheureusement pas le cas. Ceci crée une situation totalement absurde où l'organisation armée veut remettre les armes à un État qui refuse que cela soit possible. Devant ce constat qui nous attriste et nous inquiète profondément, nous avons décidé d'intervenir en tant que citoyens libres, et conscients des risques que peut engendrer cette situation de blocage. Nous nous situons en intermédiaires entre une organisation armée avec laquelle nous n'avons aucun lien ni subordination, et un État que nous voulons amener à réfléchir. Ceci peut être qualifié de prétentieux, mais nous avons décidé de prendre nos responsabilités avec la conviction que cela peut être utile à la paix.

C'est pourquoi, nous avons proposé à l'organisation ETA de transférer à la société civile la responsabilité politique de la destruction de son arsenal militaire.

Nous avons choisi de le faire de manière publique et assumée, à l'instar des engagements dont nous sommes porteurs. Ces engagements sont publics et transparents. Ils sont caractérisés par l'implication personnelle, le souci de la démocratie, le choix de la non-violence, le respect de chacun, le sentiment que toutes les douleurs sont de même intensité, et sont égales quant aux effets et conséquences qu'elles génèrent. Ils sont caractérisés aussi par la conviction que ce qui paraissait impossible hier, peut demain être réalité. Nous voulons, en posant cet acte fort, créer le déclic permettant à tous les protagonistes potentiels d'un processus de paix juste et durable en Pays Basque de s'y impliquer pleinement, de le rendre possible, rapidement et totalement.